L'Initiation

CAHIERS DE DOCUMENTATION ESOTERIQUE TRADITIONNELLE

ORGANE OFFICIEL DE L'ORDRE MARTINISTE

Revue fondée en 1888 par PAPUS (Dr Gérard ENCAUSSE)

Directeur et Rédacteur en Chef

D' Philippe ENCAUSSE

(Nouveile série — 1953)

BULLETIN D'ABONNEMENT

à recopier et à envoyer rempli et signé à Revue l'INITIATION

6, rue Jean Bouveri, 92100 Boulogne Billancourt - FRANCE Compte Chèques Postaux : PARIS 8 288-40 U

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de un an (Janvier à Décembre), à dater du premier numéro de l'année en cours, à

L'Initiation

je vous remets

en espèces mandat chèque (bancaire ou postal)

la somme de ..

(Rayer les mentions inutiles)

Du

Lettres aux

SAINT-MARTIN

		1975 et 1976	1977
Sous pli ouvert	France	30 F 40 F	40 F 50 F
Sous pli fermé	France	35 F 45 F	45 F 55 F

Abonnement de	soutien (pli ferm	é)	 60 F
Nom		Prénom	
Adresse			
	Le	Signature	

(*) Il y a 4 numéros trimestriels ; chaque numéro est publié EN FIN du trimestre intéressé.

Louis-Claude de SAINT-MARTIN

le Philosophe inconnu

LETTRES AUX DU BOURG

(1776-1785)

mises au jour et publiées pour la première fois, avec une introduction et des notes critiques

par

Robert AMADOU

Préface d'Eugène SUSINI

Avant-propos du Dr Philippe ENCAUSSE



PARIS-1977

Epwigi (2015)

L'Initiation

CAHIERS DE DOCUMENTATION ESOTERIQUE TRADITIONNELLE

6, rue Jean Bouveri, 92100 Boulogne Billancourt FRANCE

ORGANE OFFICIEL DE L'ORDRE MARTINISTE

Revue fondée en 1888 par PAPUS (D' Gérard ENCAUSSE)

Directeur et Rédacteur en Chef

D' Philippe ENCAUSSE

Administration : Richard MARGAIRAZ,
 Chens sur Léman 74140 Douvaine.

Les opinions émises dans les articles que publie L'INITIATION doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et n'engagent que la responsabilité de ceux-ci. L'INITIATION ne répond pas des manuscrits communiqués.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

TEXTES DE LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

PUBLIES POUR LA PREMIERE FOIS
DANS L'INITIATION

1960-1961. Correspondance de Saint-Martin et Kirchberger pour les années

1961. Daux lettres à Louis-Gabriel Lanjuinais.

1962. Fragments de Grenoble. 1963-1965. Ponsées sur l'Ecriture sa

1963-1965. Ponsées sur l'Ecriture sainte. 1965-1966. Uncelles politiques.

1966-1968. hier do métaphysique.



Louis-Claude de SAINT-MARTIN le Philosophe inconnu

LETTRES AUX DU BOURG

(1776-1785)

mises au jour et publiées pour la première fois, avec une introduction et des notes critiques

par

Robert AMADOU

Préface d'Eugène SUSINI

Avant-propos du Dr Philippe ENCAUSSE



AUX

DU BOURG

d'hier, d'aujourd'hui et de demain

R.A.

AVANT-PROPOS

Comment, fils de « Papus » et son successeur tant à la présidence de l' « Ordre Martiniste » qu'à la direction de l'Initiation, n'aurais-je pas souhaité de patronner cette édition et comment ne me réjouirais-je pas de tendre maintenant aux « hommes de désir » ces cinquantequatre lettres inédites, admirables, nourricières ? Elles sont, en effet, du Philosophe Inconnu, notre Vénéré Maître et, par conséquent, le Vénéré Maître aussi de Robert Amadou, mon frère et mon ami, qui sert depuis maintes années notre Ordre vénérable et sa revue, en même temps que la mémoire de Louis-Claude de Saint-Martin.

La présente publication est symbolique : elle rassemble nos quatre noms déjà associés dans la communion de la sainte Gnose, à laquelle le professeur Eugène Susini a bien voulu apporter une caution de science et d'amitié dont je le remercie de tout cœur.

Oue les enseignements du martinisme aident les lecteurs et les lectrices à vivre et à mourir, à renaître!

Tels sont le vœu de Papus, le mien, celui de Robert Amadou. Telle est la raison de toutes nos entreprises. Eugène Susini n'a-t-il pas décelé et rappelé dans sa belle préface que Saint-Martin ne donne pas un autre sens à ses écrits, ni à sa vie?

Puisse donc le symbole être efficace! Cette publication résume et précise en effet avec beaucoup d'agréments la pensée du « théosophe d'Amboise ».

Les lettres aux Du Bourg nous redonnent l'avis du Portrait * (n° 981) et sont à même de vous aider, de nous aider tous à le suivre : « Ce n'est point assez d'avoir de l'esprit, il faut aussi avoir de la spiritualité ».

Dr Philippe ENCAUSSE.

PRÉFACE

Etonnante publication que celle dont nous gratifie aujourd'hui Robert Amadou! Je feuillette la liste des inédits de Saint-Martin qu'il a révélés au cours des années: elle est impressionnante. Ce dernier apport de 54 lettres, qui attendaient depuis 200 ans l'heure de la résurrection, n'est pas le moindre et comblera d'aise les saint-martiniens. Il n'y a, dans la mise au jour de ce trésor ni hasard ni miracle et l'on ne tombe pas un beau matin sur près de 5 douzaines de lettres inédites comme sur une rafissime première édition en flânant négligemment le long des quais: l'inventeur, porté par une connaissance intime de son auteur, servi par un instinct divinatoire exceptionnel et le génie de la découverte, sait à quelle porte frapper.

Saint-Martin mérite-t-il toujours le qualificatif d' « inconnu » qu'il s'est donné ? Son Portrait * (encore un inédit et une publication capitale d'Amadou) apportait déjà bien des éclaircissements, et la famille Du Bourg y est mentionnée, mais les lettres sont plus explicites et ajoutent sur certains points des compléments d'importance. Il dit dans le Portrait (n° 303) : « J'ay joui à Toulouse de la société d'une très aimable famille, les Du Bourg... J'ay été frappé de la bonté des âmes pures que j'ay rencontrées dans la délicieuse famille Du Bourg. Il y a été question de quelques velléités de mariage pour moi, premièrement avec l'aînée Du Bourg, et ensuite avec une Anglaise nommée Mlle Rian. Mais tous ces projets se sont évanouis comme tous ceux qui n'ont tenu qu'aux choses de ce bas monde, car mille expériences m'ont appris qu'en vain le sort tenterait de me lier à la terre, et que je n'étois né que pour une seule chose ».

Il faut lire le détail de ces tractations dans les lettres VI, XII, XVI, XVI, XVI, XVII, XXIV à la présidente Du Bourg qui échafaudait pour lui des projets de mariage. Elle le considérait comme son fils adoptif et lui l'appelle « ma très chère mère » et « ma mère unique ». Il n'a sans doute rien écrit de plus personnel, de plus intime, avec tout le charme de ses doutes, ses réserves, ses réticences, ses hésitations, son embarras. Le projet échoua mais sans provoquer de drame, sans laisser de déception ou d'amertume. Son étoile, dit-il dans la lettre VI, ne veut pas « pour ainsi dire que je pose le pied sur la terre», et de fait, quand il parle de sa situation de fortune médiocre, il le fait sans se plaindre et comme d'un état accepté de bonne grâce. On ne voit pas le Philosophe Inconnu dans l'opulence. Indifférent aux choses de ce monde, on ne le conçoit pas tenu en quelque manière par les liens du mariage. Sa spiritualité est sans compromis d'aucune sorte et son

^{*} Voir note, page IX.

^{*} Voir note, page IX.

attachement aux choses divines ne saurait admettre de partage avec un ordre temporel quelconque.

Il vit de peu, n'a pas de foyer, et s'il paraît avoir Paris comme port d'attache, il change plusieurs fois de logement en l'espace de neuf années. Ce n'est ni un ermite ni un bohème: il est distingué, courtois, serain, homme du monde d'une politesse exquise, mais il a quelque chose de mystérieux, d'instable, d'immatériel, pareil à une créature aérienne qui vole de lieu en lieu, omnia secum portans.

Il n'est pas tout entier dans cette correspondance, certes, mais on le retrouve tel que nous le connaissons à chaque page. Nul besoin de recourir au Ministère de l'Homme-Esprit ou à telle notation du Portrait pour saisir sa position religieuse. Mystique, il l'est dans le sens le plus profond et le plus pur du terme, et l'aspect extérieur de l'Eglise constituée relève pour lui, dont la foi n'est qu'intériorité et prière, de l'ordre profane. Un fils de la « mère chérie », frère du conseiller, est prêtre, et il déclare dès la lettre IV, la première fois qu'il le mentionne : « à vue de pays nous ne ferons pas beaucoup de chemin ensemble ».

Il compte la charité au nombre des vertus essentielles qu'il cultive, bien sûr, et son amour du prochain ne saurait être contesté, mais n'obscurcit pas son esprit critique. Il possède un art consommé de porter avec élégance des jugements qui peuvent être sévères. Plusieurs fois il est question du cher abbé Fournié, et il insiste régulièrement auprès de ses amis pour les engager à voler au secours de l'éternel besogneux. On sait par ailleurs qu'il ne le tenait pas intellectuellement en très haute estime. L'unique livre de l'abbé ne parut qu'en 1801, mais Saint-Martin semble avoir eu connaissance d'un manuscrit dès 1783, car il écrit (lettre XLVII) qu'on pourrait y « pêcher les paillettes d'or », mais, ajoute-t-il, serait-il capable de « sentir le prix du service qu'on luy rendroit par une infinité de suppressions », car il y a « impossibilité physique de s'entendre avec luy sur cet article ».

Il est à l'égard de Fournié à la fois charitable et clairvoyant; et s'il ne nomme pas le personnage dont il est question dans la lettre LIII, il a sur lui des paroles sans aménité. « Je le crois aussi ignorant qu'il soit possible de l'être, et je vous avoue même que je ne luy crois pas de grands moyens pour aller plus loin. Je ne vous parle pas de son moral que j'ignore, mais indépendamment du louche que l'état de ses affaires et sa marche icy ont jeté sur sa personne, dans l'esprit de beaucoup de monde, je dois vous dire que cet homme-là ne m'est jamais revenu et que la seule vue de sa figure me met mal à mon aise ».

La lecture de ces lettres est parfois difficile et le style élégant et fluide ne saurait faire illusion longtemps. Il ne s'agit pas d'exposés de doctrine, mais que de passages voilés, d'allusions à des enseignements secrets, de sous-entendus suggérés entre les lignes qui appellent presque à tout moment le commentaire!

On n'en aura guère besoin pour la lettre du 9 août 1778 au conseiller qui venait de perdre son père, l'époux de la « mère chérie ». Est-il dans les écrits de Saint-Martin page plus belle et plus émouvante? Il mentionne — avec quelle délicatesse! — « les préjugés » et les « nuages qu'on avait répandus sur les yeux » du défunt dont il vante par ailleurs les éminentes qualités. Après l'éloge funèbre, les mots consolateurs à l'adresse des proches. Les âmes des morts soutiennent les vivants dans leurs « affections spirituelles » et les aident à poursuivre dans la voie qui mène au sanctuaire. Et s'il est légitime de pleurer ceux auxquels nous attachent des liens charnels, souvenons-nous que les larmes versées pour eux sont autant d'injustices à l'égard du « divin régénérateur » qui s'est offert pour nous en holocauste...

Quel ministre du Seigneur a trouvé paroles plus poignantes pour évoquer la mort et l'au-delà, et pour redonner l'espoir à ceux qui risqueraient de sombrer dans le deuil et l'affliction?

Eugène SUSINI.

^(*) Mon portrait historique et philosophique (1789-1803), publié intégralement pour la première fois, d'après le manuscrit original, avec une préface, une introduction et des notes critiques par Robert Amadou, Paris, R. Julliard, 1961. Une deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, notamment d'un index, est à paraître en 1978 aux éditions du Rocher, Paris et Monaco.

INTRODUCTION

Sommaire: « Aristosophie »? — « La délicieuse famille Du Bourg » — Papiers en vrac — Etat sommaire des archives de la famille Du Bourg — De la présente édition — Un fonds illuministe.

« Aristosophie »?

Faut-il en croire certain théosophe d'Amboise, rayonnant — et jusqu'aujourd'hui — au sein des lumières illusoires, ténébreuses? Les nobles vaudraient mieux que la noblesse. Entendez à peu près que d'aucuns aristocrates eussent, par leurs mérites personnels, compensé au moins la tare de leur naissance. Mais le mot est de 1794, quand l'enthousiasme qui a domestiqué, chez l'illuminé, la Révolution, le porte à épurer et à exiger, stimule son prosélytisme. Ravi ou déçu, il tranche. Pourtant, il avait hanté les palais et les châteaux et il ne paraît point qu'il ait dû se faire grande violence afin d'y aller donner, selon un autre de ses mots, la becquée aux poulets. Ce motif fût-il le seul, qui demeure, en tout cas, irréductible à l'alibi, ce serait encore que l'illuminé aurait trouvé cette volaille-là de meilleure race, plus capable de son enseignement, plus digne de ses soins.

Au vrai, le Robinson de la spiritualité - soi-disant -, astreint à jouer l'apôtre des grands, a servi le texte sans que lui répugnassent ni le rôle ni le décor. Mais les répliques! De la noblesse, de la noblesse en corps, il attendait et il attend davantage, pour la raison que les nobles ès qualités ont reçu et qu'il leur réclame, au nom de Dieu, davantage : de se réaliser. Tous les nobles, en effet, et d'abord les rois et les princes, de même que tous les prêtres, tous les médecins, tous les juges, tous les poètes, devraient, chacun selon l'état symbolique de sa vocation, accéder au rang, aux rangs successifs, d'initiés; avoir, c'est-àdire, recouvré l'intimité du Principe, dont découlent des pouvoirs immenses et spécifiques. (Au terme comme à la source, unique est la grâce, universelle la connaissance, et l'initié suprême cumule en son état tous les autres et les assume. Mais un perfectionnisme privé de réalisme ne serait qu'utopie. Or, le réel est le lieu de la théosophie, qui sait l'homme extraligné. Elle s'accommode donc des degrés, et des états particuliers). Ainsi le mépris déclaré de l'aristocratie, les reproches au plus grand nombre d'aristocrates, trahissent de la part de ce diviniste un hommage radical. Les appelés ne furent pas les élus et c'est leur faute si la Révolution trompa l'espoir fou du théocrate. Son historiosophie, cependant, n'est point périmée, ni au passé, ni au présent ni au futur. Comment, humaniste, apprenti diviniste à l'école de ce maître, n'aurais-je pas répété, d'emblée, selon mes vues de myope, orienté du moins dans le bon sens, l'éloge, la critique et le vœu ? Mais, finie cette échappée, renfermons-nous dans l'histoire.

La noblesse avait du bon, elle en garde, qui a su prévenir pour son compte et souvent au bénéfice commun, dans un effort de synthèse devenu naturel, les querelles où les modernes impliquent, en les isolant, l'hérédité, l'éducation, le milieu. Ainsi, à la caste des nobles appartient, généralement, et normalement, depuis des siècles, la noblesse du cœur et de l'âme, qui affine la raison. Les exceptions n'en sont que plus frappantes et le scandale qu'elles suscitent fortifient la règle. Qu'y puis-je?

Dans la famille Du Bourg, de vieille noblesse languedocienne (d'autres branches en Auvergne, en Gascogne et en Champagne sont issues de l'ancêtre commun en Vivarais, le chevalier Baudoin Du Bourg), on a toujours, dès le bas moyen âge, seigneurs et soldats, magistrats et gens d'Eglise, aimé Dieu sans manquer d'esprit. La piété jointe à la curiosité de l'intelligence fit qu'au XVIII° siècle, dans la maison Du Bourg, comme dans mainte autre famille de futurs ci-devant, plusieurs s'intéressèrent, voire se donnèrent à l'illuminisme multiforme: francmaçonnerie; baquet et passes de Mesmer; magiciens blancs d'élus cohen ordonnés par Martines de Pasqually; Louis-Claude de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, qui signifie le théosophe, certain théosophe d'Amboise en l'occurrence.

Cette attention, cet engouement, des documents d'archives l'attestent. Ils enrichissent du même coup notre connaissance de leurs objets, lesquels sont, plus ou moins purs, les grands objets que Saint-Martin vanta, vécut, et dont les reflets éclairent tous les rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers, y compris les fils de l'histoire. L'illuminisme multiforme est un dans sa souche.

Des éditions et des études exploiteront ces documents. En voici le fleuron : cinquante-quatre lettres de Saint-Martin aux Du Bourg, ciaprès publiées pour la première fois. Je tâcherai, ici, à les introduire, ainsi que le fonds illuministe dont elles relèvent, aux archives de la famille Du Bourg.

« La délicieuse famille Du Bourg »

D'abord, il faut présenter les témoins, les acteurs, ces amis dont Saint-Martin écrira à l'heure des souvenirs: « J'ai été frappé de la bonté des âmes pures que j'ai rencontrées dans la délicieuse famille Du Bourg » (¹). Ils résidaient habituellement tantôt place Saintes-Scarbes à Toulouse (²), tantôt à seize kilomètres de cette ville, au château de Rochemontès (³). Là, de « charmantes promenades », ajoutera le théosophe leur hôte, « me resteront longtemps dans la mémoire ».

Dès 1396, l'existence d'un chevalier Hugues seigneur du Bourg est attestée (4). Son arrière-arrière-petit-fils, Anne Du Bourg (1520 ou

1521-1560), juriste et conseiller-clerc au Parlement de Paris, recteur de l'Université d'Orléans, mourra martyr de la foi luthérienne qu'il avait embrassée (5). Antoine, oncle d'Anne, sera chancelier de France (6).

Au XVIIIe siècle (7), Valentin Du Bourg-Cavaignes, seigneur de Mondon-ville, Rochemontès et autres lieux (25 février 1720 - 19 juillet 1779), descendant à la septième génération, par son père Mathias-Jean, du père d'Anne, nommé Etienne, fut président du Parlement de Toulouse. Sa tante paternelle, Marthe Du Bourg, épousa le président Jean de Rességuier et l'un de leurs enfants devint le bailli de Rességuier. Il épousa, le 11 juillet 1745, Elisabeth d'Alliès (ou Aliès, ou Alliez; 2 octobre 1721 - 20 novembre 1794), la présidente (8). Vingt enfants leur naquirent. Plusieurs moururent très jeunes. Seuls nous retiendrons ici ceux qu'allègue la correspondance de Saint-Martin, notamment comme ses destinataires, outre la présidente. Ce sont:

Mathias-Marie-Armand-Pierre seigneur de Rochemontès, dont il porta couramment le nom (18 avril 1746 - 15 juin 1794 sur l'échafaud), conseiller au Parlement de Toulouse, ép., le 23 octobre 1771, Jacquette d'Arboussier de Montégut. Le conseiller (°).

Philippe-Marie-Jean (23 août 1751 - 31 janvier 1822), chanoine de Saint-Etienne de Toulouse, puis évêque de Limoges en 1802. L'abbé (10).

Joseph (« Josille »)-François-Marie-Louis (5 mars 1754 - 15 juillet 1834), chevalier de Malte, qui émigra; ép. Marie-Suzanne de Cardaillac, en 1807. Le chevalier.

Elisabeth-Marie-Josèphe-Henriette-Ferdinande (23 février 1755 - 3 septembre 1810), mariée, le 20 avril 1779, à Toulouse, avec Guillaume-Joseph d'Omézon, seigneur de Savignac. La « grande fleur aux beaux yeux noirs ».

Elisabeth-Jeanne-Amable-Alexandrine, née en 1759, mariée, à Rochemontès, le 25 novembre 1776, avec Bernard-Julien-Dorothée de Mazade de Percin (ou Perçin). Devenu son cousin par alliance, le ministre Charles de la Croix marquis de Castries lui offrit une place de commissaire-ordonnateur de la marine. Son épouse l'accompagna sur mer et aux où il défendit le roi.

Bruno-Gabriel (15 novembre 1761 - 5 janvier 1839), officier de marine, qui émigra, ép. **Marie-Louise**-Hélène d'Agède, le 13 septembre 1812. « Monsu Brouno », le benjamin, le favori de la présidente.

La présidente mesmérisa au premier étage de son hôtel (11). Il advint que son fils Philippe I'y seconda. Mais l'abbé craignait d'une manière simpliste et pourtant lucide que l'illuminisme, où il finit par déceler la place du magnétisme animal, ne contredît, en droit et en fait, le contraire, une loge obscurcie par les lumière du siècle, telle que truction », ne l'inquiétait point. Sa présence en décora un temps les colonnes (12). Le conseiller et le chevalier, en revanche, furent élus cohen; Mazade aussi, et la présidente elle-même. A ce titre ils entretenaient des relations suivies avec les frères éminents de l'ordre, que

nous retrouverons dans leur correspondance. Le président sourcillait avec indulgence et Bruno paraît être resté hors de cause en l'espèce. Mais il s'enrôlera, quand le devoir sera de réparer, dans la société nocrète catholique de l'A.A. en compagnie de son frère Joseph (13).

Parmi les descendants du président, la justice distingue l'excellent Armand (1778-1831), fils de Mathias, député de la Haute-Garonne sous la Restauration (14). Mais quelle joie d'évoquer deux grands êtres d'action ot de pensée, de prière et de contemplation! Ils sont, spirituellement aussi, de la lignée, mais ils y sont extraordinaires. Mgr Philippe Du Bourg mourut, selon beaucoup de ses ouailles, en odeur de sainteté. Mais sans prétendre à sonder les reins et les cœurs, j'admire l'héroïsme des vertus chez sa nièce, fille de Mathias, Joséphine (1788-1862), en religion Mère Marie de Jésus (15). Elle fonda, vers 1835, la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge, et ce fut une vraie mystique. Vrai mystique aussi, en couronnement d'une dévotion soutenue tout au long d'une carrière dans le siècle et dans le cloître, son petit-neveu, l'arrière petit-fils, Antoine-Joseph-Marie Du Bourg, plus connu comme dom Du Bourg (17 juin 1838 - 14 février 1918) (16), Il a été historien, il a collaboré à l'action sociale d'Albert de Mun, Veuf, en 1890, de Marie-Louise de Sambucy-Luzencon (qu'il avait épousée le 15 février 1865), il entre dans les ordres, est ordonné prêtre deux ans plus tard et fait profession dans l'ordre de saint Benoît, En 1898, il est prieur de l'abbave de Sainte-Marie, rue de la Source, à Paris.

Dom Du Bourg, après la fermeture sacrilège du monastère en 1901, se retira chez les bénédictines de la rue Monsieur. J.-K. Huysmans habitera l'appartement situé au-dessous de celui du « vieux dur à cuire du Bon Dieu », disait-il, que sa vie austère édifiait et qu'il prendra pour ami et pour confesseur (17).

Marie-Gabriel, dit Gabriel Du Bourg, fils d'Antoine (1865-1937), homme de guerre, de théâtre et d'humour (18), fut le père du comte Jehan Du Bourg de Luzençon, qui m'accorda naguère sa confiance et m'ouvrit sa maison.

A la fin du XIX° siècle, l'hôtel Du Bourg, le château de Rochemontès et leurs meubles, archives comprises appartenaient à Gaston Du Bourg, cousin d'Antoine (19). Célibataire et sans enfants, Gaston Du Bourg adopta l'un de ses neveux René de Roaldès. Celui-ci épousa Marguerite-Marie (« Misette ») de Boussac, mais, sans enfants, il adopta lui aussi l'un de ses neveux, fils de son frère, Henry de Roaldès, aujourd'hui médecin. Les deux neveux adoptés et les descendants du second ont été autorisés à ajouter à leur nom celui de la famille Du Bourg, dont ils sont d'ailleurs par le sang.

Papiers en vrac

Jusqu'environ 1900, les archives des Du Bourg que Saint-Martin et ses émules avaient connus, furent conservées, avec celles de leurs ancêtres puis celles de leurs descendants, dans l'hôtel de la place Saintes-Scarbes, au lieu duquel la famille réside depuis 1595.

Au début du XX° siècle, plus probablement que dans les dernières années du XIX°, Gaston Du Bourg confia la plus grande partie des archives familiales à Clément Tournier (20), chanoine de Saint-Etienne de Toulouse, historiographe de la métropole et surtout de son histoire

Tournier tira de cette mine la matière de plusieurs publications (22).

Dieu premier servi : le 12 avril 1949, Mgr Clément Tournier lui rendit sa belle âme de prêtre et son talent d'érudit, avant d'avoir pu restituer aux Du Bourg leurs papiers. Il était loin d'avoir épuisé le filon, et pour

Les archives logeaient au presbytère de Saint-Sernin, dont Tournier était, au moment de sa mort, curé-doyen. Il avait légué sa bibliothèque au Petit Séminaire, aujourd'hui collège du Christ-Roi.

Directeur du Petit Séminaire, le chanoine Etienne Delaruelle (23) fit un tri rapide et fort défectueux de toute la paperasse accumulée par son double confrère en religion et en science.

La plupart des livres imprimés vinrent accroître la bibliothèque de l'école.

Un lot constitué des papiers Tournier proprement dits et d'une partie des archives Du Bourg, fut remis par Delaruelle, entre 1956 et 1961, à M. Odon de Saint-Blanquat, alors conservateur en chef des Archives municipales de Toulouse (24).

Le reliquat des archives Du Bourg confiées à Tournier demeura, probablement par l'inadvertance de Delaruelle, au presbytère de la basi-

Du lot de papiers Du Bourg qui lui était échu, M. de Saint-Blanquat détacha plusieurs pièces (que peut-être Tournier lui-même avait déjà isolées) et les remit à son tour à M. Maurice Caillet, alors conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Toulouse, avant le départ de

Le 12 juin 1973, M. Marliave de Mondonville et sa sœur M^{me} de Marliave rendirent visite à M. de Saint-Blanquat. Le premier reprit les papiers Montlezun, Cassand et Guilhermin, que son épouse avait laissés en dépôt aux A.M.T., quelques années auparavant.

Alerté par cette démarche, M. de Saint-Blanquat revint, dès le lendemain, au fonds Tournier et commença de séparer les papiers personnels de celui-ci du reste des papiers Du Bourg.

Le 17 septembre 1973, M^{III} Madeleine Du Bourg, fille aînée du comte Jehan Du Bourg de Luzençon, répondit à l'invitation de M. de Saint-Blanquat et ils examinèrent de concert ces derniers papiers. M^{11e} Du Bourg indiqua au conservateur en chef des A.M.T. que leur propriétaire était la famille Roaldès Du Bourg, en la personne de Mme Marguerite de Roaldès Du Bourg et du Dr Henry de Roaldès Du Bourg. En suite de quoi, M. de Saint-Blanquat informa les Roaldès qu'il tenaient les papiers

(Quant aux papiers Tournier proprement dits, ils appartiennent aux Archives municipales, excepté quelques imprimés compris dans le lot remis par M. de Saint-Blanquat à la Bibliothèque municipale qui les conserve. Entre le 8 et le 16 avril 1969, des sœurs de Notre-Dame de la Compassion, de Toulouse, soucieuses de s'informer sur la vie de leur fondateur, le chanoine Garrigou, auquel Tournier avait consacré deux études (26), dépouillèrent et classèrent sommairement ces papiers. Je n'y ai rien trouvé qui intérressât nos objets, ceux de Saint-Martin, ni les Du Bourg en général, pas même des notes ou des brouillons relatifs nux articles et aux livres où Tournier s'en était occupé (27).

En revanche, la Bibliothèque municipale de Toulouse se crut si bien propriétaire des papiers Du Bourg qui lui avaient été transmis par M. de Saint-Blanquat, qu'à une époque que l'irresponsabilité administrative ne m'a pas permis de fixer, ces papiers recurent indûment son estampille. Puis, on se hâta d'oublier.. .

Au terme d'une marche hasardeuse et, en fin de compte, providentielle, dans le labyrinthe, j'arrivai, le 19 mars 1977, en son cœur, et trouvai mon régal dans le lot Du Bourg déposé à la B.M.T. Mais qu'il m'avait fallu de ténacité pour obtenir qu'on exhumât ces deux dossiers sur la couverture desquels la main de M. Maurice Caillet avait tracé cette rubrique très pertinente: Martinisme I (II), mais dont l'existence même était inconnue et qu'aucun registre ne mentionnait!

Au presbytère de Saint-Sernin, on avait oublié aussi cette partie des archives Du Bourg que le chanoine Delaruelle y avait lui-même oublié. Mais un fouineur, M. Maurice Prin, conservateur des Jacobins qu'il a restaurés, les découvrit dans un grenier, à la merci des chiffonniers ou des éboueurs. Il avisa Mile Madeleine Du Bourg, elle les recueillit, le 12 janvier 1975, avec l'aide de ses parents. Ceux-ci en acceptèrent le dépôt dans l'attente d'un regroupement des archives Du Bourg et les transportèrent dans le manoir familial, à Saint-Georges-de-Luzençon, Aveyron. Complétés par une liasse que M. Prin remit, le 8 avril 1975, à Mile Du Bourg, ils y seront traités avec une piété et une compétence admirables par leur fils cadet, le comte Mathias Du Bourg de Luzencon.

Quelques pièces des archives Du Bourg, distraites à une date que l'ignore et je ne sais par qui, furent mises en vente, l'an 1953 par le bon libraire de Carcassonne, Jeanjean, aujourd'hui disparu, et, l'an 1973, par le libraire parisien bien connu des amateurs d'autographes, Tausky. La Bibliothèque municipale en acquit plusieurs et les conserve à titre définitif ainsi que plusieurs autres de la même espèce provenant du fonds Dupuy.

Pour mémoire, d'éventuelles pertes dues à d'hypothétiques autres fuites.

Enfin, des papiers administratifs relatifs à des membres de la famille Du Bourg sont conservés aux Archives de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne. De par leur caractère même, ils n'ont jamais fait partie des archives familiales.

Ne m'assujettissent dans les archives Du Bourg, c'est-à-dire n'intéressent directement l'illuminisme au XVIII° siècle, que les papiers présentement déposés à la Bibliothèque municipale, dont on peut supposer que Tournier les avait rassemblés, et aussi les lettres de la marquise de

Livry à la présidente Du Bourg qui tiennent au lot déposé à la gentilhommière de Saint-Georges-de-Luzençon.

Pourtant, j'ai appris, en sympathie avec Saint-Martin, à aimer cette noble famille qui illustra Toulouse au XVIII° siècle et la France à plusieurs reprises au cours des quatre derniers cents ans.

La dévotion archivistique et la confraternité des amateurs de vieux papiers s'en mêlant, je me résolus d'une part à favoriser la reconstitution des archives Du Bourg, d'autre part, à publier, outre l'inventaire des documents qu'il m'incombe de servir et que la correspondance de Saint-Martin rehausse, un catalogue propre à guider les chercheurs, des autres lots de ces archives. Voilà donc des archives Du Bourg, l'histoire; en voici — tout à l'heure — l'état sommaire.

Mais je souhaitai aussi que les archives Du Bourg fussent reconstituées dans leur quasi intégrité. Tant dans la famille Du Bourg de Luzençon que dans la famille Roaldès Du Bourg, ce projet fut approuvé et adopté d'enthousiasme. Tout laisse croire que, dans un proche futur, le Dr de Roaldès Du Bourg, avec le concours de ses cousins Du Bourg de Luzençon et le conseil de M. Odon de Saint-Blanquat, aura rassemblé les membra disjecta, mais heureusement localisés, des archives. Celles-ci sont et resteront la propriété de sa famille, mais, suivant le dessein généreux dont il a bien voulu recevoir la suggestion, il entend les déposer dans un établissement public, sous la seule et légitime réserve

Pour l'heure, néanmoins, mon catalogue respectera la localisation présente et respective des différentes parties, et même lui empruntera

Etat sommaire des archives de la famille Du Bourg

Lot N° I: HÔTEL DU BOURG, A TOULOUSE.

Lot N° II: Archives municipales de Toulouse (dépôt provi-

Lot N° III : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE (dépôt pro-

Lot N° IV: BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE (acquisitions).

Lot N° V: Manoir Du Bourg, a Saint-Georges-de-Luzençon

Annexe: Archives de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne,

Lot n° I — Hôtel Du Bourg, à Toulouse

Nombreux cartons et liasses de comptes, correspondance de notaires, papiers d'affaires en tous genres (XVI°-XVII° siècles). Rien de personnel, de religieux ou de philosophique, rien qui aborde, en particulier, l'illu-

minimo - a-t-il dû sembler jadis à Clément Tournier, puisqu'il s'abstint d'amporter ces documents. Il nous semble de même. Mais, pour l'his-Intre sociale et économique de la famille, des temps, des lieux, c'est un matériau abondant et riche.

Lot n' II — Archives municipales de Toulouse (dépôt provisoire)

1. Documents sur l'illuminisme

Parmi les papiers Du Bourg déposés aux A.M.T., et qui ne furent pas transférés à la B.M.T., il en est par erreur qui intéressent l'illuminisme directement et d'autres la philosophie jugée par des illuminés. Ces documonts sont référés dans la section du présent inventaire réservée au Int B.M.T. auguel ils appartiennent de droit et où ils seront transférés. Un astérisque y signale leur localisation différente.

2. Le gros du lot

Doux lettres datées de 1563 et écrites par Roger de Prot à son cousin Plerre Noguiès.

Paplers des familles de Turle et Corvago, 2º moitié du XVIIº siècle. Papiers divers relatifs à la famille d'Aliès Du Bourg, XVIII° siècle.

Paplers divers relatifs à la famille d'Omézon, XVIIIe siècle.

Livre des grains, 1713-1749.

Lettres diverses adressées au chevalier d'Aliès de Mondonville, à Albi, 1728-1764, dont une du secrétaire d'Etat Saint-Florentin.

Inventaire de meubles, 1749.

9 lettres attribuées à la présidente, deuxième moitié du XVIIIe siècle. Lettres diverses adressées à la présidente, et papiers divers l'intéresaant, deuxième moitié du XVIII° siècle.

Evénements de 1774, par Mathias Du Bourg, 4 cahiers de 4 pages.

Evénements de 1776, par Mathias Du Bourg, 5 cahiers de 4 pages.

Lettres diverses adressées à Armand Du Bourg, première moitié du XIXº siècle.

Lot n° III — Bibliothèque municipale de Toulouse (dépôt provisoire)

Tous les documents passés provisoirement de la place Saintes-Scarbes la B.M.T., via Tournier-Delaruelle-Saint-Blanquat-Caillet, et qui avaient peut-être été colligés par le premier intermédiaire, constituent, en somme, fonds « Illuminisme » (« Martinisme » a écrit Maurice Caillet) des archives Du Bourg, Plusieurs pièces demeurées aux A.M.T., qui les conserve présentement en dépôt, complètent ce fonds. L'inventaire ci-après en incorpore les mentions (signées d'un astérisque), et les documents seront versés au fonds que le Dr de Roaldès Du Bourg m'a accordé

le privilège de classer, d'inventorier et de publier, lorsque les quatre lots où ses archives familiales sont divisés auront été par ses soins regroupés.

Il va de soi que chaque pièce, ou chaque série de pièces, sera décrite d'une manière précise, dans l'édition qui en sera faite, ou l'étude qui y recourra.

1. Correspondances

Toutes les lettres sont autographes, sauf mention contraire. Beaucoup ne sont pas signées, mais les identifications sont certaines. La plupart sont adressées à Mathias, puis à Joseph Du Bourg; quelques-unes à leur mère, la présidente; les autres à Mazade de Perçin et à Vialette d'Aignan. Le premier nombre est celui des lettres, dont l'année ou les années extrêmes sont indiquées ensuite.

années extremes sont indiqué	es e	nsuite.
ARCHBOLD, Dr. Jean-Baptiste BOYER, Jean-Jacques BRETHON et al. Voir: FOUR et al. DESERBE Voir: CERT I	3	1788 1787-1790. Voir aussi : FOURNIE
DESERRE. Voir : SERE, de		
DU BOURG, Joseph	3	1777-1779 + 2 brouillons de lettres, de 1778 et s.d. respectivement. Voir aussi : Fragments extraits de diverses lettres
DU BOURG, Mathias	4	
DU BOURG, Philippe	10	
DULAC DE LAVARANN	2	1790
DU PARSIN DU ROY D'HAUTERIVE. Voir : HA TERIVE, Du Roy d'	1	(copiée par Vialette d'Aignan) 1779
FOURNIE, abbé Pierre	7	(dont 1 copiée par Boyer) 1782- 1792. Voir aussi : FOURNIE et al.
FOURNIE, BRETHON, LALANNE LABORY	1	1781
FROGER DE LA RIGAUDIERE, Jea		
	5	1787-1790
GRAINVILLE, Pierre-André de	2	1780-1787
HAUTERIVE, Du Roy d'		(dont 3 s.d., de 1781, ca 1781 et 1782 respectivement) 1777-1790.
LABORY et al. Voir : FOURNIE et a	al.	1111-1130.

1 1790

LAFORCADE

et al.

LALANNE et al. Voir : FOURNIE

LAVARANN, DULAC DE. Voir: DULAC DE LAVARANN

MAZADE DE PERCIN, Bernard de 20 (dont 3 s.d.) 1775-1781 + 1 brouillon de lettre et 1 plan de lettre, tous deux de 1779 et 1 feuillet p.s., s.d., de 1784

SAINT-MARTIN, Louis-Claude de 54 1776-1785 SERE, de 3 1777-1788

VIALETTE D'AIGNAN, Etienne 55 (dont * 3) 1779-1790. Voir aussi : DU PARSIN

WILLERMOZ, Jean-Baptiste 3 1781-1783
*** (non_identifié), d'Annonay 1 1783

Fragments extraits de diverses lettres ayant en vue les vraies connaissances, copiés par Joseph Du Bourg, sur les cent quatre premières pages d'un manuscrit lacunaire de 108 p. (Extraits de Mazade de Percin, de Saint-Martin, de de Sère, etc...), 1776-s.d. (1780 au plus tôt).

2. Textes

Tous les manuscrits sont autographes sauf mention contraire. Les titres en italiques sont textuels, mais l'orthographe et la ponctuation en ont été modifiées. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de feuilles écrites. (Pour faciliter les descriptions, celles-ci se comptent en pages et non pas en feuillets).

- 1. DU BOURG, Joseph. Note sur « Juif » et « Hébreu » Instruction sur le nombre 3. 4 p. (1 et 2, respectivement).
- Copie de la Préparation à la réception d'apprentif...; cf. n° 12.
- Copie d'extraits de Swedenborg, annotés par Philippe Du Bourg; cf. n° 8.
- 2. DU BOURG, Mathias. * Mémoire, sans titre, sur la manière dont l'univers secourt l'homme, selon la doctrine coen; sur une colonne avec notes marginales de la même main, 16 p. (10).
- 3. Discours de r. [sc. de réception dans l'ordre des élus cohen], approuvé in fine par Mazade, 12 p. (8).
- 4. * Mémoire, sans titre, sur les idées innées et le système des sensations, sur une colonne presque tout, 8 p. (8).
- 5. * Autre mémoire, sans titre, sur les idées innées et le système des sensations; sur une colonne presque tout, 8 p. (7); inachevé. Le deuxième cahier seul se trouve dans le lot resté aux A.M.I.
- 6. Philosophie Métaphysique, notes et réflexions, 48 p. (27).
- (*) Présentement dans le lot des A.M.T.

7. LECTURES PHILOSOPHIQUES:

- A. * 1760. L'Esprit des lois [par Montesquieu], 36 p. (17) + 2 p. (1) de 1761 sur les paysans et l'agriculture. Un ajouté, p. 14, porte la date
- B. * 1766. Epicure, 4 p. (2).
- C. * 1767. Platon dit [...]: sur une colonne, 4 p. (2).
- D. * I. 1767. Discours préliminaire de l'Encyclopédie, 40 p. (19).
- E. * Encyc. [sc. Encyclopédie] Homme, 34 p. (23).
- F. I. 1767. De la Nature. Partie 1^{re}, 4 p. (2).
- G. * Locke. De l'Entendement humain. 1772, 36 p. (32).
- H. * De l'Esprit, de l'homme et de son éducation. Par Helvétius. 1774,
- 8. DU BOURG, Philippe. Observations sur le livre intitulé « Du Commerce de l'âme avec le corps » [par Swedenborg]; en deux parties: a) mémoire, 12 p. (11); b) remarques sur la colonne de droite en regard d'extraits du livre copiés sur l'autre colonne par Joseph Du Bourg,
- .. DU ROY D'HAUTERIVE. Voir: HAUTERIVE, Du Roy d'.
- 9. FROGER DE LA RIGAUDIERE, Jean-Jacques. Requête-engagement pour entrer dans l'ordre des élus cohen, Toulouse et Paris, 25 mars
- .. HAUTERIVE, Du Roy d'. Copie d'une Invocation ...; cf. n° 10.
- 10. Invocation pour le M° élu, de l'ordre des élus coen, copiée par d'Hauterive, 16 p. (12).
- 11. MAZADE DE PERCIN, Bernard de. Mémoire, sans titre, sur les
- .. Approbation d'un discours de Mathias Du Bourg; cf. n° 3.
- 12. Préparation à la réception d'apprentif de l'ordre des élus coen, copiée par Joseph Du Bourg, 4 p. (2).
- 13. VIALETTE D'AIGNAN, Etienne. Essai d'un discours de M. Vialet à la réception du M. Chev' de Guibert prononcé le 24 mars 1788, copie d'une main non identifiée, 4 p. (3).

Lot n° IV — Bibliothèque municipale de Toulouse (acqui-

Le produit d'une ou de plusieurs fuites des archives de la famille Du Bourg a été mis en vente après la deuxième guerre mondiale ; une partie en a été acquise par la B.M.T. C'est ainsi que, sous la cote unique Ms 1848, ce dépôt conserve, entre 36 pièces: 1 lettre d'Etienne Du Bourg abbé de Gimont (1741); 1 lettre de Joseph Du Bourg (1781),

lettre de Mathias (1777) et 3 lettres de Philippe (1773), toutes cinq adressées à leur mère; 1 lettre de Philippe à son frère Mathias (1773); I lettre de la marquise de Livry à la présidente (14 avril 1776 : égarée lu lot présentement conservé à Saint-Georges-de-Luzencon); enfin plunieurs lettres adressées à des membres de la famille Du Bourg et plusieurs documents qui l'allèguent. Rien ne ressortit dans ce lot à l'Illuminisme, ni à quelque idéologie explicite que ce soit.

Lot n° V — Manoir Du Bourg, à Saint-Georges-de-Luzencon (dépôt provisoire)

Au manoir de Saint-Georges-de-Luzençon, où l'accueil généreux, conflant et l'hospitalité tournèrent, en quatre jours, à une amitié que je chéris, les documents occupent une dizaine de cartons, très divers, parmi lesquels de nombreuses correspondances, celle, par exemple, où Bruno narre par le menu à sa mère un voyage en Italie. Ces documents couvrent la période du XVIº au XIXº siècle. Le comte Mathias Du Bourg a bien voulu m'autoriser à fouiller en toute liberté les boîtes qu'il m'avait d'abord démontrées.

Après avoir passé en revue l'ensemble du lot, il m'est apparu qu'une seule pièce intéressait directement nos objets, quoique beaucoup d'autres compromissent nos gens. Une seule pièce, mais quelle pièce! Les quelque 750 lettres où, entre 1763 et 1792, la marquise de Livry, de Paris ou de sa campagne à Soisy, informe la présidente Du Bourg sur la vie parisienne et fait écho aux épisodes toulousains que sa correspondante lui a divulgués. Y affluent, dans les années 70 et 80, les faits hétéroclites par quoi l'activité illuministe et, plus généralement peutêtre, occultiste avant la lettre, s'est alors déployée. Rappelons qu'une lettre de la série en a été distraite clandestinement et appartient aujourd'hui à la B.M.T. (cf. supra, lot n° IV).

Ce lot comprend aussi la copie par une main non identifiée mais contemporaine de l'original, d'une lettre de Saint-Martin à Mazade de Percin, en date du 5 juillet 1784, dont l'autographe est conservé dans le lot B.M.T. des archives familiales.

Annexe — Archives de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne. à Toulouse (acquisitions)

1. Documents administratifs

Les séries B. (archives du Parlement de Toulouse et des Eaux et Forêts) et E. (familles) comprennent de nombreux documents relatifs aux membres de la famille Du Bourg qui furent conseillers ou avocats au Parlement, grands maîtres des Eaux et Forêts, ou évêques de Rieux. (Renseignements aimablement communiqués par Mile G. Cagniant, conservateur). Ces documents sont passés des administrations d'Ancien Régime aux Archives départementales et aucun ne paraît provenir des archives familiales de la maison Du Bourg.

2. Un don posthume de Tournier?

Le 6 décembre 1956, le chanoine Etienne Delaruelle fit don aux Archives départementales d'un lot de parchemins et de papiers provenant de l'église toulousaine de la Daurade et de confréries (série J). Ces documents avaient-ils été prélevés sur le fonds Tournier par le donateur, ou bien avaient-ils été acquis par celui-ci dont on sait qu'il a, de même que son double confrère, fort bien étudié la Daurade ? Je ne sais.

(Quoique seule l'histoire posthume des papiers de Tournier nous intéresse, et encore est-ce subsidiairement quand ils ne traitent pas d'illuminisme, je porte ici mémoire de plusieurs dons que le savant ecclésiastique avait effectué, de son vivant, aux A.D. de la Haute-Garonne).

De la présente édition

1. Cinquante-quatre lettres

Chaque lettre est décrite dans les notes critiques, et le texte en est reproduit intégralement selon les règles que nous énoncerons tout à l'heure. Des indications générales suffiront donc en ce premier sous-chapitre.

Les 54 lettres de Saint-Martin, dont cet ouvrage procure l'édition, sont autographes ; 7 sont signées, ou bien du patronyme entier, précédé quelquefois de la particule, ou bien du patronyme abrégé.

Aucune enveloppe (l'époque en usait peu) ni aucune feuille d'enveloppe ne nous est parvenue; il est probable qu'aucune n'a jamais été conservée. Seules connaissons-nous donc les adresses qui figurent sur l'une des pages de la lettre, et que nous transcrivons.

Toutes les lettres sont datées, sauf une, la première, qu'il est aisé de situer dans le temps à un mois près. La correspondance commence en 1776 et se termine en 1785.

J'ignore si Saint-Martin continua d'écrire, après 1785, aux Du Bourg, des lettres qui auraient été perdues, mais j'en doute.

Je doute plus encore, car la lecture des lettres conservées incite à écarter cette hypothèse, que des lettres de Saint-Martin aux mêmes correspondants, durant la même période, aient été égarées.

Il faut d'ailleurs souligner avec quel soin, dont leur état présent témoigne, cette correspondance, ainsi que la quasi totalité des archives Du Bourg a été ménagée par la famille. Pour sa part, Mgr Tournier en améliora le classement et les manipula sans indélicatesse. Mais il se permit de cocher en marge et dans le texte, des passages, de souligner des mots et d'inscrire en tête des noms de signataires, avec un crayon—péché véniel — mais parfois aussi avec un crayon-encre, ô Monseigneur!

Aux Archives municipales, M. de Saint-Blanquat changea les chemises, en ajouta, mit en boîtes

Mais la Bibliothèque municipale ne toucha pas à son lot, qui comprend nos lettres, sauf pour les soumettre à un estampillage abusif.

D'où vient que le cachet à encre de la B.M.T. marque à jamais chaque lettre de Saint-Martin aux Du Bourg, propriété pourtant des héritiers.

Ces signes apposés par Tournier et par la B.M.T. sont notés ici une fois pour toutes.

Des marques plus anciennes, et légitimes, figurent aussi sur le plus grand nombre des lettres: pain à cacheter aux armes de la famille Saint-Martin (« D'azur au lion naissant d'or coupé de gueules à une fasce ondée d'argent »), cachet postal, inscription manuscrite de la poste. Ces signes extérieurs sont relevés dans les notes critiques.

Une main anonyme, mais ancienne, peut-être contemporaine de la correspondance, a numéroté, à la plume, sur la première page, les lettres suivantes, qui sont toutes adressées au conseiller ou au chevalier : V, VII, VIII, XI, XIV, XX, XXII, XXIII, XXV, de 1 à 9 respectivement; XXX, XXXI, XXXII, de 11 à 13 respectivement. Il n'y a pas de n° 10: inadvertance de l'annotateur, ou lacune d'une lettre? Rien, du moins, ne prouve, ni même ne suggère une lacune ailleurs que dans la numérotation, dont on voit qu'en tout cas elle ne comprend pas toutes les lettres d'une série.

En appendice de son *Mesmérisme à Toulouse*, Clément Tournier a publié des lettres du XVIII[®] siècle tirées des archives Du Bourg. Parmi ces lettres, il en est de Saint-Martin, partielles. Voici la liste des fragments de notre correspondance qui ont été édités, dans une orthographe modernisée, par Tournier. Je réfère aux lettres par les numéros de notre édition, suivis entre parenthèses du numéro de l'édition de Tournier (T); je réfère aux pages du livre de Tournier par leurs chiffres:

- II (L) In extenso, excepté le p.s., ap. T., pp. 128-130.
- VI (LI) « Est-ce tout de bon [...] encore donner de la bouillie... », ap. T., pp. 130-132.
- XXV (LIV) « ... Je respecte, j'honore [...]. Mes hommages et tendres compliments à tous les vôtres. », ap. T., pp. 139-142.
- XLIX (LVI) « Le magnétisme animal [...]. C'est à ceux qui sont avertis à se tenir en garde. », ap. T., pp. 145-146.

De plus, Tournier cite, dans son propre texte, l'expression de Saint-Martin pour désigner Elisabeth « la grande fleur aux yeux noirs » (p. 21; cf. lettre n° IX).

Ces quatre extraits sont accompagnés de brefs commentaires de Tournier, favorables aux Du Bourg, tièdes à l'endroit de Saint-Martin et très hostiles à l'illuminisme; mais, en somme, tout à fait dépourvus de valeur. Passons.

2. Règles de transcription

Gratifié du texte autographe d'une correspondance inédite (à l'exception des quelques fragments publiés par Tournier), notre travail d'éditeur était simple dans son principe: procurer une édition intégrale et exacte du manuscrit. Tel a été notre but.

Voici comment nous avons essayé de l'atteindre.

Toutes les lettres ont été reproduites et le texte de chaque lettre est donné in extenso.

La description de chaque lettre est donnée au début des notes critiques qui la concernent.

La division du texte de la lettre en paragraphes a été conservée; le texte de l'adresse inclut les fins de lignes.

Les mots repris ou repassés ont été signalés comme tels dans les notes critiques, à moins qu'il ne s'agit d'une erreur de plume. Lorsque le mot écrit, ou commencé, d'abord a pu être déchiffré sous la graphie nouvelle, les notes critiques l'enregistrent aussi.

Les mots rayés n'ont pas été transcrits dans le texte, mais on les a répertoriés dans les notes critiques.

Les mots ajoutés en interligne ou dans la marge ont été imprimés à leur place; leur caractère d'ajouts a été relevé dans les notes critiques.

Les mots ou les parties de mots entre crochets droits, suivis d'un point d'interrogation, correspondent à la restitution hypothétique de mots ou de parties de mots qui manquent, à cause d'une déchirure du papier, dont est souvent responsable la brisure du sceau, lors de l'ouver-

ture de la lettre; ou encore, ils correspondent à la restitution hypothétique de mots ou de parties de mots que le sceau recouvre.

L'orthographe — qui comprend l'accentuation — et la ponctuation ont été scrupuleusement respectées, à une seule exception près, celle des bévues : il nous a paru que l'absence, en quelques cas, d'accent grave sur la préposition à et l'adverbe où, et l'absence, en quelques autres cas, de cédille sous le c pouvaient être tenues pour des lapsus ; car Saint-Martin écrit habituellement cet accent et cette cédille, quand il convient. Nous les avons donc restitués lorsqu'ils manquaient à tort, sans l'instruire d'ailleurs. De même, parfois, pour l'apostrophe. Mais, en cette dernière espèce, nous avons, dans quelques cas, ajouté l'apostrophe qu'exigeait la commodité de la lecture, selon l'usage moderne, lors même que Saint-Martin ne l'utilise habituellement pas.

De même, quant à la ponctuation, pour quelques signes, mais, en ce dernier cas, mes ajouts ont été signalés comme tels dans les notes critiques.

En revanche, nous avons modifié certains détails de présentation, dont le maintien eût entraîné des inconvénients que n'aurait compensés aucun avantage, et qui ne nous ont pas semblé faire partie intégrante de l'orthographe ni de la ponctuation. Ces détails de présentation, sur lesquels a porté notre correction, sont les suivants:

A) L'usage des majuscules initiales est, chez Saint-Martin, incertain et insignifiant; nous l'avons corrigé selon l'usage moderne. (Dans le cas des pronoms et des adjectifs qui se rapportent à Dieu, nous avons été aussi économes que possible des capitales initiales; dans le cas des Du Bourg, nous avons gardé l'habitude ancienne du « d » minuscule).

B) Saint-Martin n'utilise pas d'ordinaire le trait d'union; nous avons rétabli le trait d'union chaque fois que l'usage moderne l'exigeait.

C) Saint-Martin fait suivre très généralement les nombres écrits d'un point qui ne possède aucune valeur de ponctuation à proprement parler. Nous avons régulièrement supprimé ces points dont la présence dans le texte imprimé eût dérouté le lecteur, pour nul bénéfice. Quand la commodité du lecteur l'exigeait, nous avons remplacé ce point par une virgule et le remplacement est signalé dans les notes critiques. Mais nous avons transcrit en chiffres ou en lettres respectivement les nombres que Saint-Martin avait écrits en chiffres ou en lettres.

D) Parfois Saint-Martin souligne, et parfois il ne souligne pas les titres d'ouvrages et les citations en langues étrangères. Nous avons régulièrement imprimé en caractères italiques tous les titres d'ouvrages et toutes les citations en langues étrangères, que Saint-Martin les ait ou ne les ait pas soulignés. Tous les autres mots imprimés dans notre édition en caractères italiques correspondent à des mots soulignés dans le manuscrit autographe.

E) Souvent, le point final de la dernière phrase d'une lettre se prolonge en trait. Nous n'avons pas transcrit ni signalé cette particularité.

F) Le paraphe sous la signature, souvent un simple trait, a été signifié dans notre transcription par la composition de cette signature en caractères italiques.

G) Nous n'avons pas distingué dans la transcription du texte les s d'ancien style et les s de nouveau style, que Saint-Martin emploie indifféremment.

H) Sous certaines lettres en exposant de mots abrégés, Saint-Martin a inscrit un point. Des difficultés d'ordre typographique nous ont empêchés de le transcrire.

3. Abréviations employées par Saint-Martin

Parmi les abréviations que Saint-Martin emploie dans nos lettres, et que nous avons toutes gardées, celles-ci pourraient embarrasser le lecteur inaverti. Avertissons-le donc :

 $A_{\cdot \cdot \cdot}$ a = Amen, amen.

c. = cordon (rituel chez les élus cohen).

Ch. = cher.

= frère. = l'Eternel.

M., M° = maître (titre cohen); une fois (lettre n° X) = mère.

o. = orient (expression maçonnique pour désigner un lieu géogra-

0. = Ordre (des élus cohen).

P. = puissant (épithète cohen).

T. = très.

La répétition des lettres abréviatives indique le pluriel.

Les autres abréviations sont assez usuelles pour se développer d'ellesmêmes dans l'esprit du lecteur.

Un fonds illuministe

Exploitation

Le lot n° III (selon notre inventaire) des archives Du Bourg, qui comprend notamment les lettres de Saint-Martin et auquel il faut joindre (comme le fait l'inventaire) plusieurs pièces du lot n° II et de très nombreux passages des lettres de la marquise de Livry, relevant du lot n° V, ce lot constitue dans son entier et avec ces ajouts un fonds documentaire, s'agissant de l'illuminisme, principalement en France, au XVIII° siècle. Sa richesse est telle que seule la surpasse celle du fonds J.B. Willermoz de la Bibliothèque de la ville de Lyon.

Un programme détaillé d'exploitation ne peut être élaboré, car le progrès et les formes de celle-ci dépendront des circonstances, plus incertaines que jamais, du travail sans cesse croissant de l'inventeur, tant en domaine saint-martinien et martiniste que dans maint domaine analogue; et ces circonstances seront suscitées elles-mêmes, comme toujours, par la combinaison des événements extérieurs, des choix que le goût ou le devoir inspire, des pulsions profondes enfin, d'où tout, au bout du compte, provient, bon gré, mal gré, déterminant les motifs et les mobiles apparents. Mais croyons et apprenons à savoir, dans la mouvance de Saint-Martin et de ses émules, au petit pied la plupart, que le Désir essentiel et divin, détermine lui-même l'Inconscient, surdétermine la liberté et le destin, tantôt voilé, tantôt illuminant, toujours actif dans la conscience supérieure. Comment, dès lors, brider l'avenir? Comment s'en défier?

Mais le privilège qui me fut accordé par les ayants droit légaux et moraux m'oblige et, Dieu voulant, le fonds Du Bourg (comme il convient que soit désormais nommé en bref, dans les études, le fonds illuministe des archives Du Bourg) ne dormira pas, ni même ne sommeillera (28).

Aussi bien, sitôt l'identification et la localisation achevées, avonsnous publié l'histoire et l'inventaire qui précèdent, et publions-nous ci-après, selon les règles ci-dessus, les lettres de Saint-Martin. Ce document, d'un intérêt exceptionnel, ne pouvait attendre plus longtemps.

Il n'est pourtant que le second à voir le jour. Le premier fut l'Invocation pour le M° élu, c'est-à-dire le maître élu cohen (29).

En troisième lieu seront publiées les lettres de l'abbé Pierre Fournié (30).

De la masse qui demeurera sous le boisseau, nous produirons peu à peu des pièces in extenso et des extraits de lettres et de textes. Nous les intégrerons aux ensembles convenables et nous les commenterons.

En particulier, les renseignements biographiques relatifs au Philosophe inconnu, recueillis au fil des correspondances, seront distribués dans le Calendrier de la vie et des écrits de Louis-Claude de Saint-Martin (31).

Au Dr Henry de Roaldès Du Bourg et à la famille Du Bourg de Luzençon, je ne saurais trop souvent représenter ma gratitude. Mais mon remerciement s'étendra à ceux qui, de quelque manière, ont facilité ma tâche de chasseur : M. Odon de Saint-Blanquat et sa collaboratrice Mme Geneviève Maillard, M. Maurice Caillet et son successeur, à la direction de la B.M.T., M. Jean Goasguen, qui dispose d'une collaboratrice aimable et efficace, Mme Geneviève Salvador. Quant à ceux qui soutiennent sans relâche ma tâche d'éditeur, le Dr Philippe Encausse et le professeur Eugène Susini, ils sont amis si chers et si complices que de les remercier irait de soi, si ce n'était dérisoire ; de même, assurément, pour Catherine, constante à l'œuvre.

Annonce d'un bilan

Sur la doctrine du magnétisme animal et sur sa pratique, sur Mesmer et les Puységur, ses maîtres, et sur leurs disciples, le fonds Du Bourg offre du nouveau. Aussi sur le ménage que firent le mesmérisme et le somnambulisme artificiel avec d'autres variétés, plus épurées et plus avouées, de l'illuminisme. Et encore sur sa vogue incroyable : la marquise de Livry a peur de Saint-Martin, elle mentionne, deux ou trois fois, Swedenborg comme un événement de librairie et Cagliostro commence à lui importer vraiment quand l'affaire du Collier s'en mêle. Mais pour le magnétisme animal, surtout comme thérapie, quelle passion!

Les élus cohen ont échappé à la curiosité de la marquise, et de bien d'autres témoins du temps. Ce fut à dessein. Grâce au fonds Du Bourg, le visage et l'existence de plusieurs fidèles de Martines de Pasqually seront mieux dessinés : par exemple, d'Hauterive et Vialette, et, au premier rang, l'abbé Fournié, dont les vertus et les charismes causent l'admiration de tous ses frères.

Surtout, le temple cohen de Toulouse s'enrobait, jusqu'à ce jour, de pénombre, presque invisible, même aux yeux d'Alice Joly, de Van Rijnberk et de Le Forestier. Il va entrer dans la lumière. En maintenant la tradition martinésiste, en résistant à la propagande de Willermoz pour son Régime écossais rectifié où il enchâssa la théorie de la réintégration, mais qui est incapable de la théurgie, Toulouse a vengé le maître qui y avait souffert un premier échec, lors de la première tentative connue d'implanter le rite des cohen.

A Toulouse et autour du temple de Toulouse, dont les Du Bourg, Joseph, Mathias, la présidente, sont les piliers avec leur allié Mazade, l'ordre des chevaliers maçons élus cohen de l'univers subsiste, il opère. De ce centre, nous voyons d'Hauterive se conduire, à sa coutume, comme le grand souverain qu'il n'est pas. Et qu'il saurait d'autant moins être, estimera de Sère, substitut universel de Martines, qu'il réside à Londres : « Mais notre ancien maître de Pascoualy avait établi le foyer à Bordeaux qui alimentait toutes les autres parties. Il ne m'a pas dit de le transporter ailleurs. Le M^{tre} Cagnet ne l'a pas fait non plus ; nous conviendrait-il, à nous membres épars, de le transporter (sans ordre) non seulement dans un autre lieu, mais même dans un royaume étranger, séparé par des mers ? Ce ne sera jamais mon avis, h moins que je n'en vois un ordre sans nul doute ni suspicion.

Je souhaite que l'Eternel comble vos travaux en vous permettant d'admettre M. de Guibert ». La lettre, à la présidente, est de 1778.

Mais l'attachement de d'Hauterive à l'ordre des cohen est permanent, indéfectible. Il l'exprime dans les paroles typiques où il dénonce Mathias Du Bourg, en date du 22 septembre 1786, « les doctrines d'erreur et de mensonge qui ont fait leurs efforts pour se glisser dans l'ordre et qui, jusqu'à présent n'ont séparé que les Lugduniens qui, selon votre dernière, viennent de rompre les seuls liens qui les unissent à nous, ayant rompu depuis longtemps les liens spirituels et ayant formé de la science un monstre hideux de magnétisme, prophétisme, directoires, ayant séparé tous nos principes comme gangrène [...] ».

L'ordre des cohen, dont l'arbre très prétentieux du Régime écossais rectifié tend à cacher la forêt rapetissée mais condensée, verdoie donc en 1786. Mais tout autant en 1789 et 1790. Son activité ne se prouve pas seulement, au fonds Du Bourg, par des voyages et des messages personnels; des détails fort bienvenus l'attestent qui concernent le dogme et la liturgie. Et il y a peut-être plus à tirer qu'il n'y paraît d'une confidence sur l'Enchiridion du pape Adrien, que possédait Martines de Pasqually...

Le rôle de Saint-Martin dans l'ordre, confirmé, nous frappe. En 1777, il vient à Toulouse pour initier Mathias, mais au début des années 80, son autorité en l'espèce est magistrale. Inutile de souligner qu'il se montre très persuadé.

Mais Saint-Martin n'a jamais cessé d'être lui-même, lui-même à jamais se réalisant. Et c'est sur ses lettres éditées ci-après, et dont d'autres documents du fonds Du Bourg étayent ça et là le témoignage; c'est avec Saint-Martin lui-même que je conclurai.

Sans épiloguer les trois projets toulousains de mariage et ce projet, qui m'enchante, du mariage que certains frères avaient rêvé et qui eût uni la veuve de Martines à son plus élégant élève; sans reprendre

ses propos épistolaires sur les nombres, les visions, ou la mort; sans organiser les données des lettres qu'on va lire et, j'en supplie le lecteur, méditer, afin d'évoquer ici « Louis-Claude de Saint-Martin et le martinisme d'après une correspondance inédite » (32), je considère celui dont il est vrai que, de plus en plus, l'intimité dans le commerce m'incite

L'homme et l'homme simple que Sainte-Beuve rencontrait dans le Portrait de Saint-Martin par lui-même (33), le revoici tout au long des cinquante-quatre lettres aux Du Bourg. Saint-Martin est un ami exquis, un prétendant exemplaire et pitoyable, un pré-romantique très roman-

Mais l'humanisme de cet homme est le divinisme, il n'est simple que parce qu'il est vrai non seulement au-delà mais au sein même des problèmes de personnes, à commencer par la sienne propre, et de

Saint-Martin est aussi le Philosophe inconnu, un guide moral, intellectuel, spirituel, plein de rigueur et de finesse.

Les qualités qui s'attachent, chez Saint-Martin, à sa fonction procèdent de la même expérience qui l'habilite au ministère : initié ou mystique, selon qu'on préférera, car il est un degré d'où la distinction s'efface, y étant abolie, et Saint-Martin l'a atteint.

C'est que Saint-Martin, le Philosophe inconnu, cet esprit sublime et clair, ce cœur sensible et perspicace, cet expert en complexité, exer-

A l'image qu'il proposera du soleil qui se lève joyeux dans l'espoir de joindre la lune, Saint-Martin a cherché la Sagesse divine. Il en a quêté les signes par le moyen d'opérations théurgiques, il a tâché de les déchiffrer dans le symbolisme de la nature et de l'homme qui n'est qu'enseveli dans la nature. Il l'a poursuivie en priant, en gémissant, en chantant, comblé de bonheur en somme.

Sophie lui a échappé sous l'avatar déchu d'une compagne de chair et de sang, et l'affection filiale compensa, sur quatre femmes également

Mais cet échec lui a valu des consolations toutes sophianiques, de l'ordre du divin et du seul divin.

Ayant beaucoup connu, beaucoup éprouvé, peu de ce qui est humain lui ayant échappé aux trois plans de la matière, de l'astral et de l'esprit, il découvrit enfin la vérité très simple : « De toutes les routes spirituelles qui se sont offertes à moi, je n'en ai pas trouvé de plus douce, de plus sûre, de plus riche, de plus féconde, de plus durable, de plus divine que celle de la pénitence, et de l'humilité » (34).

C'est terrible.

R. A.,

Château d'Eoux, en la première pleine lune d'automne, l'an 1977.

NOTES

- (1) Mon portrait historique et philosophique..., op. cit., nº 303.
- (2) Aujourd'hui nº 6. (Le XVIIIe siècle francisait le nom de la place en Saintes-Carbes »). Sur l'hôtel Du Bourg, cf. Jules Chalande, Histoire des rues de Toulouse. Monuments. Institutions. Habitants, deuxième partie, Toulouse, Imprimerie de J. Bonnet, 1927, pp. 295-296.
- (3) Cf. « Visite des châteaux de Rochemontès et de Merville », L'Auta, Toulouse, n° 358, novembre-décembre 1968, pp. 121-126; histoire, description de l'état présent et bibliographie. A celle-ci ajouter l'évocation de Rochemontes en 1911 par Clément Tournier, Le Mesmérisme à Toulouse, suivi de lettres inédites sur le XVIII° siècle. D'après les Archives de l'Hôtel du Bourg, Toulouse, Imprimerie de Saint-Cyprien, 1911, pp. 173-174. Ce livre de Tournier, sur qui nous reviendrons, concerne au plus près notre affaire, nous y reviendrons aussi. Il manque à la B.N. et, à ma connaissance, dans toutes les bibliothèques publiques de Paris, mais un exemplaire en est conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse (coté Lm C 6496) et un autre aux Archives municipales de la même ville (coté E³).
- (4) Pour la généalogie, cf. Henry Du Bourg, Recherches sur la maison Du Bourg, Toulouse, Imprimerie de P. Rivière, 1881, 4 vol. A compléter par J. Villain, La France moderne. Grand Dictionnaire Généalogique. Historique et Biographique, III (Haute-Garonne et Ariège), Montpellier, Imprimerie-Lithographie Firmin, Montane et Sicardi, 1911, pp. 129-134.

Les armoiries des Du Bourg se lisent: D'azur à 3 branches d'épines d'argent posées en pal, 2 et 1. Devise: Lilium inter spinas.

Le Dictionnaire de biographie française (en abrégé DBF) consacre pluseurs notices du tome XI, 1967 à plusieurs membres de la famille Du

Bourg. Nous référons infra à chaque notice par la seule mention de la colonne, ou des colonnes, qu'elle occupe.

De même à la colonne, ou aux colonnes, du tome XLII, 1910, du Catalogue général des ouvrages imprimés de la B.N., qui conserve des ouvrages écrits par plusieurs Du Bourg de la famille, dont quelques-uns seront cités infra (en abrégé CGBN).

- (5) DBF, 1035-1036; CGBN, 830.
- (6) DBF, 1036.
- (7) Sur la famille Du Bourg au XVIIIe siècle et, particulièrement sur les amis de Saint-Martin et leur goût de l'illuminisme, cf. Clément Tournier, Le Mesmérisme à Toulouse..., op. cit. et dom Du Bourg, Monseigneur Du Bourg, évêque de Limoges..., op. cit. infra, in note 10.
- (8) Cf. Roger de Vivie, Les Femmes et la société de nos derniers parlementaires toulousains, Toulouse, Imprimerie Lagarde et Sebille. 1901 (faible); Louis Battifol, «Une présidente de province au dix-huitième siècle», La Revue hebdomadaire, 14 mars 1908, pp. 207-228 (fort médiocre); Clément Tournier, Autour de la maison Du Bourg. Notes et documents, Toulouse, Imprimerie de Saint-Cyprien, 1926 (extrait de la Revue historique de Toulouse; B.M.T. Lm Č 5300, A.M.T. G⁵), pp. 43-48.
- (9) DBF, 1046-1047; Clément Tournier, Le Conseiller Mathias du Bourg. Une famille toulousaine au moment de la Révolution, Toulouse, Imprimerie de Vialelle et Perry, 1907 (texte d'une conférence prononcée à Institut catholique de Toulouse, le 28 mai 1907, extrait du Bloc catholique, 1907).
- (10) DBF, 1048-1049; Dom Du Bourg, La vie religieuse en France sous la Révolution, l'Empire et la Restauration. Monseigneur Du Bourg, évêque de Limoges, 1751-1822, Paris, Librairie académique Perrin, 1907. Clément Tournier, «L'abbé Du Bourg, disciple toulousain de l'abbé de l'Epée », in Autour de la maison Du Bourg, op. cit., pp. 49-60.
- (11) Du Mesmérisme à Toulouse traite, au principal, le livre cité de Tournier, qui porte ce titre.

(12) Calas, F.º. P.º. (Histoire de la R.º. Loge l'Encyclopédique or de Toulouse depuis sa création jusqu'à ce jour, Toulouse, s.n., 1887) inscrit sur la liste des plus éminents toulousains qui furent membres de la loge entre 1787 et 1800, en compagnie de quelques autres ecclésiastiques, « l'abbé Dubourg, chanoine de Saint-Etienne » (p. 61).

Cette loge fut formée en 1787, constituée par le Grand Orient de France en 1787, selon Calas, en 1788 selon Le Bihan, et installée en 1789. Cf. aussi Alain Le Bihan, Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2º moitié du XVIIIº siècle), Paris, Bibliothèque nationale, 1967, p. 239 (qui ignore l'opuscule de Calas).

Dom Du Bourg (Monseigneur Du Bourg..., op. cit.) enregistre la mention de Calas, Ella l'opharmes II.

tion de Calas. Elle l'embarrasse. Il commence par observer qu'il y avait à Toulouse peu avant la Révolution des loges martinistes dont Calas ne parle pas — loges martinistes, précise-t-il « émanées de celles de Bordeaux et d'Avignon » et cite « quelques passages de l'instruction envoyée le 22 mars 1787 de la Loge de Bordeaux à celle de Toulouse » (pp. 79-81); ce document reste à identifier. La loge martiniste est hypocrite pour dom Du Bourg. Mais elle a «trop de rapports avec les hérésies gnosti-ques du passé, pour se faire accepter des théologiens et, malgré les adhésions isolées de quelques ecclésiastiques aveuglés, on ne peut se flatter d'étendre sur ce terrain les conquêtes. A la maçonnerie toulousaine s'impose donc un nouvel effort [...] » (p. 86). Ce sera l'Encyclopédique. Où fut initié l'abbé Du Bourg, son cousin n'en disconvient pas. Mais dom Du Bourg produit la copie d'une lettre écrite par l'abbé à une dame qu'il ne nomme pas, « où il expose sa résolution, les motifs de sa conduite et son intransigeante fidélité au Saint-Siège » (pp. 91-93). « Il est évident qu'il s'agit ici de la sortie de la franc-maçonnerie » (p. 93), conclut dom Du Bourg; de la démission de l'abbé et de son frère de l'Encyclopédique. Or, à lire le texte, rien n'est moins sûr. Je n'ai pu, hélas, faute de documents, même dans le fonds FM de la

B.N., préciser la carrière maçonnique de l'abbé. Son titre de chanoine ne fournit aucun terminus a quo de son initiation, car il fut nommé au chapitre le 14 décembre 1775, et la loge, rappelons-le, date de 1787.

(13) Clément Tournier, Le chanoine Maurice Garrigou, op. cit. infra,

(14) DBF, 1037.

(15) DBF, 1044; CGBN, 845.

- (16) DBF, 1036-1037; CGBN, 830-832; G. Du Bourg, Sous l'uniforme et sous le froc. Dom Antoine Du Bourg, o.s.b., 1838-1918, Paris, Perrin,
- (17) Cf. Robert Baldick, Vie de J.-K. Huysmans, trad. M. Thomas, Paris, Denoël, 1958, pp. 348-349, et les souvenirs émouvants de dom Du Bourg, Huysmans intime, Paris, Librairie des Saints-Pères, 1908 (extrait
- (18) DBF, 1052; CGBN, 840.
- (19) Gaston Du Bourg était aussi arrière-petit-fils de Mathias et petitfils d'Armand, mais il avait pour père G. Philippe, frère aîné de Marie-Gabriel, le père d'Antoine.
- (20) Tournier a exprimé sa gratitude à Gaston Du Bourg, notamment dans Le Mesmérisme à Toulouse, op. cit., p. 11, n. 11 et p. 173. Il est Du Bourg dont il fait état dans son art. cit., p. 210, n. 1, à moins qu'il ne cite toujours d'après dom Du Bourg dont il cite, ibid., le livre consacré à Mgr Du Bourg.
- (21) Sur Clément Tournier, né à Toulouse, le 26 mars 1872, ordonné prêtre en 1896, chanoine en 1919, curé-doyen de la Daurade puis, en 1923, curé-doyen de Saint-Sernin, protonotaire apostolique et chanoine honoraire d'Udine en 1935, cf. E. Delaruelle, « Nécrologie », Annales du Midi, t. LXIV, 1952, pp. 271-272; « Eloge de Monseigneur Clément Tournier lu en séance publique le 30 avril 1950 par M. Théion de Montangé, l'un des Ouarante, Mainteneure », Passeil de l'Assertice de Montangé, l'un des Quarante Mainteneurs ». Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1951,

C'est le lieutenant-colonel Gabriel Du Bourg, père du présent comte Jehan Du Bourg, qui répondit au remerciement de Clément Tournier, le 12 mai 1921, lorsque celui-ci fut reçu aux Jeux floraux où il avait été élu le 30 janvier 1920. Le discours et la réponse ont été publiés à part (Toulouse, Douladoure, 1921), puis dans le Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1922, pp. 17-49 et 50-73 de la seconde partie respecti-

Un portrait photographique de Tournier est conservé aux Estampes de la B.M.T. Il est reproduit sur la couverture du précieux n° spécial du Bulletin paroissial de Saint-Sernin (avril-mai-juin 1949) consacré à Mgr

(22) « Ayant à sa disposition les archives de la famille Du Bourg, il en retraça l'histoire dans une série d'articles qui permettent d'évoquer la société Toulousaine sous le règne de Louis XVI, les épreuves subies par tous ceux qui tenaient d'une manière ou d'une autre à l'Ancien Régime, le recommencement d'une nouvelle tradition avec les survivants. Avec cette famille nombreuse apparentée à toute la région, c'est tout l'Ancien Régime Toulousain, Gascon et Languedocien, qui se fait

Bernard de Caulet, Monseigneur de Grammont, évêque de Saint-Papoul; Catherine de Riquet, fille de l'ingénieur; Gabriel Du Bourg, conseiller au Parlement de Toulouse et qui tint tête à Maupéou; l'Abbé Du Bourg, disciple Toulousain de l'Abbé de l'Epée; Monseigneur de Saint-Simon, évêque d'Agde : d'autres encore, en attendant que, passée la Révolution, la famille donne un nouveau rejet en la personne de Monseigneur d'Hulst. Et comme Monseigneur du Bourg avait été, sous la Révolution vicaire général de Toulouse, la lecture des registres permit aussi d'étudier la vie chrétienne à Toulouse pendant la Révolution.

Ayant, grâce à ces travaux, acquis une large connaissance du milieu toulousain d'Ancien Régime, Monseigneur Tournier donna une série de petits articles sur Toulouse et notamment son école de peinture du

XVIIº et du XVIIIº siècle.

Mais on ne s'étonnera pas que Saint-Sernin surtout l'ait retenu ». (Delaruelle, art. cit., pp. 271-272).

- Cf. les « Principales publications du même auteur », ap. Clément Tournier, Le chanoine Maurice Garrigou, fondateur de l'Institut de Notre-Dame de la Compassion, 1766-1852, Toulouse, Privat, 1945, pp. VII-VIII. Les études relatives aux membres de la famille Du Bourg ont été citées supra, en références au chapitre de cette famille.
- (23) Sur Etienne Delaruelle, qui naquît en 1904, fut ordonné en 1934 et mourut le 11 juin 1971, cf. les nécrologies par B. Guillemain, Annales du Midi, t. LXXXIV, 1972, pp. 353-360; Philippe Wolff, Revue de l'histoire de la spiritualité, t. XLVIII, 1972, pp. 477-490; Jean Castex, Revue de Comminges, t. LXXXIV, 1971, pp. 233-234. La notice de E. Magnou-Nortier, Le Moyen Age, t. LXXVIII, 1972, pp. 185-188, est médiocre mais procure une bibliographie utile.
- (24) Si cette date et celle du transfert suivant, évoqué au prochain paragraphe, sont si vagues, c'est qu'aucune trace n'en figure dans les registres ni dans la correspondance des A.M.T. et de la B.M.T., et M. de Saint-Blanquat, à l'obligeance de qui nous devons nos deux approximations, n'a pu préciser davantage.
- (25) Peut-être, Delaruelle offrit, en 1956, aux Archives départementales de la Haute-Garonne, d'autres documents tirés du fonds Tournier. Cf. infra, p. 22.
- (26) Cf. Le chanoine Maurice Garrigou..., op. cit.; Un Saint Vincent de Paul toulousain. Vie abrégée du chanoine Maurice Garrigou, fondateur de l'Institut de Notre-Dame de la Compassion (1766-1852), Toulouse, Ed. Privat, 1947.
- (27) Voici, néanmoins, un apercu du contenu des papiers personnels de Tournier, aux A.M.T.

Carton I:

5 dossiers: « Jean de Pins, évêque de Rieux » ; « Monereau, Jean-Pierre » ; « Prêtres déportés de Toulouse » ; « Actes de catholicité » ; coupures de presse relatives au Vieux Toulouse. - 1 liasse: « Diocèse de Rieux » (faits divers) - « Les baptêmes pendant la Révolution à Toulouse » (2 cahiers ms par Tournier). - « Notes servant à l'histoire de Rieux pendant la Révolution » (ms de Tournier). - Notes diverses de Tournier. - Lettres à Tournier (Jules de Lahondès, Desayard de Montgaillard, Cardaillac).

Carton II:

3 dossiers: « Documents d'Eglise toulousains »; « Mariages de Valègue »; « Correspondance 19° siècle ». - 2 registres: « Recette de la fabrique de la Daurade »; « Revenus de la table du Saint-Sacrement de Toulouse » (XVII° siècle). - 1 ms relié parchemin « Journal de 1646, n° 23 ». - 1 « Cahier de correspondance du capitaine archiviste de la 10° Division maritime commencé le 17 août 1827 ». - Collection d'autographes de célébrités, ou de notabilités, du XIX° siècle, parmi lesquelles: Barente, de Berg, Chastellux, Compans, Léo Delibes, Doudeauville, Fournier de Clauzelle, La Rochefoucauld-Liancourt, Louis-Philippe, Luynes, Miromesnil, Palaprat (Jean de Bigot), Pignatelli, Thiers, Villèle.

Cartons III et IV:

Imprimés: livres, brochures et défaits, par divers auteurs, en provenance de la bibliothèque de Tournier.

- (28) L'occasion est bonne de rappeler que l'édition des textes contenus dans « Le manuscrit Watkins » (Les Cahiers de la Tour Saint-Jacques, II-III-IV (1960), pp. 193-215) a pu être menée à son terme, sauf à publier prochainement les deux derniers ouvrages encore plus ou moins largement inédits: les Pensées sur les sciences naturelles et Mon livre vert. Avec ces deux dernières publications, nous aurons rempli le mandat que M. Geoffrey Waltkins nous a si généreusement donné. Te Deum.
- (29) L'Initiation, juillet-septembre 1977, pp. 140-143.
- (30) Cf. «L'abbé Fournié », dossier constitué et présenté par Robert Amadou. IV". L'Initiation, octobre-novembre-décembre 1977. Cette édition inclut aussi les lettres du même auteur conservées à la B.M. de Lyon.
- (31) Cet ouvrage, réalisé avec la collaboration de Catherine Amadou et de Nicole Chaquin, formera deux numéros spéciaux de la revue Renaissance traditionnelle (B.P. 10, 75860 Paris Cedex 18). Le premier volume, qui couvre la période 1743-1777, était en cours de composition lorsque j'ai pu disposer du fonds Du Bourg. C'est donc dans un supplément que l'on devra chercher les faits nouveaux et les précisions que ce fonds apporte, pour la période en cause. Mais les faits nouveaux et les précisions relatifs à la période 1778-1803 feront partie intégrante du deuxième volume, qui couvrira cette dernière période.
- (32) Ce titre est celui d'un exposé présenté à l'Assemblée générale de l'Ordre martiniste, le 22 octobre 1977. Cf. *L'Initiation*, octobre-novembre-décembre 1977.
- (33) Cf. Mon portrait historique et philosophique..., op. cit.; le mot de Sainte-Beuve est cité dans l'introduction, page 50.

 (34) Mon portrait..., op. cit., nº 62.

LETTRES AUX DU BOURG

2 1'0 de Paris les 18 gho 1758. when he are bring the What I have been to T. ch. f.f. je Suis chamie de Vous Seavois remis. Vous l'étier dija parle defin et La Ponformité d'idies Sur L'objet qui Vous ourge ; je ne doute par que la rapprochement de l'as performes ne sous prouse I houseun fruit et me Vous fate faire des progris dans la lamin que Vous aver embragées l'un es-L'autre puisque Vous eter liber de Volte teur, choififfer des moments pour vous raffembler et converter lupuble; commun par invoquer le pere des lunieres, lips quelques chapitons on Verfets de l'Entere ou bien de l'as catechismes, faites Vous mutuallement Vos objections, co tos reflexions, peis quand la tems que Vous Vous Some propopé d'employer pera leculé vous pour Votre action de grace ; et Vous rentières dans la Societé apporter à toutes les fonctions le defir peur et Spirituel qui doit animer lant Legitime Ele Coin er ne douter pas quen perfererant Vous nacumulier pur à peu des provisions dont Vous fentins Lavantage dans les teurs de dipette. longue dans Vos objections it Your Viendra des dificultés qui Vous parintent tous grander, faiter en note, et meles envoyer, je une ferain

> SAINT-MARTIN au CONSEILLER lettre XXV, f° 1, r°

I. A la présidente.

[Toulouse, s.d.: août? 1776]

Madame

Quelque plaisir qu'il y ait à faire l'ours, il y en aura toujours à se laisser apprivoiser par vous. Je me rendrai demain à votre flatteuse invitation; si cependant vous vouliez avoir un peu pitié du peauvre Bayard, vous pourriez le laisser reposer, et je ne partirois que dimanche par la barque; cette attention est une marque de reconnoissance que je lui dois pour les bons et loyaux services qu'il m'a rendu. Ce sera vous-même, Madame, qui deciderez de ces arrangements, et je vous prie de vouloir bien me faire sçavoir demain matin, le parti que vous aurez pris.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les provisions ne sont pas encor arrivées, si elles l'etoient, vous les auriez euës avant ma lettre; le cocher ayant eu ordre de se tenir prêt le matin pour partir à l'instant du courrier s'il y avoit eu de bonnes nouvelles; je puis vous jurer que je les desire pour vous, Madame, pour monsieur Dubourg et pour toute la famille avec autant d'ardeur que vous-même. Mr de Rochemontès est en visite avec son candidat, ce qui fait qu'il n'a pu encor lire votre lettre; on me l'a presenté mais je n'ay pas voulu absolument l'ouvrir, ainsi je n'ay l'honneur de vous repondre que pour moi. Si d'icy au moment de mon depart on me charge des autres reponses, je vous les porterai, Madame, avec empressement.

Voulez-vous bien permettre, Madame, que je presente mes respects aux habitants de Rochemontès, qui finiront par me rendre confus, importun, indécent, à force de bontés. J'ay l'honneur d'etre avec la plus respectueuse reconnoissance, Madame,

Votre très humble et très obeissant serviteur De S[†] Martin.

II. A la présidente.

Madame

Ne me trouveriez-vous point importun si j'osois vous demander un petit service qui est des plus importants pour moi ? Ma confiance dans votre discretion et dans vos bontés me donne cette hardiesse. Voicy ce dont il s'agit.

J'ay laissé dans un endroit de l'appartement que j'occupois à Rochemontès le livre relié et manuscrit, que j'entrouvris et feuilletai un jour en votre presence. J'ay recours à vous Madame, pour le faire revenir dans mes mains; mais je ne sçais comment vous dire, qu'en passant par les votres, je voudrois que vous ne prissiez aucune communication des choses qu'il renferme. Je ne puis assurement, ni ordonner, ni exiger que vous suiviez rigoureusement mes intentions, mais j'y suppleerai par les prieres les plus instantes, et cela sera plus que suffisant pour ma tranquilité. A present, il faut vous dire, Madame, où est positivement ce livre, car n'ayant point d'endroit qui fermât à clef, je l'avois caché. Vous le trouverez dans le petit cabinet de ma chambre, à main droite, derriere le premier des tableaux, et sur l'une des pierres avancées qui servent de support à ces tableaux. Pardon, Madame, des embarras que je vous cause, et d'oser encor y mettre des conditions. Pourquoi etes-vous si obligeante? Voila ce que c'est que de gâter ses enfants.

J'ay reçu reponse de Lyon pour un objet qui me concernoit particulierement. Je ne suis pas extremement content de cette reponse mais ce n'est pas d'aujourdhui que je connois les contrarietés, d'ailleurs ce ne seroit pas trop catholique de se facher dans de pareilles circonstances.

J'ay l'honneur d'etre avec respect, Madame,

Votre tres humble et très obeissant serviteur De S^t Martin. Toulouse le 3 7^{bre} 1776.

Permettez que je presente mes respects et compliments à tout ce qui vous entoure.

III. A la présidente.

Madame

Si vous avez quelque confiance en mon sincere et respectueux attachement pour vous, vous ne me taxerez point d'indifference pour avoir differé si longtems à vous en donner des preuves. J'attendois qu'il y eut quelque chose de decidé sur ma marche pour pouvoir vous en faire part; je n'ay point trouvé icy la dame que j'etois venu chercher, son accident a eu des suites plus longues qu'elle ne comptoit, pour surcroit de chagrin, son mari vient de prendre la goute, de façon qu'il me faut renoncer à les voir icy. Je pars demain pour les aller joindre à Paris. Depuis quelques tems mes jours sont traversés de bien des contra-

rietés, et il est probable que je ne suis pas au bout. Mais grace li Dieu je tacherai de n'etre jamais complice dans les petites rebellions qui pourront s'elever dans ma sphere. Quand l'ame de l'homme est honnête, pieuse, et ferme, elle a selon moi touts les biens, toutes les felicités, tous les plaisirs. Il peut alors du haut de son elevation mesurer les mouvements aveugles et turbulents de l'ignorance qui veut le juger, et du fanatisme qui le traite en ennemi; je souhaite, Madame, pour mon bonheur, que vous me conserviez les sentiments dont vous avez bien voulu m'honorer; j'ose dire que vous le devez pour la justice. J'ay pris une haute idée de mon ame, dès que je l'ay sentie capable de gouter la votre; confirmez-la dans son heureux pressentiment, en la comblant de nouveau de votre amitié. Dans cette confiance le vous remets tous mes interêts auprès de la famille respectable dont vous etes un si cher ornement. Je reçois une lettre de M' de Percin dans le moment, je voudrois bien pouvoir y repondre d'icy, mais j'ay à peine le tems de respirer. Engagez-le, je vous prie, à prendre patience jusqu'à mon arrivée à Paris, ce qui sera probablement à la fin de ce mois. Si vous ou lui, Madame, vouliez me faire cadeau de quelques-unes de vos lettres d'icy ce tems-là, addressez-les, je vous prie, chez M' le comte de Luzignem au Luxembourg à Paris. Je suis forcé de prendre cette addresse jusqu'à ce que j'ave choisi un logement.

J'ay l'honneur d'etre avec le plus profond respect, Madame

> Votre très humble et très obeissant serviteur De S' Martin.

De Magné près Niort le 21 7bre 1776.

La lettre de M^r Percin m'en annonçoit d'autres par le courier. Je ne les ay point recuës.

A Madame / Madame la présidente Dubourg / en son hotel place S'es-Carbes. / A Toulouse.

IV. A la présidente.

Paris le 12 8bre 1776.

Puisqu'une de mes plus respectables meres me deffend les ceremonies sous peine de n'avoir point de reponse, je n'ay garde de lui desobeïr; mais elle me permettra aumoins de la remercier de ses bontés; il ne peut y avoir qu'une tendre mere qui gâte ainsi ses enfans.

Je crois comme vous, Madame, que toutes les contrarietés que

nous eprouvons icy-bas sont autant de moyens dont le Createur se sert pour nous rendre heureux en nous detachant de ce qui n'est pas lui ; je vous avouë même que je n'aurois pas besoin d'experience pour etre persuadé de cette verité, mais le Grand Maître a voulu encor joindre des exemples aux principes qu'il a gravé en moi, et cela pour que ma persuasion devint une conviction inebranlable ; assurement je dois me prosterner, et reconnoitre dans cette marche de nouveaux traits de son amour pour moi.

Il me paroit très inutil que vous ecriviez aux oncles de votre petit protegé, ce seroit donner un coup d'epée dans l'eau. Je me repose bien davantage sur vos soins, je compte m'en donner aussi de mon coté, et je ferai agir auprès de M' de Timbrune, cela vaudra ce que cela pourre.

La commission dont vous me chargiez auprès de Mr de Percin etoit assez peu gratieuse pour que je ne fûs tenté de m'en charger; heureusement il vient de m'ecrire que les choses se racomodient parfaitement, et que les paroles d'honneur etoient données, j'en fais de tout mon cœur mes compliments aux deux familles. Il est vrai que sa lettre etant sans datte, je ne sçais si elle n'est pas anterieure à la votre, et si les nuages n'ont pas fait depuis disparoitre le beau tems. Mais dans l'incertitude je garderai le silence. Je vous prie, Madame, à tout hazard, de lui dire en mon nom qu'il a bien jugé la conduite de Tobie; mais que chacun a une mesure de vertus differente, et que c'est en nous et non dans les autres que nous devons etudier la mesure de sagesse qui nous est donnée, sans cela nos vertus ne seroient pas reelles, elles ne seroient que d'imitation. Je ne puis lui repondre de sitot, il y a en chemin une de mes lettres pour lui.

Si monsieur l'abbé me fait l'honneur de venir me voir, je lui temoignerai combien je le felicite de vous appartenir. A vuë de pays nous ne ferons pas beaucoup de chemin ensemble, je suis faché de m'exprimer ainsi, ce n'est point Mr d'Haut.... qui m'a prevenu; c'est sa marche propre et personnelle à lui seul, qui pour le moins merite d'etre taxée de precipitation. D'ailleurs etant aussi bien né, aussi vertueux, je suis pour lui plus qu'inutil; image de la votre et par consequent toujours faite pour m'interresser.

Je suis bien faché de n'avoir pas entré plustot en matiere avec M^r de Raisseguier, je me plais à croire que j'en aurois retiré beaucoup de satisfaction. Quant au fils du Noum je le louë de toute mon ame du parti qu'il a pris, à la crainte près qu'il a de moi, car si son cœur est reellement plein il ne doit pas me craindre ni qui que ce soit au monde. Du moins voilà l'idée que je me fais de la verité. Je desire bien sincerement tenir ma promesse d'aller vous visiter de nouveau au printems; j'ignore encor si mes occupations me le permettront, elles ne font encor que commencer, elles se multiplieront sans doute, mais je ferai l'impossible pour tenir mes premiers engagements. Ma famille me persecute aussi pour le même tems, je crois que ce sera en

vain, à mon dernier passage j'y ay vu d'excellents fruits mais il faut encor les laisser meurir un peu.

Mr de Percin aura pu vous dire que je suis logé au Luxembourg, ainsi que vous pouvez continuer à m'y addresser vos lettres chez Mr le Cto de Luzignem; j'ay dans mon logement de quoi varier mes occupations, ainsi mon tems ne sera pas vuide. Vous, et les votres Madame, en remplirez sans doute une grande partie, et si le voulois repasser chaque jour dans ma memoire tout ce que l'ay eprouvé de plaisirs et d'agrements chez vous, je crois qu'il me resteroit peu de tems pour faire autre chose. Pardon, Madame, la ceremonie alloit me prendre, j'aime bien mieux pouvoir vous dire que je vous aime et tous les votres de tout mon cœur. Quelle loye pour moi si tous sans exception vous en pouviez dire autant, et que je fusse à portée de l'entendre! Mais les joyes humaines ne sont pas faites pour moi.

J'ay decacheté ma lettre pour me justifier devant vous si je n'entre dans aucun detail d'instruction, comme vous paroissiez le desirer, mais je suis retenu par la crainte que vous ne soyez obligée par prudence et par amitié de communiquer mes lettres A des yeux que je dois redouter. Mettez-moi à l'aise là-dessus si vous voulez que je parle; ensuîte ayez la bonté de fixer vousmême les sujets, sans cela je courrois risque de ne jamais remplir vos vuës. Je vous avouë en outre que je me trouve un peu rouillé, on m'a tant fait parler du pape, de la bonne Vierge &c que mes objets auroient eu envie de me devenir etrangers. Je suis à même Il est vrai d'y remettre bon ordre icy. J'y vois des gens de ma langue, et ceux qui n'en sont pas encor prennent pour l'apprendre une voie plus courte et plus efficace que de commenter sur la cour de Rome. J'ay donc lieu d'esperer que je reviendrai à mon courant. J'en ay même deja quelques indices favorables, mais Il n'est pas tems de parler. Mechante Saignon? Mechante fortune ?....

Je sçais de bonne part que la marquise de Saignon a fait de nouveaux testaments en faveur de ses neveux, ainsi toute esperance est déchuë de ce coté ; de l'autre, l'histoire de mes 40 mille llyres de rente est à bas. Arrêtez donc les progrès du mal, s'il en est encor tems, puisque le remède est impossible. Quel conseil le suis forcé de vous donner! Mais songez que vous avez deux malades à guerir; et je ne scais si d'après cela l'air de votre ville seroit bien favorable à ma santé; il paroit que nous n'etions pas seuls du secret ; le lutin, future epouse du prince noir quand Il sera veuf, et qui est assez fine pour l'avoir sçu peut-être avant moi, ne l'aura pas laissé tomber par terre, et j'ay de furieux soupcons que celui qui m'ecrit le tient d'elle; je n'en suis point faché, je n'en rougis point; mais si son ame est belle autant qu'elle est gave, et je le crois, elle prendra quelque part à ma situation. Peut-être aussi la personne intéressée aura-t-elle fait sa confession au lutin.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place S^{tes_-} /Carbes / A Toulouse

V. Au conseiller.

Paris le 29 8bre 1776.

Oui j'avois peur, mon cher Rochemontès, que nos petites discutions ne vous eussent laissé quelque tache dans l'œil, qui vous empêchat de me voir aussi net que je souhaiterai toute ma vie de l'etre pour vous. Cette crainte n'est point absolument déraisonnable en reflechissant à tous les coups penibles que je vous ay porté; et le medecin fut-il encor cent fois plus habile, il n'a que l'espoir d'etre cher à son malade quand le remede aura fait effet, mais il ne se flatte pas de l'etre pendant qu'il opère. Vous me faites donc un plaisir sensible de me rassurer sur votre amitié pour moi; cette douce pensée nous rapproche, pour ainsi dire, et fait presque disparoitre l'intervalle qui nous separe; pourquoi ne puis-je l'aneantir tout à fait!

Vous me tranquilisez egalement, mon ami, mais sans me surprendre, en me faisant part du resultat de vos lectures. Comme je sçais d'où part ce que je vous ay dit, et tout ce que je ne vous ay point dit, je ne redoute point l'epreuve que vous en faites sur la vraie pierre de touche ; je le desire aucontraire de toute mon ame, mais je vous engage avec autant de sincerité à frotter un peu cette pierre avant de faire votre essai ; car elle est quelquefois couverte de mousse ou de poussiere, et alors quand on en approche le metal, on prend souvent pour cuivre ce qui est or, on donne pour trois sols ce qui vaut mille francs, ou même on le jette dehors comme des scories, et vous conviendrez que cela ne fait pas le profit du mineur, car cette marche le conduit tout droit à l'hôpital. Prenez donc, je vous en conjure, toutes les precautions possibles; je ne crains point d'etre confronté avec la lumiere, j'ose dire même, que c'est le seul tribunal devant qui je voudrois que toutes mes causes fussent portées.

L'ami Percin doit etre bien satisfait de voir enfin approcher le terme de ses desirs; je l'en ay felicité de tout mon cœur dans une lettre que j'ay mise à la poste pour lui deux heures avant que j'aye reçu la votre. Cette circonstance aura pu lui faire croire que ma lettre etoit une reponse, et il aura du etre fort surpris qu'il n'y en ait pas eu aussi une pour vous. Celle-cy explique tout.

Ne craignez pas cher ami, que j'oublie jamais les liens qui m'attachent à votre patrie, et particulierement à votre famille; elle m'honore infiniment de penser quelquefois à moi, mais soyez sur que je le lui rends au centuple, et cela cent fois par jour. J'y suis tellement uni d'intention et de cœur que je partage les joyes et les peines que vous pouvez tous eprouver. Je me rejouis avec ceux de vous qui sont heureux, je m'afflige avec vous et madame de Rochemontès des patiments que sa grossesse lui occasionne, en un mot, madame votre mere en m'adoptant pour son fils m'a communiqué sans doute quelques emanations de son propre sang,

puisque tout ce qui y tient m'est aussi cher que le mien même. Adieu, cher et digne ami, conservez-moi les sentiments que vous me temoignez dans votre lettre, et recevez en retour les assurances du plus inviolable attachement.

De St M.

Je vous prie de me faire part des nouvelles de M^r le Ch^{er} aussitot que vous en recevrez. Je vous prie aussi de recommander à l'ami Percin de datter ses lettres, et vous prendrez, si vous voulez, la moitié de l'avertissement pour vous, ayant comme lui laissé la datte au bout de la plume; il est vrai que lui ayant donné votre lettre pour la remplir, vous pouviez vous en reposer sur lui.

On dit icy beaucoup de choses pour et contre nos nouveaux administrateurs des finances. Le roi goute beaucoup Mr Nekre; il a dit, sortant de travailler avec lui, que jusque-là il n'avoit rien connu à la partie des finances, et que cet homme avoit sur ses predecesseurs le talent de se faire comprendre.

Je decachete ma lettre pour vous dire, qu'au moment où j'allois la faire partir Mr votre frere l'abbé est entré chez moi. Je vous avouë que je ne reconnois point en lui l'homme qui a ecrit les lettres si charitables que vous avez entre les mains; ou il s'est oublié en les ecrivant, ou il s'est oublié en me parlant, j'aime mieux pour son honneur croire le premier. Quoiqu'il en soit le contraste est un peu trop frappant pour qu'il soit parfaitement naturel, et quelque bonne opinion que je doive avoir de mon prochain, vous m'avez appris à user de prudence, et je crois que c'est icy le cas, ou jamais. D'ailleurs nous sommes et serons toujours si loin l'un de l'autre pour certains points, que ma connoissance lui sera très mediocrement utile, d'autant qu'il a les vertus fondamentales, les seules necessaires, les seules indispensables, l'amour de Dieu et de son prochain. Je le verrai cependant avec plaisir, mais aussi avec le regret de ne pouvoir me montrer qu'a moitié, au moins jusqu'à ce que notre connoissance soit plus ample.

A Monsieur / Monsieur de Rochemontè. / conseiller au Parlement / place S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

VI. A la présidente.

Paris le 20 9bre 1776

Il me semble d'icy voir ma mere de Toulouse tenir sa plume avec les doigts crochus, la tremper dans l'encre à tous les mots, et en avoir à peine assez pour en finir un tout entier; malgré

tous ces obstacles, elle m'a ecrite une lettre où perce bien distinctement son amitié et son tendre interêt pour son fils unique adoptif, cela vaut mieux que les ecritoires les mieux en regle. Je voudrois comme vous, ma tres chere et honorée mere, que les circonstances m'eussent permis d'imiter Mr de Perçin; je lui en temoigne mes regrets dans ma derniere, et je ne les ay pas peints encor comme je les sens; mais envain je fixerois plus long tems les yeux sur un espoir qui m'est interdit. On diroit que mon etoile me deffend jusqu'à la pensée des joyes humaines, et qu'elle ne veut pas, pour ainsi dire, que je pose le pied sur la terre. Il est vrai que je serois peut-etre injuste de conserver encor la moindre velleité en ce genre, après les graces dont elle m'a comblé, et dont elle me comble tous les jours ; je ne sçais même si ce n'est pas une grace de plus de m'avoir refusé ce qui fait l'objet des vœux de tous les humains; par là elle m'epargne le sacrifice penible que nous devons faire tous de ce qui ne tient qu'à ce monde passager, et aussi rapide que le moment de la balance; je voudrois dumoins toujours le penser ainsi pour ma tranquilité, mais je ne puis me forcer encor à cette extreme sagesse; et trop souvent aucontraire les vertus rassemblées sur votre divine famille, me rappellent qu'en m'unissant à elle c'eut eté un moyen de plus pour rendre mon chemin assuré. La loi suprême en dispose autrement ; sa volonté soit faite! Mais dans l'état des choses, je crois, comme vous, qu'il ne seroit pas prudent à moi d'aller à Toulouse; ce seroit de propos deliberé faire un pas inutil et bien dangereux.

J'ay parlé à une de mes connoissances, du petit Pasqually, on doit s'addresser à l'archeveque de votre ville, mais je vous avouë

que je ne compte pas sur grande chose.

Est-ce tout de bon, ma mere unique, que vous avez peur des sorts pour vos jeunes epoux ? Soyez sure que le mal n'a d'empire que celui qu'on lui laisse; soyez sure que l'amour de Dieu, et une confiance courageuse dans les pouvoirs bons qu'il a mis en nous, peuvent renverser les desseins de tous les etres malins de toutes les regions possibles. Occupez-vous donc avec votre nouvelle famille de cet amour et de cette confiance, reposez-vous sur Dieu, et vous ne penserez seulement pas s'il y a des sorts ou s'il n'y en a point. Votre prophete Zacharie a eu bien raison de dire : Heureux ceux qui sçauront le nom sacré &c. Mais vous, ma tres chere mere, vous vous abusez si vous desirez votre admission chez nous dans la vuë de sçavoir ce nom; je vous assure que le prophete ne vouloit pas parler de nous, il scavoit bien que ce ne sont pas les hommes qui le donnent, puisque Dieu lui-même est venu l'apporter sur la terre. Or il ne l'a apporté que parcequ'avant lui aucun autre etre n'avoit pu l'annoncer, et pour qu'aprés lui tous les hommes de desir pussent le rencontrer. Croyez donc que ce nom n'est point concentré chez nous, qu'il est ecrit dans l'hyerogliphe universel de la nature, qu'il l'est surtout dans l'âme de l'homme, aussi bien que dans la bouche du guide invisible qui suit tout vos pas, c'est à lui à vous faire le present que vous ambitionnez, tachez de bien vous entendre avec lui, en tachant

de l'unir à vous par le Pere le Fils et l'Esprit, et vous serez en meilleures mains qu'avec une troupe de barbouillons comme nous à qui ma mere pourroit encor donner de la bouillie.

M^r votre fils l'abbé est venu me voir, je lui av rendu sa visite. Mr de Rochemontès vous aura dit sans doute ce que je lui marque à son sujet. Je ne l'ay vu qu'une fois depuis, et chez lui. Si vous voulez que je vous parle franc, je le crois de bonne foi, et très vertueux, mais trop enterré dans l'ergotisme et dans l'Ecole pour pouvoir jamais aller loin. Je n'ay presque rien entamé avec lui, connoissant le terrain, et peut-être en ay-je encor trop dit.

Je souhaite que M^r de Sere remplisse vos vuës, la mort de son frere pourra bien un peu les contrarier, sans cela je vous feliciterois de faire sa connoissance. Adieu ma tres chere mere, rappellez-moi, je vous prie, au souvenir de toute la famille, et faites que j'en sois toujours dans votre cœur quoique je ne puisse en être dans le vrai sens.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place Stes-/Carbes / A Toulouse.

VII. Au conseiller.

De Paris le 29 9bre 1776.

Il se peut, mon cher Rochemontès, que l'ami Percin ait raison et vous aussi, et je crois que ce n'est pas le moment de decider la question. Il faut attendre pour scavoir la tournure que cela prendra; si les choses augmentent et deviennent regulieres vous ne pourrez plus les attribuer à un derangement dans les organes, car, le derangement ne peut produire des choses arrangées; si elles restent au point où elles sont, il faudra encor rester en suspens et ne pas condamner l'ami Perçin, car dans notre derangement même il y a toujours une correspondance entre notre corps et les elementaires, puisqu'ils en font la reaction, et que sans cette reaction, comme vous scavez, notre corps ne pourroit pas subsister. Je veux bien vous dire encor que outre les reactions regulieres, il y en a aussi d'irregulieres, que les unes et les autres ont des effets visibles, et que notre corps seul ne peut jamais en produire aucun. Je souhaite que cela puisse vous tranquiliser, et calmer la peur que vous avez d'etre visionaire.

Vous me chargez d'un role bien etranger pour moi envers l'ami Percin. Lui recommander de soigner ses affaires, moi qui vis si loin des miennes! Encor faudroit-il precher d'exemple; je sens comme vous la necessité de s'y livrer quand on partage son sort avec une epouse, on ne peut plus vivre pour soi qu'à moitié, mais je crois ces recommandations beaucoup mieux entre vos mains qu'entre les miennes, et je ne doute point que vos avis, votre sage conduite ne le mettent parfaitement au point où vous le desirez. Je presume que ses vœux sont remplis à present ou bien prèts de l'etre ; je lui en fais de tout mon cœur mon compliment, ainsi qu'au lutin ; cela recule furieusement les esperances du pretendu aux pattes crochuës, mais cet evenement ne doit pas surprendre, les bons mariages sont si rares!

Adieu, mon cher Rochemontès, je me recommande toujours à votre souvenir et à celui de votre chere famille que j'honorerai et aimerai toute ma vie. Vous me ferez grand plaisir de me faire part des nouvelles que vous recevrez de Monsieur votre frère le

A Monsieur / Monsieur de Rochemontès / conseiller au Parlement / place S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

VIII. Au chevalier.

De l'o. de Paris le 28 Xbre 1776.

T. Ch. M.

Ce n'est que d'hier que j'ay votre letttre du 25 8bre et j'y reponds aujourd'hui pour ne pas vous faire attendre. Je ne connois M. de Monspé que de nom, et lui-même ne me connoit pas autrement, vous avez bien fait de vous tenir en garde. Quant au Cher italien je trouve que le M° Percin lui a très bien repondu sur la quadrature la plus exacte qui ne se fait jamais que par approximation. Pour la proprieté du nombre 9 je la crois si exclusivement propre à lui seul, que je ne crains point de dire qu'il faut qu'il y ait du mal entendu de part ou d'autre, vous auriez du m'en donner quelque exemple, car je vous avouë que je ne comprends rien à ce qu'on veut dire par tout dernier chifre. Enfin ayez la bonté de me presenter l'objection d'une maniere plus intelligible, et j'ose croire que quelqu'elle soit, elle ne peut etre insoluble. Si l'on veut dire par exemple que tout nombre ajouté à noeuf revient toujours à son principe et n'en reçoit aucune alteration, on aura raison; car joignons à 9 le premier nombre venu 3, 5, 8 &c nous aurons pour premiere somme 12 = 3, pour seconde somme 14 = 5, et pour troisieme 17 = 8. Mais de dire que tout nombre multiplié par lui-même comme neuf, rend toujours son même nombre de racine c'est de toute fausseté, c'est ce qu'on n'a pas surement voulu dire, et ce que probablement vous ne me rendez pas dans

Au reste T. Ch. M. quand il vous resteroit encor du louche, sur ces objets, quand même il y en auroit veritablement, ce que je nie, cela ne devroit point vous decourager. Persuadé comme vous

l'etes qu'il existe une verité, que cette verité doit etre universelle et que nous avons des droits pour la connoitre, cela doit vous donner une tranquilité entière sur des points qui ne sont qu'accessoires; parce que fussent-ils resolus, ou non, il vous resteroit toujours le même œuvre à faire, la même tâche à remplir, les mêmes obstacles à vaincre ; c'est-à-dire qu'il vous resteroit toujours à unir parfaitement votre volonté à celle de la sagesse attendu que l'homme n'est pas seulement dans la comprehension et dans l'intelligence, il est infiniment plus entier dans son cœur et dans sa volonté, commençons donc par regler ces deux articles, quand ils le seront nous en examinerons d'autres, et nous serons même bien plus en etat de les juger, et d'en voir en tout point la justesse ou les deffauts. Je vous exhorte donc T. Ch. M. à ranimer votre courage pour recouvrer cette jouissance de pensées que vous dites avoir perduës. Vous etes jeune, vous avez probablement une longue carriere à courir, et les vices prenant un cours comme les vertus, ils auroient beaucoup de tems à croitre si vous n'y mettiez pas ordre de bonne heure. La priere frequente, l'action du corps, la lecture des livres instructifs et surfout de l'Ecriture ancienne et nouvelle, voilà les remedes qui je crois pourront vous aider à guerir vos maux. La patience que vous montrez dans vos incommodités ne peut aussi que vous etre d'un grand secours et je vous exhorte à y perseverer ; c'est un grand preparatif aux vert[us] que des souffrances, et elles nous fournissent de belles occasions d'en acquerir. Je ne vous dis rien du Me Percin qui doit vous avoir ecrit avant moi, et qui vous aura informé sans doute de son mariage. Je ne vous parle point non plus du Me d'Hauterive qui m'a communiqué votre lettre et doit aussi vous avoir repondu; mais je ne cesserai de vous dire combien je suis sensible à votre souvenir, et combien je vous prie de me tenir present à votre memoire toutes les fois que vous invoquerez les graces d'en haut. A.A.A.

De St M.

Mon addresse est chez M' le comte de Luzignem au Luxembourg à Paris.

A Monsieur / Monsieur le chevalier Du Bourg / A Malthe.

IX. A la présidente.

Paris le 3 fevrier 1777.

Je n'ay pensé autre chose, ma tres chere mere, sinon que vous aviez des affaires considerables qui vous empêchoient de me donner de vos nouvelles. Ces affaires je les attribuois aux embarras qui suivent un mariage, et qui precedent celui qu'on veut faire, car j'ay appris, je ne puis dire si c'est avec peine ou plaisir, que votre grande fleur aux beaux yeux noirs alloit etre ceuillie. Je le souhaite pour elle, pour vous, et sans doute aussi pour moi. Vous voyez, ma mere, que j'etois bien loin de vouloir imputer votre silence à de vilains motifs; ce n'est pas que je trouve en moi de quoi me rassurer sur votre amitié, mais c'est en vous que je cherche des sujets de tranquilité; je vous sçais si honnête, si bonne, si indulgente, que tout imparfait que je suis, j'ay la confiance que vous m'aimez; ainsi votre parresse aura beau faire, elle ne m'otera jamais cette douce pensée.

Ce que vous me mandez sur vos nouvelles decouvertes me comble de plaisir, et vous prouve plus que jamais que vous n'avez pas besoin du secours des hommes. L'æil en question est selon moi un excellent signe de l'Etre bon qui veille sur vous, et qui vous donne par sa pure misericorde un indice visible de sa presence et de sa protection, mettez en lui toute votre confiance, priez-le sans cesse de vous soutenir, de vous deffendre, de vous eclairer, et j'espere que vous en gouterez de plus en plus les douceurs. Le drap noir s'elevant de terre, qui parut une balance, puis un vaisseau, me sembleroit peindre au naturel l'histoire de l'homme qui commence par etre plongé dans les tenebres de sa formation et de l'enfance, qui ensuite reçoit la balance ou le guide spirituel pour marcher pendant sa vie selon la justice, et qui après etre delivré de son corps materiel doit planer sur toutes les choses sensibles, comme le vaisseau plane sur les eaux. Quant à la chambre et au lit blanc, le rapport en est trop visible avec la prosperité des jeunes epoux que je crois inutil de m'y arrêter. Voilà, ma chere mere, tout ce que je conçois sur cet article de votre lettre.

Je ne comprends point que l'ami Percin m'ait ecrit si legerement sur le compte de Mr l'abbé. Soyez sur que s'il a inventé quelquechose il a aussi remontré juste sur d'autres points. Votre apotre est, je crois, un parfait honnête homme, qui avec la meilleure foi du monde combat la verité en croyant combattre l'erreur, qui n'a aucun besoin de nos affaires, qui ne les comprendroit même pas, tant son esprit a pris un chemin opposé, pour ne pas dire tortu, devant qui enfin il est de la plus grande conséquence de s'ouvrir parcequ'avec sa vertu roide, et ses raisonnements inflexibles il se croiroit obligé à des extremités si l'on parroissoit contrarier sa doctrine. Je n'oublie point ce que le cher Rochemontés m'a dit en pareille circonstance quoiqu'il ait l'esprit infiniment plus juste, et si sa conscience lui enseignoit qu'il ne pourroit se dispenser de nous deceler au cas qu'il appercut chez nous des choses contraires à ce qui est reçu, jugez ce que nous devrions attendre d'un homme nourri dans les principes de l'Eglise et de l'Ecole, et qui en outre croit avoir la verge à la main. Je crois donc faire un acte de justice en me conduisant comme je le fais, je ne dis rien contre lui, mais il me semble que je ne dois rien dire avec lui ; je suis faché de parler si durement à ma mere sur quelqu'un qui doit la toucher d'aussi près; mais

elle me force la main, je suis obligé de lui repondre selon mon cœur.

Mon avis sur le cher Bruno seroit assurement le votre, mais vous portez la vertu jusqu'a faire ceder la raison à vos devoirs d'epouse, je me rends et je vais parler comme homme du monde. Le service de terre n'est devenu malhonnête que par la forme que le ministre actuel lui a donnée, forme qui probablement ne durera pas plus que lui; quant aux mœurs, la marine est le genre de service veritablement le plus malhonnête, joignez-y les inconvenients et les dangers qui sont au moins triplés sur la mer, joignez-y l'arrogance qui rend messieurs de la marine insociables avec aucune troupe de terre; d'après cet exposé, je ne balancerois pas à preferer la terre à la mer. Ainsi si Mr Bruno n'est pas absolument decidé pour la mer, il faudroit scavoir ce qui lui conviendroit le mieux, du genie, de l'artillerie, de la cavalerie, ou de l'infanterie. Le genie est attrayant, mais long et penible parcequ'il y faut beaucoup etudier, l'artillerie est un des plus beaux corps, et celui qui me paroit le mieux reunir les avantages de tous les autres corps, et le moins possible de leurs inconvenients; mais je n'y connois personne; si ce n'est Mr de Sere qui est à votre porte, et qui pourroit vous donner des lumieres. Je ne vous parle point des deux autres corps, vous les connoissez. Mais si en livrant votre fils au torrent des choses humaines vous etiez bien aise de lui donner en même tems le fil d'Ariane pour s'y conduire; l'infanterie vous ouvriroit ce me semble une voie favorable. Je connois icy un colonel d'un beau rgt d'infanterie qui est des notres, qui est fort jeune, fort sage, fort instruit, et si nous pouvions mettre votre fils sous son egide, je crois que ce seroit un coup du ciel. J'attendrai votre reponse pour faire des demarches. Je suis sur que ma recommandation et celles de mes amis donneroient au colonel le plus vif interêt pour notre jeune homme, d'autant que cet interêt auroit un but plus eclairé, que celui qu'inspire une simple recommandation mondaine.

Je ne puis m'assurer d'aller vous voir ce printemps, je me trouve tant de liens, que cela devient comme des chaînes, mais soyez sure que ma pensée et mon cœur sont bien souvent auprès de vous.

Je reçois dans ce moment une lettre du cher Percin qui me paroit desolé de mon silence. Rassurez-le, je vous prie, la seule cause de ce silence, c'est des occupations nombreuses, et un peu de parresse, mais je lui ecrirai au premier moment, peutêtre même sa lettre arrivera-t-elle avant la votre, car je ne connois pas l'ordre des couriers qui d'icy chez vous est assez confus.

Mes respects et compliments je vous prie à tous les votres. Rappelez-moi au souvenir du cher Rochemontès que j'aimerai toujours quand même nous ne serions jamais d'accord. Je regrette aussi beaucoup d'avoir connu trop tard M^r de Resseguier; mais j'apprends chaque jour que les regrets et les peines sont l'aliment de l'homme.

X. A la présidente.

De Paris le 10 mars 1777.

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous ecrire ma T. Ch. mere, j'ay vu le colonel dont je vous avois parlé; j'etois sur de son aveu d'avance, mais actuellement il n'a aucune place vacante, il a même des engagements qui lui lient les mains aumoins pendant deux ans, et ces engagements ne sont pas faciles à rompre, ils tiennent à la reine même. Je conviens d'ailleurs avec vous que les colonels n'étant pas pour la vie dans leur corps le cher Bruno seroit exposé journellement à passer dans d'autres mains, et qui pourroient ne pas meriter sa confiance autant que celles auxquelles je l'avois destiné. Enfin son gout est une raison preponderante, et à laquelle il n'y a rien à repondre. Occupez-vous donc des soins de le satisfaire, essayez même de voir en beau la carriere qu'il veut parcourir; elle n'est pas sans avantage, elle est infiniment plus instructive que le service de terre; il faut y connoitre tous les elements, toute la nature, et la connoitre, non en philosophe faineant et contemplatif, mais par une pratique journaliere qui dans une tête bien moulée, etend cent fois plus les connoissances que toutes les meditations du cabinet. Quant à ses mœurs, elles ne seroient surement pas sans risque dans le service de terre, celui de la mer lui offrira quelques dangers de plus; mais Dieu et vos prieres y pourvoyront. Je crois donc que vous n'avez d'autre parti à prendre actuellement que de poursuivre vos sollicitations auprès de vos parents et amis, je ne connois personne dans la marine si ce n'est un frere de mon ancien colonel, qui est capitaine de vaisseau, je m'employerai auprès de lui dans tout ce qui dependra de moi, ce qui, je vous l'avouë se reduit à bien peu de choses.

Vous ne pouvez douter, ma chere mere, de l'empressement que j'aurois à aller vous visiter ce printemps. J'aurois des motifs de tous les genres, car quoique mon sort m'interdise la satisfaction de cultiver les fleurs, j'en aurois toujours une bien vive à les admirer. J'aurois en outre l'utile et agreable occupation de m'entretenir de ce que j'aime par dessus tout, avec les etres de desir qui vous environnent. Mais je vous ay fait part dans son tems des obstacles et vous n'avez pu me desapprouver. La prudence qui doit me tenir en garde contre des desirs ou des maux sans remede, les liens que j'ay contracté icy depuis longtems, ceux qui me rappellent si souvent dans ma famille dont je suis absent depuis des siecles; enfin les finances qui comme vous le sçavez sont encor pour moi à une portion si congruë, qu'elle en est incongruë, voilà, ma T. Ch. M. mes obstacles, plaignez moi, mais convenez que je ne dois ni ne peux les surmonter.

J'espere comme vous, que le cher Rochemontès se delivrera un jour de ses incertitudes, il faut lui laisser le tems de faire son travail, et d'acquerir ce tact intellectuel que les notions vagues

endurcissent encore, et qui lui decouvriroit evidemment les sentiers par où il doit marcher, c'est-à-dire par l'intelligence même, et non par le mot *mystere* qui comme vous l'avez très bien remarqué est le vrai chiffre de la Bete.

Pour vous, ma tres chere mere, je ne puis que vous exhorter à perseverer dans les vertus qui vous sont si familieres, peut-être les satisfactions physiques dont vous jouissez se multiplierontelles encor et deviendront plus claires et plus intelligibles. Au reste attendez-les avec la plus parfaite tranquilité, quand celui qui conduit tout jugera à propos d'etendre ses faveurs, c'est-àdire quand votre tems sera venu, il ne manquera surement pas de movens de combler vos desirs, et de vous faire comprendre ce qui est encor obscur pour vous. Chaque jour de notre vie est un pas que nous fesons vers cet heureux terme, et quand nous les remplissons de notre mieux, notre tâche est faite, nous devons vivre en paix, parceque le reste ne depend ni de nous ni d'aucun mortel. Adieu ma tres Ch. M. priez bien pour votre fils unique comme il prie pour vous; rappellez-le au souvenir de toute la famille, et soyez bien sure qu'en depit du sort qui ne veut pas de moi dans cette chere famille, j'en serai malgré lui, toute ma vie, de cœur, d'intention, de gout, et de tous les sentiments dont une ame tendre et heureusement née est susceptible.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place S^{1es} -/Carbes / A Toulouse

XI. Au chevalier.

De l'o. de Paris le 28 mars 1777.

J'ay reçu à la fois vos deux lettres, T. Ch. M° et je commence par vous feliciter de l'avancement que vous venez d'avoir, ainsi que du plaisir que toute la famille doit gouter de voir le cher Bruno placé, et surtout placé près d'un mentor comme vous.

Le Cher dont je vous ay fait dire un mot par Percin n'est point du Poitou, il est de la Provence, et se nomme, je crois, Desinards. Je ne le connois point du tout; mais j'ay vu sa mere icy, et comme elle parloit de son fils avec interêt, je lui proposai comme un cadeau de le rapprocher de vous par quelques recommandations, elle accepta ma proposition. Quant au Cher de Monspé, votre conduite est très sage et elle vous prouve qu'on ne se repent jamais d'avoir ecouté la prudence.

Malgré toutes vos precautions pour vous expliquer clairement sur les nombres, il reste encor quelque obscurité dans votre exposé. Je vais pourtant vous repondre comme je vous conçois. Vous voulez dire, ce me semble, qu'en supposant que les signes

numeriques n'aillent pas au-delà de 5 ou de 3, on retrouveroit les mêmes resultats, qu'en admettant 9, c'est-à-dire qu'ils reviendroient egalement à leur principe. Premierement cette supposition n'est point admissible parceque si 9 forme la subdivision totale et naturelle des nombres, il est impossible de trouver ailleurs la même proprieté. Or pour vous convaincre qu'elle convient reellement à 9 ressouvenez-vous de la decomposition du triangle dont chaque coté peut être divisé en trois pour figurer les trois essences fondamentales des corps et leurs trois elements vous



aurez cette figure qui vous prouvera evidemment

le vrai nombre des signes numeriques.

Secondement l'egalité que vous semblez appercevoir entre la loi de ces neufs nombres et celle de la table de 5 et de 3 me paroit entierement fausse. Dans 1, 2, 3, 4, 5, il y a cinq chiffres, pourquoi donc rendent-ils 15 = 6 et non pas 5, pourquoi dans 1, 2, 3, y a-t-il trois chiffres qui rendent 6 et non pas 3 ? C'est là où je me perds quelque attention que je porte à l'exemple que vous m'envoyez. Cela me fait sentir l'extreme difficulté de traiter par lettres ces matieres-là avec profit. Au reste T. Ch. M. vous avez parfaitement raison de ne point vous arreter à ces obstacles, ils ne sont surement tels que par des mal entendus, et la loi des nombres prise dans leur simplicité est une science plus certaine qu'aucune autre science. Ce que vous me dites du nombre 6 comme n'existant ne doit pas vous contraindre à avoir recours à 10 pour calculer ses produits. Le nombre six n'est pas un agent, à la verité, mais il existe toujours puisqu'il exprime le nombre de tous les agents possibles, et comme tel on peut le considerer personnellement parcequ'il nous presente toujours une idée; et certainement une des plus hautes idées que l'homme puisse concevoir; mais votre age, ni le papier ne permettant pas encor que je m'ouvre d'avantage, je vous exhorte à temporiser, à vous tranquiliser, à vous nourrir des bonnes lectures en tout genre, principalement de l'Ecriture, je dirois même exclusivement si votre etat ne vous engageoit pas à en faire d'autres. Vous ferez fort bien de continuer votre hebreu, vous serez dedommagé des peines que vous prenez; mais je vous previens d'avance de vous garder des interpretations rabiniques, il faut etre un peu loin pour y faire son entrée, et ne pas s'obscurcir avec eux; le grand objet que vous devez avoir c'est de remonter aux racines etimologiques des mots, voilà où vous trouverez le plus de lumieres, car vous auriez tort de pretendre à devenir un hebraïsant, c'est l'étude de la vie, et vous trouverriez dans cette étude, des conjectures comme dans toutes celles où les hommes ont mis la main.

J'ay vu il est vrai, monsieur votre frere l'abbé; je lui crois de l'honnêteté et de la douceur; mais je vois encor plus clairement qu'il n'a pas besoin de nos affaires. Il faudroit en lui revolution qu'il est bien eloigné de croire necessaire, et que je croirois très

dangereuse à tenter; il vaut donc infiniment mieux le laisser vivre en paix. Il est eclairé, il est heureux; notre objet n'est propre qu'à ceux qui croient n'avoir rien de tout cela. Adieu T. Ch. M. je me recommande toujours à vos bonnes prieres.

 $D. S^{t} M.$

A Monsieur / Monsieur le Cher Du Bourg / capitaine / A Malthe.

XII. A la présidente.

Paris le 23 may 1777

Ma chere maman, si aux presents que Dieu m'a fait de m'admettre à la connoissance de sa lumiere, il veut joindre celui des felicités temporelles, je suis prêt à recevoir ses dons avec action de grace, et il n'en sera que plus cher pour moi. Je m'attacherai seulement à ne point les corrompre en y mêlant des vuës purement humaines; heureusement je me trouve placé pour m'en deffendre. Depuis long temps j'ay renoncé aux grandeurs; la fortune m'a traité jusqu'icy de maniere à ne la pas priser, elle m'a appris et accoutumé à me passer d'elle, au point que je crois les peauvres infiniment plus heureux que les riches, enfin ce n'est point l'inclination pour la personne qui peut me servir de mobile en ce moment puisque je n'ay point l'honneur de la connoitre. Ainsi ne me mariant ni par ambition ni par interêt, ni par amour, il ne me reste plus que des motifs estimables, et tels qu'il conviendroit toujours d'en apporter à de pareils marchés; c'est d'unir mes jours à quelqu'un d'aimable et de raisonnable qui devienne un autre moi-même, et qui etende par là mon existence, c'est d'avoir une amie avec qui partager les foibles joyes et les extremes douleurs de cette triste vie, bien plus que cela ce seroit d'avoir pour compagne un etre pour qui ma pensée la plus chere ne fut point penible et à qui je ne fus pas obligé de la cacher. Vous qui me connoissez, ma chere maman, et qui connoissez aussi la personne, je vous laisse juge des convenances. Si elles sont telles que je viens de les tracer, vous ne pouvez mettre à la chose trop de celerité, si elles ne le sont pas, il ne faut pas faire un pas de plus. Mais ce premier point eclairé, il en reste un plus difficile peut-être que tous les autres à resoudre. C'est celui de ma fortune. Vous la connoissez, vous scavez que j'ay à peine de quoi me suffire à moi-même pour le present, ainsi que je dois attendre des secours de celle qui voudroit bien de moi, ou aumoins qu'elle doit etre en etat de se passer des miens jusquà l'arrivée de mes successions.

Si vous trouviez donc les convenances cy-dessus conformes à mes desirs et à mes intentions, je crois que vous pourriez tout uniment faire la proposition, et commencer par mettre en avant ma modique fortune qui consiste actuellement en 90 mille livres sur lesquelles je fais annuellement deux mille livres de rente d'une partie de douaire à une parente de 77 ans, j'ay en outre l'esperance assurée de 160 mille livres en sus des 90 cy-dessus. Vous sçavez que je suis un simple gentilhomme sans titre, sans etat qui a quitté le service un peu par la disgrace de mon protecteur M. le duc de Choiseul, un peu par gout pour des occupations sedentaires. Il faut commencer, dis-je, par faire toute cette confession, parceque si ces gros pechés-là trouvoient grace et qu'il n'y eut plus qu'à me faire connoitre, j'espererois de mes soins, et de mes attentions qu'ils pourroient m'attirer des regards favorables; ou enfin si j'avois le malheur de ne pas plaire, je n'aurois de reproche à en faire qu'à moi-même, et cela me seroit moins douloureux que d'en avoir à faire au sort si après avoir laissé former des simpathies entre nos caracteres le deffaut de fortune m'obligeoit à les repousser et à les etouffer. En un mot puisque la fortune peut contrarier l'union des cœurs, je crois qu'il ne faut pas les mettre aux prises avant de scavoir si cette fortune leur permettroit de s'aimer.

Voilà ma chere maman tout ce que je puis repondre à vos gratieuses propositions, je n'ay rien dit de mon personnel, parceque je gagnerai trop à vous laisser parler vous-même. Ajoutez cependant, que mes travaux serieux ne m'ont point eloigné des talents agreables puisque la belle les aime; vous m'avez entendu racler, je parle un peu la langue angloise, puis je connois un peu le livre qu'on entreprend de traduire; si tout cela peut entrer en ligne de compte, et faire oublier ma misere, parlez pour moi, engagez-moi sous la reserve de nous donner mutuellement le tems de nous connoitre, et je pars sur-le-champ. Je me fixerois alors volontiers à Toulouse qui paroit être le sejour de ces dames, je verrois à y travailler à la vigne plus fructueusement que par le passé; je ferois sans doute et le ferai sans cela tout ce que mes devoirs et mes pouvoirs me permettront de faire pour vous, si j'ay un regret d'avance c'est de n'en avoir pas de plus etendus. L'ami Rochemontès ne perdra pas non plus tout son tems, il a d'amples provisions qui peuvent le soutenir une bonne partie du voyage, et lorsqu'il aura besoin de les renouveller, il ne doit pas etre en peine sur les moyens. Les pierres même peuvent engendrer des prophetes. Je ferois aussi bien volontiers le voyage d'Italie avec ces dames; l'ami Percin m'a deja donné quelques lecons d'italien, je l'engagerois à me les continuer pour me mettre en etat de me tirer mieux d'affaire. Enfin, je tiens mon âme prête à toutes les joyes que le sort voudra lui envoyer, mais je tache aussi de la tenir prête à ses rigueurs, car j'ay souvent payé cher l'oubli de cette precaution.

Adieu, ma chere maman, je ne vous recommande point de me donner promptement de vos nouvelles, je suis bien sur que vous ne vous ralentirez sur rien de ce qui interesse votre enfant et

votre ami. Si ces dames prononçoient en ma faveur, et qu'elles se determinassent à faire des informations sur mon compte, je leur fournirois alors tous les renseignements qu'elles voudroient, et je serois bien tranquil si nous en etions là, mais je ne puis me eacher combien nous en sommes loin.

Je vous felicite du mariage de la grande fleur, et je felicite encor plus celui qui la possedera; pour moi c'est un sacrifice

auquel mon sort m'a condamné, je n'en parle plus.

Je n'ay vu icy M. de Paraza qu'une fois, et n'aurai pas probablement d'occasion de le revoir ni de lui parler de milady Knit. Je n'en veux parler qu'à vous, vous serez seule mon chancelier, mon ministre plenipotentiaire.

Voulez-vous bien dire à l'ami Percin que je ne repondrai à

sa derniere que quand j'aurai reçu de vos nouvelles.

Adieu encor une fois, ma chere maman, rappellez-moi au souvenir de toute la famille.

Vous ne m'avez point parlé de l'âge de la demoiselle, je serois bien aise de le sçavoir, le mien est 34 ans.

XIII. A la présidente.

Paris le 20 juin 1777.

Je ne puis que louer, ma très chere mere, la prudence avec laquelle vous avez agi. Si la fortune est aussi mediocre qu'elle vous l'a paru je ferois une imprudence aussi nuisible à la demoiselle qu'a moi-même puisque j'aurois le chagrin de ne pas rendre son sort aussi doux que je le desirerois. Puis l'article du protestantisme ne laisse pas de meriter quelque consideration. Peutêtre que sans temoins la future et moi serions bientot d'accord, mais ce seroit même dangereux de le tenter, vivant sous les yeux de sa mere avec qui n'ayant pas le même interêt d'etre un de pensée, je ne pourrois causer que des troubles si je laissois entrevoir des desseins sur la religion de sa fille. Tous ces motifs me font approuver extremement la sage conduite de ma sage mere que j'aime de toute la tendresse de mon ame. Cependant je veux encor faire de nouvelles experiences pour me decider à poursuivre ou à rompre tout à fait. J'ose donc vous prier d'eclaircir autant qu'il se pourra s'il y a de quoi suffire à l'existence de la personne sans mon secours, si l'on vous paroit foncé sur sa religion; si un mari d'une religion differente n'effraye point, quel est le motif du voyage d'Italie, si les moyens pecuniaires sont assez abondants pour s'en procurer la satisfaction, et si en m'invitant à etre de la partie, on a reflechi que sans etre mariés cette demarche seroit un peu extraordinaire. De mon coté je ferai en sorte de me sonder de près, et d'assembler mon conseil pour acquerir des

lumieres sur cette affaire; car j'ay à cœur comme vous mon bonheur temporel et spirituel. Je veux même vous faire ma confession entiere pour vous mettre plus à portée de juger et de me conseiller d'après l'examen du procès. J'ay eu souvent l'idée que mon etoile ne m'appelloit point au mariage, et l'evenement l'a confirmé jusqu'à present puisque tous ceux auxquels j'ay pensé n'ont pu reussir; je me dis encor quelquefois que je pourrois etre un personnage fort ennuyeux pour une femme vû mes occupations, et la marche baroque à laquelle notre affaire nous contraint si souvent; enfin puisqu'il faut dire tout à sa mere, j'ay un physique si chetif, si ruiné par mes meditations, qu'enverité si ma femme avoit bon appetit je n'en aurois pas pour deux jours. D'après cela vous verrez si les convenances sont assez saillantes pour cacher tous ces inconvenients. Je trouverois surement delicieux d'avoir une compagne aimable et raisonnable avec qui passer des jours paisibles et instructifs pour l'un et pour l'autre ; mais je me crois si peu propre à remplir les moments de vuide qu'enverité si la belle n'est pas moitié plus sage, et plus avancé que moi dans les vertus solides et sociales, je lui serois insupportable, et elle ne me seroit d'aucune utilité. Voilà ma chere mere un exposé fidèle de ma maniere d'etre; observez, pesez, et jugez, j'attendrai votre avis, et ne negligerai rien pour en avoir un positif moi-même.

L'œil que vous voyez me paroit un excellent signe d'intelligence et en même temps il indique la presence du guide qui veille sur vous pour vous preserver des attaques de notre ennemi commun. Quoique ce signe varie et change de position, cela ne doit pas vous inquieter. Nous sommes dans la région des choses mobiles et changeantes, l'Esprit même qui y descend s'assujettit à cette loi, il n'y a de fixe que hors la matiere.

Adieu ma T. Ch. M. je me recommande à votre souvenir et à vos prieres; j'attendrai votre reponse à Versailles où je vais incessamment, vous voudrez bien me l'y addresser chez M^r Calon ingenieur du Roi ruë des Tournelles. Mes compliments, je vous prie, à la famille, je vais ecrire tout à l'heure à l'ami Rochemontés ainsi qu'à Percin.

Vous n'avez pas voulu me dire l'age de la demoiselle, dites-le moi, je vous prie, dans votre premiere. J'ay reçu une lettre du Cher il y a quelque tems, je suis bien aise que vous ayez des nouvelles de monsur Brouno, tout semble prendre la tournure que vous desirez, personne n'en a plus de joye que moi.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place S^{tos} -Carbes / A Toulouse

XIV. Au conseiller.

Paris le 22 juin 1777.

Pourquoi faut-il, mon cher Rochemontès, que nous ayons tant tardé à nous entendre ? Si pendant que j'etois près de vous les choses eussent eté au point où elles sont aujourdhui, vous auriez probablement accéleré votre œuvre de plusieurs pas qui vous restent encor à faire. Mais le moment n'étoit pas venu, et d'ailleurs les motifs qui vous ont retenu ne seront jamais blamés des hommes prudents. Cependant je n'en suis pas moins affligé pour vous et pour moi de nous trouver separés l'un de l'autre en ce moment puisque vos desirs ont repris tant d'activité. Je ne puis d'icy à quelque temps vous donner une reponse positive si j'irai ou si je n'irai point à Toulouse. Independamment de l'affaire que ma mere unique vous a communiquée sans doute et sur la quelle j'ay grand besoin de m'examiner de près avant de partir, j'ay icy quelques occupations assez importantes pour ne pas les sacrifier sans les avoir un peu plus avancées. Il m'est donc impossible encor de vous assurer quand j'irai vous voir, et même si j'irai vous voir. Il faut bien vous garder de croire votre sort desesperé par là. Les travaux que vous vous donnez à vous-même sont toujours autant de faits; et dans le travail de l'homme il n'y a jamais rien de perdu. Contemplez en grand votre destination, regardez l'homme comme l'ouvrier de la Divinité, voyez l'etenduë de la vigne, et plus que cela les herbes mauvaises qui en couvrent pour ainsi dire toute la surface. Alors demandez de tout votre cœur à cette Divinité qu'elle daigne vous prendre à son service, car elle est si juste qu'elle n'emploie aucun serviteur sans lui payer son salaire, et elle est si genereuse qu'elle le paye avec une abondance dont vous n'avez pas d'idée. Voilà le genre de travail auquel je vous exhorte, il vous servira mieux que vous ne pensez, et quand même tous les secours des hommes vous seroient refusés, vous auriez toujours sous la main de quoi vous soutenir, et de quoi mieux gouter ces secours quand ils vous arriveront.

Les globules aëriens dont vous m'avez parlé n'ont point un caractere assez decidé pour etre le sujet d'une interpretation bien sure. Ce sont les premiers traits de l'action des etres elementaires qui environnent votre forme corporelle comme il y en a qui sont attachés à la forme generale terrestre, mais ces traits sont encor si l'on peut le dire, dans un etat d'indifference comme fut la matiere premiere lors de l'origine des choses, il faut attendre un nouvel ordre, une nouvelle loi d'action pour que leur operation soit plus complette, et par là plus intelligible; le tems doit vous mener là.

Quant à votre songe je n'ay absolument aucune idée sur ces m ces n barrés, renversés &c. Nous nous reposons peu sur les songes parce qu'il y en a peu de significatifs, ils sont si souvent la suite

des impressions recuës anterieurement; puis ces impressions deviennent si melangées, si confuses pendant le sommeil par l'état absolu de passiveté où est tout notre etre, qu'enverité il est [rare ?] qu'elles nous offrent quelque chose de spirituel et de s[ûr. ?] Peut-etre ce que vous avez vu en songe, l'aviez [-vous] quelque livre frappant, majestueux ; p[eut-être ?] dans le même tems aurez-vous porté votre atten[tion] sur quelques-unes de ces inversions et decomposi[tions] de lettres par lesquelles on multiplie comme on veut les signes et les caracteres de l'alphabet, il n'en faudroit pas davantage, pour avoir operé dans vous l'effet dont vous me parlez. Cependant je n'assure rien, recueillez toujours ce qui vous arrivera en ce genre, car il se peut que cela soit reel, et alors vous en auriez communément, vous-même l'explication

Adieu, mon cher Rochemontès, si vous avez quelque amitié pour moi, soyez sur que je vous paye bien de retour. Rappellez-moi au souvenir de la famille que j'honore, que j'estime, que j'aime comme la mienne même. L'ami Percin m'annonce une lettre très prochaine, je l'attendrai pour repondre à celles que j'ay de lui depuis quelque tems, quoique je me sois engagé à lui ecrire plustot par ma lettre derniere à ma mere unique.

A Monsieur / Monsieur de Rochemontès / conseiller au Parlement / de Toulouse en son hotel / place S^{tes} -Carbes / A Toulouse

XV. A la présidente.

Paris le 11 juillet 1777.

Tout ce que vous me dites de la future, ma tres chere mere, est bien fait pour me seduire, ou aumoins me tenter. Mes baroqueries ne deplaisent point, on ne se soucie pas que je sois riche, que j'aye d'etat, on est solide, instruite, modeste, on est grande et bien faite, on a tous les indices d'un physique doux, enverité quand on me l'auroit fait faire exprès, je n'y trouverois pas plus de convenance. Il reste un ou deux articles sur lesquels je vous prie en grace de prendre les eclaircissements que vous pourrez sans marquer trop de curiosité et sans me compromettre ; 1° c'est de sçavoir, non pas si on est riche, je ne le desire pas, mais si on a de quoi suffire à son existence, sans se reposer sur mes secours qui sont comme nuls pour le present, enfin c'est de sçavoir à peu près quelle est la fortune de cette respectable famille. 2° Il est bon de nous instruire aussi si l'on n'a pas des vuës decidées de demeurer dans un lieu plustot que dans un autre, si l'on consent à rester en France; en troisième lieu, ne pourriez-vous par des

informations secretes apprendre ce qui a engagé ces dames à quitter leur pays, si elles sont vraiment ce qu'elles annoncent etre; je suis honteux de descendre à des details qui sont si voisins des soupçons, après que l'on me montre tant de belles choses, ce seroit indigne à moi d'avoir de la mefiance, aussi je n'en ay point, je n'emploie en ce moment que la simple prudence, et le marché auquel vous travaillez pour moi est assez important pour me permettre de la consulter.

L'aveu que je vous ay fait, ma chere mere, etoit en effet pour vous seule, et je respecte trop l'innocence pour lui parler jamais un pareil langage. Les reflexions que vous faites sont conformes aux miennes, l'union des cœurs et des caracteres est l'essentiel, le reste est de surrerogation, et je n'y ay pensé que relativement à ma santé qui n'est rien moins que robuste; cependant les choses n'en sont pas au point où vous parroissiez le croire; je ne serois point l'homme de la comedie, et je vous avouërai même que la grande privation où je vis sur l'article est peut-être la première cause qui nuise à mes forces et qui m'empê[che] de les connoître.

Si les informations en question sont telles que je les desire, je vous prie de m'en faire part aussitot. Je suis venu pour affaire à Paris vous pourrez m'y addresser votre lettre, mais faites ensorte qu'elle arrive avant le mois prochain, car il se pourroit que je partisse alors pour Lyon où je resterois quelques semaines et de là je me rendrois à Toulouse dans le courant de septembre. Faites part de ce projet à l'ami Roche M... et consolez-le; donnez-lui la foi que vous avez, donnez-lui de votre force, et il verra que cela vaudroit mieux que ce qu'il attend de moi, je ne puis pour le present satisfaire le desir qu'il me temoigne, et j'aimerois mieux le satisfaire en sa presence, comme je me plais à l'esperer.

Adieu chere maman unique j'attends de vos nouvelles ce mois-cy sur la fortune, sur les causes d'expatriation, sur les projets de sejour.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel ruë ${\bf S}^{\rm tes}\text{-}{\bf Carbes}$ / A Toulouse

XVI. A la présidente.

Paris le 13 juillet 1777.

Depuis ma derniere lettre, tres chere maman, j'ay pris des informations qui m'auroient fait ecrire autrement si je les avois euës plustot. Tout paroit etre comme je le desire, on est vraiment ce que l'on dit etre ; on tient à la bonne compagnie sans y etre livré, on voit du monde, on donne des fetes qui supposent aumoins des

facilités suffisantes pour se passer de mon secours. C'est tout ce que je demande, car mes petits moyens, et mes gouts moderés me mettent surement dans le cas de ne point etre à charge à la maison si l'on juge à propos de m'y aggreger. Je sçaurai dans peu quelque chose de plus positif encor soit par vous, soit par mes autres espions, mais j'ay la confiance que ce sera toujours selon mon gré. J'aurois donc pu partir sur-le-champ, comme je le pourrois même encor, et comme je vous le promis dans mon avant-derniere ; mais il me reste encor quelques petits details à terminer icy; j'ay en outre à tenir compagnie à mes Luzignem qui vont partir incessamment pour deux mois, enfin j'aurois grande envie de faire ma tournée par Lyon où j'ay des amis chers et que je n'ay vu de long tems. En consequence voicy de nouveau mes projets. Je compte etre à Lyon à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre. Comme il est probable que je n'aurois pas le tems de recevoir icy de reponse de vous à la presente, je vous prie de me l'addresser à Lyon chez M. Willermoz ruë Lafond.

J'aurois grand besoin pour des affaires principales d'y rester jusqu'au 8 ou 10 de 7^{bre} de façon que je ne serois à Toulouse que le 12 ou le 15. Je vous prie instamment de me faire sçavoir si ce retard-là ne fera point un mauvais effet; vous pouvez avec raison objecter mes affaires, mais si cette raison ne prenoit pas et que vous vissiez du danger à marquer si peu d'empressement, mandez-le moi à Lyon, et j'en partirai aussitot, sauf à reparer à Toulouse ce que j'aurois manqué de faire ailleurs. Je dois vous prevenir cependant qu'il seroit plus utile pour moi de remplir mes projets tels que je vous les expose.

Je vous avouë, ma chere maman, que j'envisage avec bien du plaisir la perspective que le sort me presente. Ces dames me font trop de grace de desirer si vivement de me voir, je leur rend la pareille avec toute la generosité qu'elles meritent, mais surement quelques sentiments que j'eprouve pour elles, il me seroit difficile de les exprimer comme je voudrois; suppleez-moi, je vous prie, maintenez-moi dans leur bienveillance que je prise plus que je ne puis vous dire; tous mes desirs seroient de m'en rendre digne, et de leur prouver par ma conduite et par mon respectueux attachement, qu'elles n'auront pas fait un mauvais usage de leurs bontés en les laissant tomber sur moi.

A la maniere dont vous me parlez, ma chere mere, il est aisé de voir que Miss soupçonne vos desseins, je voudrois, pour moi, qu'elle n'en fût plus aux soupçons, je voudrois qu'elle en fut sure, et plus que cela je voudrois qu'elle les approuvât. Mais je suis trop étourdi peut-être, c'est à votre prudence à y remedier, pourquoi etes-vous ma mere, si ce n'est pour etre plus raisonnable que moi. J'attends tout de votre sage conduite, et je ne doute point qu'à mon arrivée, je ne trouve les choses assez avancées pour sçavoir bientot [avec ?] quoi il faudra compter.

Adieu ma très tendre et bonne amie de m[ere. ?] Dieu benisse vos jours, vos pensées vos volontés, vos [actions ; ?] qu'il benisse les miennes, et qu'il en reçoive si bien [le] sacrifice que je n'aye plus rien à moi que lui-m[ê]me, qu'il benisse mon epouse cherie, s'il est vrai qu'il [m'en] destine une, je la recevrai de ses mains avec de[votion, avec ?] paix, avec reconnaissance, et je le prierai dans ces [sentiments ?] de perfectionner l'un par l'autre le couple qu'il a [ura uni. ?]

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place S'es-Carbes / A Toulouse.

XVII. Au conseiller.

Paris le 29 juillet. [1777]

Depuis mes deux dernieres lettres à madame votre mere, mon cher Rochemontès, il m'est venu des avis si flatteurs sur l'affaire en question que je me suis repenti de les avoir ecrites, ou aumoins d'avoir annoncé que mon dessein etoit de passer par Lyon et que je ne serois à Toulouse qu'à la mi-septembre. Tout le monde me fait des reproches de cette lenteur, je m'en fais à moi-même de très sinceres et je me propose de reparer mes torts en partant jeudy prochain 31 juillet pour arriver le jeudi suivant 7 aoust à Toulouse, à moins que vous en fussiez à Rochemontès, et qu'etant averti assez à tems vous pussiez faire tenir quelqu'un à St-Jorry pour me l'apprendre, alors je pourrois aller coucher au chateau si vous vouliez de moi. Je vous prie de vouloir bien me retenir un logement en ville, le plus près de vous qu'il sera possible. J'esperois avant mon depart recevoir une reponse de Mde votre mere qui m'auroit appris comment on trouvoit le detour que j'allois prendre par Lyon; mais comme j'ay eu la bêtise d'ecrire une seconde lettre presque aussitot par laquelle je mandois qu'on m'ecrivit à Lyon, il y a apparence que mes deux lettres seront arrivées ensemble et que madame votre mere m'aura ecrit en effet à Lyon selon ce que je lui mandois, et non à Paris. Cela me laisse un peu dans l'incertitude, mais c'est ma faute. Au reste en allant en droiture à Toulouse j'y porte un foible espoir de succès ; il se peut que ma lenteur ait fait une mauvaise impression, il se peut en outre très facilemen[t] que je n'aye pas le bonheur de convenir; enfin malgré toutes les choses interessantes que j'apprends sur le compte de ces dames, il se peut que leur fortune devienne un obstacle, non pas relativement à moi qui ne demande rien, mais relativement à elles dont je ne pourrois voir tranquilement la gêne et l'embarras lorsque je n'aurois pas les moyens de les leur epargner. Touts mes desirs n'ont qu'elles seules pour objet. Je suis accoutumé dès mon enfance à etre dans la detresse, et j'en verrai sans me plaindre la continuation. Il faut vous dire sur quoi mes craintes sont fondées, c'est sur ce que ces dames sont très royalistes,

et tres affligées lorsque les insurgents ont des succès; cela me fait soupçonner que leur bien consiste peut-être en grande partie en pensions sur leur gouvernement qui les leur supprimeroit si elles se rangeoient du parti de l'opposition; mais tout cecy n'est qu'une conjecture, et que je vous engage même à ne pas laisser sortir de la famille.

Quoiqu'il en soit, je pars toujours, nous eclaircirons tout cela sur les lieux. Quand même la chose ne reussiroit pas j'aurois toujours fait une connoissance qui me paroit des plus pretieuses. J'ay d'ailleurs un objet important à traiter avec vous, et je ne regretterai point mes pas si je parviens à vous en donner l'idée la plus propre à vous tranquiliser et à vous satisfaire. Cette tache remplie je compte me remettre en route pour Lyon où je dois etre à la fin de septembre, parceque j'ay ecrit pour que les affaires qui m'y appellent fussent remises à ce tems-là. Adieu, mon cher Rochemontes, je me fais une fete de vous embrasser et de presenter mes hommages à votre respectable et aimable famille qui m'a témoigné tant de bontés. Je vous ecris plustot qu'à ma mere unique, parcequ'elle pourroit etre à la campagne, et que vous etant toujours en ville pour vos affaires vous recevrez ma lettre plustot qu'elle ne la recevroit. Je ne sçais aujuste à quelle heure la voiture passe à S'-Jorry, mais il y a apparence que c'est vers onze heures ou midi; mes compliments je vous prie à l'ami Percin s'il est encor avec vous.

J'aurai un sac de nuit à porter.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de / Toulouse place S^{tes}-Carbes / A *Toulouse*,

XVIII. Au conseiller.

7 Toulouse le 2 8bre 1777.

Je suis enfin rendu à ma destination, mon cher Rochemontès; j'ay fait un assez bon voyage quoiqu'un peu balloté par la brouëte du courier. Il est vrai qu'elle est un peu rude, quoiqu'elle soit une veritable charette, et que les coussins en soient aussi durs que des planches. De façon que j'y ay peu dormi quoique j'y aye passé deux nuits blanches, et un jour et demi tout aussi reveillé. Avec tout cela je m'en suis fort bien tiré. J'avois pour camarade, un brave à quatre poils qui avoit fait, soit-disant, plusieurs fois le voyage, qui ne doutoit de rien, mais qui me plaignoit si je n'etois pas fait à cette voiture. Eh bien nous avons eté obligés de laisser notre fanfaron à Beziers, moulu, rompu, presque sans connoissance; il est vrai qu'il s'etoit procuré une petite indigestion à Narbonne, quoiqu'il n'eut mangé à son dîner que trois pigeons, un poulet,

la moitié d'un gigot et deux melons, le tout abreuvé de quelques pintes de vin.

J'ay eté ravi de la place Du Peyron à Montpellier; je n'ay rien vu de plus beau dans ma vie en fait de place. J'ay vu toutes les curiosités de Nîmes dont j'ay eté egalement content dans un autre genre; les fontaines surtout m'ont singulierement interessé, et m'ont paru propres à orner les plus magnifiques capitales.

Je n'ay point continué ma route avec le courier, l'incertitude d'y trouver place à Remoulens où l'on quitte celui de Toulouse pour prendre celui de Marseille me fit arrêter à Montpellier une voiture qui m'a rendu en cinq jours à Lyon. Ce n'est pas ordinaire, mais mon marché etoit tel, et on l'a tenu exactement. J'ay trouvé icy tous mes amis, et même un de plus sur lequel je ne comptois pas. Nos plaisirs mutuels sont vifs, je voudrois pour beaucoup que vous en fussiez pour les partager et les augmenter. J'ay fait l'emplette de la chenille noire pour madame de Rochemontès, je n'attends qu'une occasion pour la lui faire passer, je vous prie de m'en indiquer de votre coté si vous en connoissez.

La lettre du 25 7^{bre} de l'ami Percin m'est arrivée ce matin; je le felicite de faire en si peu de tems des progrès si rapides dans l'hebreu; mais je crois qu'en ami il fera bien de differer encor un peu d'ecrire ses decouvertes, sur cette langue, 1° jusqu'à ce qu'il la possede encor mieux, 2° jusqu'à ce qu'il ait encor plus d'evidence sur les verités qui font le sujet des premiers chapitres de la Genese.

S'il est encor avec vous, et qu'il n'ait point encor pris d'arrangements pour faire passer ce qu'il doit envoyer à M^r Willermoz, dites-lui de n'en point prendre mais que cependant il se tienne prêt, parceque M^r Willermoz trouvera peut-être incessamment des occasions de tirer sur lui. S'il est à Castel-Sarrazin, faites-moi le plaisir de lui mander cet article le plustot que vous

Adieu, mon cher Rochemontès, je suis infiniment sensible au souvenir de vos dames, et de vos messieurs; je vous prie de les assurer tous de mon respect, et de mon inviolable attachement, outre les liens d'amitié que l'on forme de si bon cœur avec toute votre chere famille, j'ay ceux de la reconnoissance de toutes les bontés que j'y ay reçuë et qui m'uniront à elle pour la vie d'une maniére inseparable. Je suis faché de l'incommodité de M. l'abbé; peut-être le fait-on trop parler.

Voudrez-vous bien rembourser à Longayron quelques sols qu'il aura probablement deboursés pour une lettre qui vient de m'etre renvoyée de Toulouse, elle est de M. de Sere dont je vous engage l'un et l'autre à cultiver la connoissance, et à mettre à profit les lumieres, et les vertus, il est porté pour vous, et fera surement tout ce qui sera le plus avantageux pour votre avancement et pour votre satisfaction.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de / Toulouse place S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

XIX. Au conseiller.

Lyon le 25 9bre 1777.

Enfin, mon cher Rochemontès j'ay trouvé une occasion pour faire parvenir à madame votre epouse, la chenille noire qu'elle m'a chargé de lui envoyer. Le paquet arrivera du 10 au 15 du mois prochain. Le prix en est si mediocre que je ne veux pas vous en parler; les douze francs que vous voudriez que j'eusse retenu l'auroient excedé de plus des trois quarts; ainsi vous permettrez bien à mon amitié de vous faire un petit cadeau si peu prejudiciable à mes finances.

Je suis retenu encor icy pendant quelques tems pour la revision de mon ouvrage, la quelle se fait par les soins de mon censeur ordinaire; mais il est lié à un etat temporel qui lui laisse si peu de moments qu'enverité ce sera une affaire bien longue. Je desirerais orner cet ouvrage d'une idée lumineuse qui vint en ma presence au M. de Mazade sur la confusion des langues qui fut la suite de la prevarication des premiers hommes, après le deluge, et sur la multiplicité des langues dont l'Esprit s' favorisa les apotres pour pouvoir abolir ce même mal en portant l'intelligence aux diverses nations; cette pensée m'a paru grande et propre à faire impression; mais comme elle est à lui je ne veux point m'en parer sans son aveu, et je vous prie de le lui demander en mon nom. Je vous prie aussi de me donner des nouvelles de sa posterité ou venuë ou à venir; car je ne sçais si madame de Mazade approche de son terme ou s'il est passé.

Il y a icy un chevalier de Malthe, nommé de Monspé qui a furieusement l'oreille au vent pour nos affaires; il a eu plusieurs fois occasion de voir monsieur votre frere l'ainé, ce qui a encor aiguilloné son zele. Malgré cela nous ne nous pressons pas. Il est livré au torrent du monde, et peut-etre ses idées sur de si grands objets ne sont-elles pas aussi saines qu'il le croit; nous attendons qu'il soit à son point, et même nous n'avons point encor voulu le voir pour laisser la chose agir plus naturellement; et si elle le destine à etre eclairé, elle sçaura bien en trouver les moyens.

Adieu T. Ch. M. je me recommande à vos bonnes et ferventes prieres. J'en demande autant à la chere maman, et à tous ceux de la famille qui sont du secret. Mes hommages s'il vous plait à tous les autres.

J'aurois bien envie de relire le memoire academique de M. Toaldo sur les meteores je n'en trouve point icy; envoyez m'en je vous prie un exemplaire; mais je vous prierai que ce ne soit pas par la poste.

XX. Au conseiller.

De l'o. de Lyon le 12 fer 1778

Si je n'avois craint mon cher Rochemontès de vous impatienter j'aurois attendu pour vous repondre que j'eusse appris des nouvelles de madame de Mazade, et de la tournure des petits evenements que son incommodité a occasionné dans la maison; mais je ne veux point vous faire trop desirer ce que j'ay à vous dire.

Le signe dont vous me parlez n'ayant encor rien de determiné, je ne puis vous donner d'interpretation satisfesante. Quoiqu'un peu plus expressif que les traits et globules que vous avez eu precédemment, il ne me paroit pas annoncer encor rien de positif; il ne faut pas neanmoins le negliger pour cela; il faut le noter, ainsi que tout ce que vous pourrez recevoir ; et par la suite il se pourra que celui qui vous l'envoye, vous en donne aussi un jour l'explication, car ce sont autant de graines que ces jardiniers sement en nous, or vous scavez non seulement qu'il faut un tems aux graines materielles pour produire, mais encor que ce n'est qu'après cette production que nous pouvons connoître à quel graine, ou à quel principe appartient le fruit que nous voyons. Ce que nous avons à faire, c'est de nous tenir prêt à l'entendement de l'intelligence quand elle veut bien nous communiquer ses rayons intellectuels; c'est d'offrir notre libre arbitre, aux differents tems indiqués, c'est de nous humilier, mais aussi de prendre confiance dans les droits de notre propre nature, et de suivre courageusement tous les bons mouvements que nous nous sentons. Vous me parroissez avoir intention de vous faire des nottes par ecrit; je crains en vous le refusant de vous oter un moyen utile pour vous de subvenir à la disette où vous devez vous trouver souvent avec les occupations que vous avez; je crains en vous l'accordant de vous ouvrir une carriere dangereuse quand on ne scait pas en mesurer les bornes. Pour remedier à ces inconvenients, je vais vous proposer un expedient; toutes les fois qu'il vous passera quelque idée lumineuse, recevez-en la clarté avec reconnoissance, humiliez-vous, remerciez, priez, demandez que ce rayon de lumiere se fixe sur vous ; faites ensorte de vous le rendre comme naturel ; à celui-là ajoutez-en un autre quand il s'en presentera, faites-en le même usage, et soyez sur qu'avec cette precaution vos idées se retrouveront au besoin sans que vous avez besoin de les ecrire. Car Celui dont vous tenez ces traits d'intelligence ne les perdant jamais nous n'aurions pas besoin de memorial, si nous etions toujours en etat de l'entendre.

Je voïs avec peine, mon cher Rochemontès, que vous craignez quelques contrarietés dans votre interieur; j'en serois désolé, il faut esperer que vos craintes seront sans fondement; mais le plus sur est pourtant de se tenir prêt à tout, en employant cependant toutes nos fo[rces] et toute notre prudence pour parer ceux des mau[x] qu'il nous est accordé de pouvoir prevenir.

Adieu, mon cher ami, je me recommande toujours à vos bonnes prieres, ainsi qu'à celles de l'ami Persin, et de la chere mere unique. Je compte etre à Paris dans un mois, j'emporterai mon ouvrage avec moi, il a gagné icy infiniment par les corrections, suplements, transpositions, malgré cela j'ay encor à y toucher en quelques endroits, mais c'est peu de chose. Je ne logerai pas je crois au Luxembourg. On a donné à M^r la partie que j'occupois, il faut denicher. Je ne sçais encor où je logerai ; je vous le manderai quand je serai arrivé.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

XXI. A la présidente.

Versailles le 19 avril 1778.

Moi changer un homme, ma très chere mere, vous me prenez sans doute pour un cherubin et pour l'ange du Pere eternel! Je ne puis que joindre mes efforts aux votres et prier Dieu de les benir. D'après cela, voicy ce que je crois à propos de faire ; c'est de menacer tout franchement votre gendre de divulguer sa conduite à ceux dont il a gouté les principes, mais dont il ne pratique ni les conseils ni les obligations qu'ils lui ont imposées. Je vous promets de mon coté quand la chose sera ainsi declarée ouvertement, de ne le menager en aucune maniere, et de le faire tancer comme il conviendra par mes collegues. Jusques-là ce seroit une imprudence de ma part que de dire un seul mot; et je ne le pourrois sans vous compromettre d'une façon très desagreable. Je suis au desespoir ma tres chere mere que le premier apotre de verité que vous ayez connu, vous parroisse aujourd'hui un menteur ; cela pourroit ebranler votre foi en la verité même, si je ne scavois que vous distinguez aisement l'homme d'avec elle; et que toutes nos sotises n'alterent point son essence incorruptible; au reste, je vous prie de croire que tous ne ressemblent pas au modele que vous me depeignez, et que quoiqu'il y ait de l'homme chez tous ceux qui tiennent à mon objet cheri, sans m'excepter; cependant ces gros vilains deffauts dont vous me parlez y sont rares. Ma peauvre mere je suis attendri jusqu'aux larmes de ce que vous me dites par rapport à ma chere sœur Mondonville, par rapport à vous, et à Rochemontès ; je me reprocherois toute ma vie d'avoir amené l'ami Percin dans les objets en question si j'avois sçu ce qu'il devoit en resulter; mais graces à Dieu je ne suis point le mobile qui l'y ay poussé; il y etoit longtems avant que je le connusse; et si depuis que je le connois il eut rempli mes

intentions vous le mettriez surement au rang de vos enfants les plus chers. Dans tout cecy, comme un mal ne va jamais seul, le vois que vous avez autant besoin de remedes que celui que vous me montrez si malade. Il faudroit le guerir de l'indifference, et vous de l'extreme sensibilité cependant si naturelle à une mere bien née comme la mienne; aussi ce n'est pas tout à fait cela que le voudrois deraciner en elle, ce seroit l'abandon de la foi et de la confiance dans le pere des graces, et qui est toujours prêt à guerir tous nos maux quelconques quand nous nous mettons entierement entre ses bras, et que ces maux toutefois ne sont pas des epreuves destinées à nous purifier, à nous fournir matiere à des sacrifices dont nous avons tous si grand besoin ; enfin à nous faire arriver au Calvaire, où à l'imitation de notre saint Regenerateur nous ne devons marcher qu'avec notre croix sur les epaules. Voilà ma très chere mere le danger le plus pressant auquel je vous engage à veiller de toutes vos forces; ne doutez pas que vos instantes prieres animées d'un tel motif, et dirigées par une semblable resignation ne produisent enfin quelque heureux effet. Mais independamment de cette voie, servez-vous au plustot de celle que je vous ai indiquée au commencement de ma lettre, et soyez sure qu'alors il faudra que l'ami Percin soit bien ladre s'il ne sent pas les bottes que je lui porterai ; marchons ouvertement dès que nous n'avons rien à craindre.

Je suis à Versailles pour un moment, je retourne incessamment à Paris; où finalement je verrai à mettre au jour l'enfant en question. Ma chere mere, vous sçavez qu'il n'a pas l'honneur d'etre legitime, ainsi qu'on ne doit pas même prononcer son nom dans la compagnie des honnêtes gens; ainsi je me repose sur votre discretion, et votre prudence.

J'embrasse de tout mon cœur l'ami Rochemontès. J'en dirois autant du papa si je ne craignois que la conduite de l'ami Percin n'eut encor attiedi son zele pour nous qui n'etoit pas deja trop rechauffé.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place S'es-Carbes / A Toulouse.

XXII. Au chevalier.

Paris le 30 avril 1778.

J'ay reçu à Lyon votre lettre T. Ch. M. au moment même où j'allois en partir pour me rendre icy; c'est ce qui m'a engagé à attendre jusqu'à ce moment à y repondre. Je me suis determiné à ce delai avec d'autant moins de repugnance que vous perdez peu à ce que je puis vous communiquer par ecrit. Les premiers

principes vous ayant eté exposés avec toute la clarté dont ces objets sont susceptibles, vous pouvez chaque jour vous en nourrir et vous familiariser avec ces elements; cela vous disposera d'autant pour la suite, et vous mettra à même de mieux profiter de ce qui vous reste à connoitre. Vous avez d'ailleurs des instructions fondamentales et dont vous ne devez jamais cesser de vous occuper, sçavoir celles relatives à votre propre nature, celles qui peuvent en entretenir la pureté, l'humilité, et en même tems alimenter votre esperance que les efforts de l'homme ne sont pas vains, et que quand il les employe sincerement, il peut avoir la confiance de les voir enfin couronnés. Voilà T. Ch. M. ce que je vous engage à ne jamais perdre de vuë, et ce qui doit vous servir dans tous les tems, lors même que vous seriez encor plus avancé que vous ne l'etes en connoissances.

J'ay vu à Lyon M. le Cher de Montspey; je l'ay vu peu, il me paroit avoir de l'esprit, et etre bien né, il m'a paru bien plus avancé sur les details de l'O... que je ne l'aurois desiré; c'est à vous à voir si vous n'y etes pour rien; ce que je vous dis n'est point un reproche que je vous fais, d'autant qu'il pourroit etre sans fondement, c'est un examen de conscience que je vous propose, et une invitation plus forte que jamais à la reserve envers les etrangers.

Il y a long tems que je n'ay reçu de nouvelles de Toulouse; j'imagine neanmoins qu'il n'y en a point de mauvaises, car elles ne s'apprennent que trop tot. Je suis fort aise du voyage que vous projettez pour l'Italie, je le serois encor davantage si les circonstances m'eussent permis de m'y remontrer avec vous; mais un torrent m'a entrainé icy, et je ne sçais plus quand j'en sortirai. Vous faites bien de suivre votre hebreu, il pourra vous etre utile, marchez-y cependant avec precaution, parceque la main de l'homme a tout gâté. Adieu T. Ch. M. je me recommande toujours à votre bon souvenir.

A Monsieur / Monsieur le Cher Dubourg / A Malthe.

XXIII. Au conseiller.

Paris le 3 juin 1778

J'avois toujours differé à repondre à votre lettre du 31 mars T. Ch. M. parceque j'attendois que Mde votre mere repondit à la mienne, et me mit à même de parler ouvertement à l'ami Percin. Elle n'en a rien fait. Ce qui me persuade que les affaires sont un peu raccomodées et je vous en felicite de tout mon cœur. Je vais donc repondre à la votre du 22 may. Je ne trouve point mauvais qu'on vous ait chargé d'instruire le F. Mathieu; tout ce que je

desirerois ce seroit que vous vous accoutumassiez de bonne heure à ne point preparer vos discours tant verbals que par ecrit; rien n'est moins conforme au principe auquel nous devons tendre qui doit etre de tenir notre pensée toujours en activité, et toujours prête à traiter ex abrupto tous les sujets qui se presentent. Si l'on s'ecarte de là, on tombe dans le genre academique où on ne travaille qu'au jour la journée, et où on compte trop sur les pouvoirs foibles des humains. Cecy n'est point pour vous éloigner de la societé des Jeux floraux; je ne vois pour vous nul inconvenient à y entrer, et j'y vois aucontraire plusieurs motifs, tels que la deference aux desirs de votre famille, et un moyen de plus de voiler vos occupations secrettes, dont personne ne se doutera quand on vous verra faire toutes les choses honnêtes que tout le monde recherche et cultive. Si cependant vous prevoyez trop de gêne dans cette association sur laquelle je ne puis rien dire ne la connoissant pas ; je me retrancherois tout uniment sur les devoirs de mon etat, et sur le gout des etudes abstraites telles que les mathematiques &c, car je crois que dans l'Academie des jeux floraux, on ne s'occupe que de poesie, et de litterature legere. Mais sur tout cela, consultezvous seul; car pour la chose, cela ne lui peut causer aucun

Quant à mon nouvel enfant, j'eprouve icy des difficultés si considerables pour le faire naitre, que je serai forcé probablement de chercher un accoucheur chez l'etranger; et alors deux nouveaux accros, l'un l'inexactitude si cela ne se fait pas sous mes yeux; l'autre la difficulté des entrées; on a mis tant d'entraves sur cette partie, que je ne serois pas surpris de la voir tomber avant dix ans dans la barbarie, si les choses restoient sur le pied où elles sont. J'espere cependant m'en tirer d'une façon ou de l'autre, car j'ay bien du monde en campagne. Adieu mon T. Ch. M. et ami, je suis ravi que vous ayez pu voir le M. de Ser[e.] S'il pouvait vous donner quelques-uns de ses momen[ts,] je sçais combien ils vous seroient utiles. J'ignore si son mariage est fait àpresent, j'attends que j'en sois instruit pour lui en faire mon compliment. Adieu derechef; mes hommages, s'il vous plait, à tous les votres; et principalement à ma mere unique.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement / en son hotel place S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

XXIV. A la présidente.

Paris le 1er aoust 1778.

Si j'ay tant tardé à repondre à votre lettre ma chere mere, c'est que je fesois des recherches pour la terre de Lavagnac dont vous me parliez, et je n'en reçois les resultats que dans ce moment; encor j'ay lieu de craindre qu'ils ne vous satisferont pas. Car aulieu du prix fixe que vous demandiez, je n'ay pu obtenir qu'un renvoy à M^{rs} Deschamps et Baudouin chargés de la vente et auxquels par consequent il faut s'addresser; ils sont actuellement aux environs de Lavagnac, soit à Pezenaz, soit à Bagniolle.

Je dois mille remerciments à ma mere unique des soins qu'elle veut bien prendre pour me marier : madame de Pasqually n'a rien moins que ce que vous me mandez ; ce sont d'anciennes promesses qui ont fait bruit dans les tems, mais qui n'ont jamais eu leur exécution. Ainsi misere pour misere, j'aime mieux en avoir seul que de l'augmenter en la fesant partager à une autre.

J'avois entendu parler de l'affaire des capitouls, mais j'en ay vu les details avec indignation; tout le monde a les yeux ouverts sur cet evenement, et on ne doute pas qu'une prompte justice ne remette les choses dans l'ordre où elles doivent etre; et dont elles n'auroient jamais du sortir. Je n'ose vous parler, et je n'ose me taire sur une plus affreuse nouvelle que j'ay apprise icy, par ricochet. Si elle est vraie, je soupire de tout mon cœur avec les affligés, et les prie de croire qu'ils ont un ami en moi; mais je me plais a penser qu'on m'a trompé. Votre premiere lettre eclaircira tout.

Vous faites fort bien de continuer vos etudes et meditations particulieres. Vous en retirerez toujours quelques fruits surtout en accompagnant cela, comme vous le faites de la priere et des bonnes œuvres. Si vous sçaviez, ma mere, combien le travail interieur est fertile, combien cela rend de resignation, de foi, d'amour, de paix! Or si nous pouvons nous procurer tout cela par nos efforts, et nos demandes constantes à Celui qui distribuë tous les dons; qu'avons-nous à desirer de plus? Je sçavois l'histoire de M. Mathieu avocat, celle de l'heureux mariage de M. de Sere qui fait la joye de toute la maison; mais j'ignorois sa brouillerie avec ses superieurs; je suis faché pour lui s'il n'ecrit plus à l'ami Percin dont vous etes, ce me semble, plus contente que par le passé. J'en suis ravi et pour vous et pour lui, et je me felicite de ne m'etre pas pressé de le gronder sur votre precedente lettre. Adieu ma tres chere mere; vous etes la quatrieme mere unique dont le ciel m'ait fait present en France, et vous n'etes surement pas celle dont je le remercie le moins. Mes respects et compliments s'il vous plait à tous les votres. J'ay reçu il y a quelques tems une lettre du Cher. Comme elle contenoit peu d'objets importans, il m'est sorti de la memoire si je lui ay repondu ou non; il me semble pourtant que oui ; en tout cas il excusera ce petit hoc et à la prochaine occasion qu'il me fournira, je l'en dedommagerai. J'embrasse de tout mon cœur le cher Rochemontès, et l'ami Mazade.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel ruë S^{tes} -Carbes / A Toulouse.

XXV. Au conseiller.

De l'o. de Paris le 9 aoust 1778.

Ce n'est que d'aujourd'hui, mon cher M. que je reçois votre lettre du 28 juillet, parceque j'ay eté absent pendant quelques jours. Il n'est donc que trop vrai qu'on ne m'avoit pas trompé, et que vous l'etes vous-même si malheureusement dans l'esperance que vous aviez de conserver assez longtemps M. votre pere! Vous pouvez etre sur en effet que vos peines me sont communes en ce moment, et qu'elles me le seront toute la vie. Les nuages qu'on avoit repandu sur les yeux de l'homme vertueux que nous regrettons, ne m'avoient point assez offusqué pour me cacher son prix inestimable; et d'ailleurs son amitié ne m'en étoit que plus chere, de ce qu'elle avoit la force de percer autravers de ses prejugés. Je respecte, j'honore, je revere sa cendre; si mes larmes, si mon sang pouvoient la revivifier, vos pleurs seroient bientot essuyées. Mais ce qui met le comble à mon affliction, c'est l'état où doit etre sa tendre epouse, vous-même, et tout ce qui tenoit à lui par les liens du sang et de l'amitié; fut-il jamais de peine plus legitime, et de cœurs mieux disposés à une vertueuse sensibilité; pleurez, mes amis, pleurez, la nature vous le permet, l'amitié vous le demande, la raison même suspendroit ses reproches si jamais elle pouvoit avoir à vous en faire. Mais en payant ce tribut honorable, n'oubliez pas que vous en avez un egalement indispensable, et sans lequel votre tâche et votre devoir d'homme, de chretien, de co... ne seroit qu'a moitié remplie. L'objet que la volonté suprême vous a ravi etoit un assemblage ephemere de deux substances lancé dans le tems comme un eclair, plongé sur cette surface pour en rebondir presqu'aussitot qu'il l'auroit frappée: dans ce choc terrible, et si perilleux, il n'a point laissé alterer son essence; toujours les yeux elevés vers le principe dont il etoit descendu, il l'a manifesté dans son amour et sa charité envers tous ceux qui l'ont environné, dans sa justice, dont il a tenu la balance, sans se permettre jamais de la faire pancher contre son propre poids, dans sa fidelité à tous ses devoirs, et principalement dans sa piete constante et pure; lors donc qu'il vient à deposer sa depouille terrestre, il ouvre à vos idées, et à vos cœurs un champ vaste de consolations et d'hommages à rendre à la main sacrée qui conduit tout, puisque tout vous engage à le regarder comme un heureux voyageur, qui a eté preservé des accidents et des dangers de sa route, et qui cette main divine a conduit enfin avec le même bonheur au port du salut. J'espere donc, mon cher ami, de votre courage, de votre pieté, et surtout de vos connoissances qu'après avoir fait le sacrifice le plus penible que la nature ait à faire, vous recevrez pour recompense la grace de vous penetrer d'amour et d'admiration pour les decrets de la Sagesse suprême qui a permis qu'un homme vertueux après vous avoir servi d'exemple pendant sa vie, soit

encor admis après sa mort au privilege des justes qui est de deffendre et de secourir par les merites de leurs prieres les peauvres errants qui sont encore sur la terre. Car il faut vous dire qu'avant que nous soyons tous devenus comme des anges dans le ciel, c'est-à-dire sans aucune distinction materielle et sensible, l'ame suit encore pendant un tems après sa mort le cours d'affections que lui avoient donné ses rapports et ses relations corporelles pendant sa vie terrestre; ainsi ayant eté tous dans votre famille, les principaux objets de ses sentiments, il ne faut pas douter que vous ne soyez aujourdhui pour lui les principaux objets de ses affections spirituelles, et que les forces nouvelles qu'il a acquis ne s'unissent secretement aux votres pour vous maintenir de plus en plus dans les voyes qui menent au sanctuaire vers lequel il a deja fait les pas les plus importants. Puissent, mon tres cher ami, ces idées consolantes vous elever un peu au-dessus de la sphere tenebreuse que nous habitons, et où tout est douleur, comme etant le theatre d'expiation : puissentelles vous aider, à contempler l'ordre des choses avec l'œil du sage, après l'avoir contemplé avec les veux d'un fils et d'un ami veritable; puisez dans vos Ecritures les profondes instructions qui y sont contenuës sur ces objets, et vous verrez peu à peu vos forces, et le calme renaître ; penetrez-vous surtout de l'idée nourrissante et vive que nous avons une autre mort à pleurer que celle de nos peres charnels, scavoir celle de notre divin Regenerateur, dont le sang se repand chaque jour pour nous, et dont l'holaucoste est si pretieux que toutes les larmes que nous versons pour d'autres sont autant d'injustices que nous lui fesons quand nous ne finissons pas par les lui offrir. Adieu T. Ch. Ami. vous lirez à ma tendre mere, ce que vous croirez pouvoir lui lire de ma lettre, faites ensorte qu'elle lui soit commune : mes hommages et tendres compliments à tous les votres.

XXVI. Au conseiller.

De l'o. de Paris ce 16 8bre 1778.

C'est une grande consolation pour moi, M. Ch. M. au milieu des maux qui vous affligent d'avoir à vous feliciter sur la nouvelle progeniture que Mde de Rochemontès vous a donnée. Vous avez sous les yeux le tableau de la vie; ombre et lumiere, joye et douleurs voilà l'alternative dont est semée notre triste demeure. J'av ecrit à l'ami Jance pour M' votre frere le jeune chevalier, je n'ay point encor recu de reponse; mais il faut vous attendre à trouver une forte resistance dans les eleves qui auront residé à Marseille et subi leur examen. Neantmoins si le credit de ceux que j'employe pour cela est relatif à leur zele; je peux tout en esperer.

Je ne suis point etonné des bruits qui vous sont parvenus à Toulouse sur ce que vous sçavez. On me les a rendus à moi-même, et c'est comme une chose connuë; cependant je nie comme l'enfer, et d'ailleurs je suis si peu repandu, que ces bruits-là ne peuvent guerres se confirmer avec certitude aux yeux des curieux, ce qui fait que le même vent les apporte et les emporte.

Vous m'affligez grandement en me parlant de la conduite du Ch. Mazade; j'esperois que vos sages remontrances, votre amitié, et la notre pourroient operer quelques heureux fruits. Tout ce que vous m'apprenez me prouve de plus en plus combien j'etois dans l'erreur. Je ne sçais pas même si de nouvelles representations de notre part y feroient rien, puisque les votres sont en pure perte; il ne nous ecrit plus du moins à moi depuis long tems; ce n'est pas que je le lui reproche, mais cela m'ote les motifs que j'aurois de lui ecrire moi-même et de le sermoner. Quant à la lettre apologetique qu'il se propose de publier, j'aimerois autant qu'il n'en eut rien fait, ou aumoins qu'il m'en eut fait part. Nous ne sommes point l'un pour l'autre dans la classe des etrangers ; mais il paroit que c'est une chose faite, et qu'il me faudra encor l'en remercier.

Adieu, mon cher M. je ne peux que louer les sentiments où je vous trouve sur tous les points. L'esprit et le cœur remplissent chacun leur emploi, en se livrant au genre de sensibilité et d'affection qui leur est propre. Employez l'un et l'autre à consoler cette tendre mere dont l'etat douloureux est souvent present à ma pensée; aidez-vous mutuellement à supporter vos peines; aidez-vous dans vos sacrifices, vous n'en aurez pas fait, si petits qu'ils soient que vous n'en goutiez bientot la recompense.

A Monsieur / Monsieur Dubourg / conseiller au Parlement / de Toulouse en son hotel / A Toulouse.

XXVII. Au conseiller et au chevalier.

De l'o. de Paris ce 18 9bre 1778.

T. Ch. F.F.

Je suis charmé de vous sçavoir reunis. Vous l'etiez deja par le desir, et la conformité d'idées sur l'objet qui vous occupe ; je ne doute pas que le rapprochement de vos personnes ne vous procure d'heureux fruits, et ne vous fasse faire des progrès dans la carriere que vous avez embrassée l'un et l'autre. Puisque vous etes libres de votre tems, choisissez des moments pour vous rassembler, et converser ensemble; commencéz par invoquer le pere des lumières, lisez quelques chapitres ou versets de l'Ecriture, ou bien de vos catechismes, faites-vous mutuellement vos objections, et vos reflexions; puis quand le tems que vous vous serez proposé d'employer sera ecoulé, vous ferez votre action de grace; et vous rentrerez dans la societé. Apportez à toutes ces fonctions le desir pur et spirituel qui doit animer tout legitime elu coën. Et ne doutez pas qu'en perseverant vous n'accumuliez peu à peu des provisions dont vous sentirez l'avantage dans les tems de dizette. Lorsque dans vos objections, il vous viendra des difficultés qui vous paroitront trop grandes, faites-en note, et me les envoyez, je me feraj un vraj plaisir de venir à votre secours. Sans ce moven il ne m'est guerres possible d'entamer par ecrit avec vous une instruction en regle, parceque les instructions doivent marcher de pair avec les besoins, et c'est à vous à me les indiquer. Mais quelques soient les points que nous aurons à traiter, ne confondez jamais les movens avec la fin; la science, avec la charité, et la pieté; la science est pour le temporel, la charité durera eternellement; la science enfin n'est que le pays immense par lequel nous avons à voyager, la charité est le terme même de notre voyage, et les vertus divines qui sont accordées à l'homme le mettent dans le cas de connoitre même icy-bas en partie le terme de ce voyage, puisqu'il peut montrer des signes de cette charité, de cette pieté connuë des etres privilegiés admis à celebrer les louanges de Dieu. Que vos cœurs deviennent donc le temple de l'Esprit st qui anime tout, qui veille sur tout, qui vivifie tout, et qui vous donne l'etre sous la seule condition que vous lui en fassiez l'hommage à chaque jour, à chaque instant de votre vie, afin que vous jouissiez en quelque manière des sublimes douceurs de son unité, ce que l'homme de tenebres n'eprouve point, par les suspensions qu'il met de sa propre volonté, entre les differentes actions divines auxquelles sa nature l'appelloit à participer. Ne m'oubliez pas je vous en conjure dans ces moments où vous vous rapprocherez plus particulierement de l'objet.

Offrez de ma part à la chere maman tout ce que je lui dois d'attachement et de reconnoissance; en même tems que vous travaillerez à sa consolation, profitez des vertus dont elle est un modele accompli; si elle est heureuse d'avoir de tels enfants, vous l'etes d'avoir une telle mere; quoiqu'elle n'en ait que le nom pour moi, je le prise assez pour sentir ce que valent les rapports qui sont entre elle et vous.

Je suis charmé que mousu Brouno soit arrivé à tems à Marseille pour y subir son examen. Il a choisi de lui-même la marine; c'est un etat où l'homme fait pour le bien, doit rencontrer de terribles eceuils; redoublez de soins, d'instructions, de prieres pour le soutenir dans cette carriere, c'est la plus fausse et la plus epineuse de toutes les institutions humaines.

Adieu mes T. Ch. F.F. je me recommande à vous dans vos bonne prieres. Et je ne vous oublie point dans les mïennes..

On vient de me dire que le coche d'Auxerre avoit peri et 50 personnes qui etoient dedans. La Seine est enorme; il pleut ici sans cesse.

A Monsieur / Monsieur Dubourg / conseiller au Parlement de / Toulouse chez M^{de} la baronne / de Villenouvet / Languedoc A Beziers.

XXVIII. A la présidente.

Paris le 29 Xbre 1778

J'ay pris, comme vous l'avez sçu, ma tres chere et unique mere, toute la part qui m'a eté possible au facheux evenement qui vous afflige encore, et s'il eut eté en mon pouvoir, je me serois chargé de toutes vos douleurs; mais Celui qui vous les envoye les a sans doute jugées necessaires pour votre avancement vers lui, et quelques maux qu'il laisse tomber sur nous, ne doutons pas qu'il ne puisse les surpasser par ses recompenses et ses graces. J'espere donc de ma tendre mere qu'elle sçaura tirer parti de son sacrifice, etant bien surs que dans les marchés que nous fesons avec Dieu tout l'avantage est de notre coté, quand nous y allons de bon cœur, et de bonne foi.

Messieurs vos deux fils ainés m'ont fait l'amitié de m'ecrire ces jours derniers, et m'ont appris comme vous, la rencontre qu'ils avoient faite de Mrs de Grainville et Champoleon; je les engage fort à ne pas negliger une si belle occasion, ils ne tomberont pas de sitot en de si bonnes mains. Je leur demanderai même pour cette raison un peu d'indulgence sur ma reponse qui sera peutêtre tardive, elle devient nulle desqu'ils sont à portée d'en entendre de meilleures que les miennes, et de plus detaillées que ne peuvent etre des lettres. D'ailleurs je remplis en partie l'objet de leur demande, par la lettre cy-incluse. Ils m'ont paru desirer d'etre recommandés aux deux chefs cy-dessus ; et même ils doivent avoir prié M. d'Hauterive de faire cette recommandation; j'ay cru pouvoir prevenir leurs desirs, d'autant qu'ayant eté dans le même regiment que ces deux messieurs, et ayant eu des preuves de leur amitié pour moi, j'ay lieu de croire que je ne diminuerai pas leur interêt pour vos chers enfants. Au reste c'est pour ne point les affliger que je fais cette demarche, elle est superfluë tant pour messieurs vos fils si recommandables par eux-même que pour ceux dont ils ont fait la connoissance, et dont les sages lumieres ne peuvent manquer de les diriger pour le plus grand bien de chacun.

Vous etes bien heureuse, mere, d'habiter un beau climat comme le Languedoc. Nous avons icy des tems noirs et froids, que c'est une pitié. Cependant il n'a encore paru ni neige, ni glace. Nous n'en sommes pas mieux traités par le soleil, il se cache quelquefois des semaines entieres.

J'ay un grand peché à vous confesser, mere, c'est que je n'ay pas pu prendre sur moi d'aller voir Monsieur votre fils l'abbé, malgré que l'occasion le demandât. Il eut voulu me rendre la visite, cela nous eut engagé à des pour parlers, et j'en ay tant senti l'inutilité que je les fuis. Donnez-moi l'absolution.

Adieu, ma tres chere et honorée mere, votre enfant vous offre les assurances de son tendre attachement, et vous demande de le payer de retour. Mes honneurs je vous prie à tous les votres, pour le renouvellement de l'année. Je prendrai des informations sur les notes de *Mosu Brouno* et j'aurai l'honneur de vous en rendre compte. Voulez-vous bien faire tenir cette lettre à M. de Grainville, j'ignore son addresse. Pardon de ma licence.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / chez Made la marquise / de Ville-Nouvet / A Beziers.

XXIX. Au conseiller.

Paris ce 6 9bre 1779.

Comment auriez-vous jamais pu croire, T. Ch. M., et ami que je vous eusse oublié? Cela ne me seroit pas plus possible que d'oublier ma propre existence, car independamment des liens spirituels qui nous unissent, votre douceur, vos vertus, et vos bontés pour moi vous ont comme identifié avec mon etre. Je vous demande bien pardon si je n'ay pas repondu à votre lettre dans son tems. Il faut que cela soit dès que vous le dites; ou il faut que ma reponse se soit perduë; etant dans l'usage d'etre exact sur ce point surtout avec des amis comme vous ; c'est pour cela que je vous prie de prevenir le M° de Mazade que j'ay reçu sa derniere par la quelle il m'annonce les arrangements qu'il a pris pour mettre ordre à ses affaires; je l'en felicite; mais n'ayant rien de particulier à lui repondre, ni à lui mander pour ce moment, je le supplie d'excuser mon silence et ma parresse, ayant d'ailleurs des ecritures urgentes et nombreuses. Je n'ay rien sçu de votre maladie, et je suis fort aise de ne l'apprendre qu'avec la nouvelle de votre retablissement. En même tems les affaires temporelles qui vous ont fatigué sont terminées; vous n'avez donc plus à attendre que le repos et la tranquilité temporelle et spirituelle; je me joins à vous dans mes prieres pour que l'Et ... vous les conserve, et vous mette à même de travailler fructueusement à la culture de sa vigne qu'il a plantée en vous. Si je me souvenois de ce que contenoit votre lettre qui est demeurée sans reponse, je fairois en sorte de suppleer à mon infortune ; ou de reparer mes torts ; mais je n'en ay plus de connoissance, et je ne scaurois sur quoi appuyer mon dire. Si ce sont des objets generaux; vous avez autour de vous de nombreux matériaux; l'Ecriture ste, la nature, votre ame, les jours qu'on a jetté sur votre intelligence, voilà des resources abondantes et qui seront à jamais inepuisables. Si ce sont des objets particuliers je ne puis vous en parler sans les avoir sous les yeux. Je partage sincerement vos peines de la separation prochaine du chevalier; les motifs qu'il m'expose dans sa lettre lui font tant d'honneur qu'il doit en etre encore plus cher pour vous. Qu'il est beau d'estimer ce qu'on

aime, et d'etre obligé de louer même les causes de notre affliction! Je lui ecrirai incessamment.

Je goute fort votre avis sur l'enfant en question, j'y penserai, et d'avance publiez parmy tous les votres que les choses sont remises sans pouvoir fixer de terme; s'il étoit encor tems que vous le dissiez au cher j'en serois bien aise, car cela devient si public que je voudrois de tout mon cœur etouffer les bruits.

Mes hommages, s'il vous plait, à la digne mere unique, à madame de Rochemontès, à Md° de Mazade, à son mari, à Mad° la nouvelle mariée dont je ne sçais d'autre nom que la grande fleur; enfin à monsieur l'abbé s'il est avec vous. Il faut bien aussi que je dise quelque chose à toute la petite famille.

P.S. J'ay oui dire que M^r de Serat avoit eu connoissance d'une messe de S^t Jacques qu'il assure avoir luë à Toulouse; si vous pouviez vous en instruire, et nous faire part de vos decouvertes à ce sujet, vous nous procureriez surement un morceau interessant

A Monsieur / Monsieur Dubourg de / Rochemontés conseiller au / Parlement en son hotel place / S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

XXX. Au chevalier.

Paris le 1er decembre 1779.

J'ay reçu avec plaisir de vos nouvelles T. Ch. M. j'en aurois eu davantage si elles ne m'eussent appris votre depart de France pour aller vous confiner à Malthe; j'en respecte et en admire le motif, mais comme votre ami, je n'en suis pas plus content de vous voir vous eloigner de nous quoique je profitasse peu de votre sejour dans le royaume.

Je me persuade aisement T. Ch. M. que vous n'etes pas parti sans emporter avec vous de bonnes provisions, vous aviez dans votre propre famille de trop bons munitionaires pour qu'ils vous ayent laisser aller au depourvû. Je me persuade aussi que vous vous entretiendrez frequemment par lettres avec eux, et je vous y exhorte, cela rend les miennes moins necessaires. Je ne vous cacherai pas même T. Ch. M. que la prudence m'oblige à les rendre plus rares et plus succinctes que je ne voudrois. J'ay appris qu'on les ouvroit toutes à la poste de Paris, et peut-etre à celle des autres grandes villes, surtout lorsque ces lettres sont pour les pays etrangers. Comment est-il donc possible de s'exposer à passer pour ridicule et pour extravagant si l'on employe un langage extraordinaire, ou pour un sectaire si l'on enseigne des choses si peu connuës du vulgaire? Ces raisons reunies me forcent à vous recommander à vous-même, et à toutes les verités

spirituelles, naturelles, celestes, temporelles, et divines dont vous avez la clef, et avec les quelles vous pouvez journellement amplifier votre tresor. Songez sans cesse que l'homme ne peut rien par lui, que nous sommes dans une dépendance absoluë du Grand Maitre, que nous ne devons jamais discontinuer d'implorer son secours, et que quand nous le lui demandons avec une ferme constance, il nous remplit de sa force et de sa bonté ce qui nous rend egalement propres aux actions de courage et de vertu dont notre vie devroit etre une scêne perpetuelle puisque nous avons perpetuellement autour de nous des ennemis à combattre, et du bien à faire. Faites que votre vie soit active tant à l'interieur qu'a l'exterieur, tous les maux, tous les besoins, tous les doutes s'eloigneront de vous. Voilà T. Ch. M. le precis de toute la sagesse des sages, mettez-le à profit, et quand nous nous reverrons, vous m'en direz des nouvelles.

Vous connoissez surement T. Ch. M. les batons de parfums noirs que tout le monde brule à Malthe, qui ont huit à dix pouces de long sur sept à huit lignes de diametres. On m'a chargé d'en faire venir deux douzaines; je prends la liberté de m'addresser à vous pour cette commission. Vous voudrez bien en faire l'amplette, et en charger quelqu'une de vos connoissances qui reviennent en France; l'occasion n'est pas rare [, ?] si celui que vous en chargerez, ne revenoit pas à Par[is, ?] il pourroit remettre le paquet de deux douzaines de batons de parfums, à Marseille chez Mde la Ctesse de Pile : à Avignon chez Mde la Ctesse de Brancas : à Lyon chez Mr J.B. Willermoz ngt ruë Lafond. Toutes ces personnes seront prevenuës, et me feront facilement passer votre envoy. Mon addresse est ruë Pot-de-fer vis-à-vis l'Instruction à Paris. Je vous quitte très cher maitre en vous demandant de vous souvenir de moi dans vos bons moments, et de me rappeller à la famille cherie lorsque vous lui ecrirez. Je rembourserai le prix des parfums à qui vous voudrez bien me prescrire. Que l. veille sur vous pour un tems immemorial. A.

St Mtn

A Monsieur / Monsieur le Cher Dubourg / A Malthe

XXXI. Au chevalier.

Paris ce 19 mars 1780.

Mille graces tres humbles, T. Ch. F. les parfums sont arrivés en bon etat, et parroissent etre de la meilleure qualité, vous ne voulez pas absolument me dire de combien je vous suis redevable. Mais aumoins mettez-moi à même de vous etre utile. Vous me mandez qu'incessamment vous serez dans le cas d'avoir recours à moi pour quelques services dans ce pays-cy; ordonnez, je suis prêt à vous prouver mon attachement en tout ce qui dependra de

Quant aux instructions, vous avez très bien fait de reclamer celles du M. Will... Il est parfaitement en etat de repondre à vos questions et à vos desirs. Je vous dirai T. Ch. M. que si votre sort vous permettoit de revoir vos dieux penates, vous y trouveriez peut-être des secours. On se propose de reunir à Toulouse plusieurs amis curieux des sciences. Il se pourroit même que le M. d'Hauterive s'y tranportât à cet effet. Je vous avouë que c'est alors que j'y regretterois bien pour vous votre presence. Quoiqu'il en soit T. Ch. M. n'oubliez jamais que vous portez avec vous l'autel, les lampes, l'encens, la victime, le sacrificateur, et que quelque part que vous soyez, seul, en compagnie, dans un desert, dans les villes, dans la maladie, dans la santé, dans la prosperité, dans l'infortune, vous pouvez remplir votre tâche. Spiritus Domini replevit orbem terrarum./.

A Monsieur / Monsieur le Cher Dubourg / A Malthe.

XXXII. Au chevalier.

Paris ce 4 avril 1780.

Vous avez du voir par ma derniere, T. Ch. M. que je suis bien eloigné de vous oublier jamais. Celle-cy n'aura donc pour objet que de vous confirmer les assurances de mon fraternel et inviolable attachement pour vous. Au reste je suis charmé du dessein où vous etes de vous rapprocher de Toulouse. Le Me d'H.... y doit etre dans le courant du mois prochain; je ne crois pas qu'il y sejourne longtems. Il seroit bien à desirer pour vous que vous pussiez vous y trouver avec lui. Le nouvel enfant dont vous me parlez est encor au maillot, et il y sera tant qu'il plaira à Dieu. Ce sont de ces demarches qui doivent etre murement pesées; je ne peux donc vous rien dire sur le tems où il pourra paroitre dans le grand monde.

Ce que vous pensez sur les vœux T. Ch. M. est très raisonnable. Il est certain que l'homme a le droit d'en faire, mais c'est beaucoup hazarder que d'en faire par sa propre volonté, à plus forte raison quand l'objet en est materiel comme celui d'une amelioration de fortune. Vous avez l'idée d'une vraie loi, pour l'homme, c'est donc là où doit etre sa regle; c'est à lui de la si bien etudier, que sa conduite y soit le plus conforme qu'il est possible. Mais elle a plusieurs manieres de se faire connoitre, et en attendant qu'elle le fasse d'une façon positive, elle emploie ces mouvements interieurs, cette voix secrette de notre conscience,

qui offre pour le moment un guide aussi sur que les temoignages les plus evidents dans des occasions plus importantes. Je n'ay donc d'autre conseil à vous donner T. Ch. M. que d'ecouter attentivement cette voix secrette qui vous a fait m'ecrire de tres sages reflexions, et de suivre ce qu'elle vous dira. Je suis bien loin cependant de regarder comme une prévarication, les engagements que vous pourriez prendre, surtout dès que cela seroit plus pour le soulagement de votre famille que par cupidité; je vous prie même de peser avec soin cette attention que vous devez aux votres, elle peut vous etre très meritoire, et couvrir toute la defectuosité d'un engagement qui n'est plus qu'une figure; mais c'est à vous seul à tenir la balance, entre les motifs de delicatesse pour votre famille, et ceux de vos propres scrupules. Etudiez-vous, et livrez-vous, après de ferventes prières sur cet objet, à ce que votre voix interieure vous dira.

J'ay à ajouter au sujet des vos vœux que par la pureté de vos vuës, vous pouvez leur rendre l'esprit de leur premiere institution. La chasteté, la peauvreté, l'obeissance sont des vertus essentielles et très utiles; ce n'est point vous eloigner de votre but que de vous astreindre à les observer; la premiere est de devoir universel, la seconde vous pourrez l'exercer même etant riche, puisque vous pouvez donner aux peauvres, la troisieme est un bonheur de plus dans ce monde, parcequ'on est dispensé de

faire sa volonté; pesez encor, et jugez.

Vous aviez tres fort raison dans votre dissertation sur les idées innées, nous avons surement celle de l'infini; et nos sens etant bornés ne peuvent pas nous la procurer. L'argument de vos adversaires n'est qu'obscur, aulieu de dire que nos idées sont indeterminées, ils vouloient dire, incompletes, et mal reglées. Ce sont des germes qui ne portent pas tout leur fruit, mais nous sentons qu'ils sont faits pour en porter sans nombre, puisque nous trouvons toujours du terrein à parcourir dans la region de la pensée. Il es[t] vrai que notre situation dans le sensible qui est borné influë beaucoup sur le developpement de nos facultés intellectuelles, et qu'au premier abord nous sommes tentés de nous peindre tout avec des bornes et des limites, mais une preuve que ce n'est pas là notre maniere d'etre naturelle, c'est que nous n'en sommes pas contents, c'est qu'après avoir posé des bornes, elles nous fatiguent et nous tachons de les reculer, ce que nous sentons etre continuellement possible à notre pensée. Voilà donc où se demontre l'action de l'infini en nous. Malgré nous, nous tendons à jouir d'un air libre; comment y tendrions-nous s'il ne nous etoit pas analogue, comment nous seroit-il analogue s'il n'etoit pas notre principe; et s'il est notre principe comment l'idée n'en fermenteroit-elle pas en nous ? Adieu T. Ch. M. je me recommande à vos parfums.

A Monsieur / Monsieur le Cher Dubourg / A Malthe.

XXXIII. Au conseiller.

Paris le 6 aoust 1780.

J'attendois pour repondre à votre premiere lettre T. Ch. M. que la mere unique m'eut envoyé les memoires que je lui ay demandé pour le chevalier. Votre derniere me determine à ne pas attendre plus long tems, dans la crainte que vous n'imputiez ces delais à mon indifference.

Sans vouloir diminuer le merite du cher Mazade je ne puis qu'approuver le choix qu'on a fait de vous. Vous avez une prudence de conduite qui vous rend pretieux pour l'objet qu'on se propose. Puis votre etat civil est une consideration qu'il est bon de ne pas negliger. Vous pouvez par là prevenir bien des inconvenients, et rassurer les yeux inquiets qui ne doivent plus l'etre en voyant attaché à ce qui les offusque un magistrat chargé par etat de veiller aux abus et aux opinions pernicieuses. Croyez donc T. Ch. M. qu'avec un peu plus de confiance en vos propres forces vous seconderez amplement les intentions de celui qui vous a constitué. Les materiaux qu'il vous a laissé vous mettront à même de multiplier ces mêmes forces et de vous rendre de plus en plus utile à vos collegues et emules. Je suis bien faché que l'opposition de quelques membres de votre famille ait forcé le cher d'H... de vous quitter si tôt, et pour si long tems, car j'apprends qu'il ne vous reviendra peut-être qu'au printemps prochain. Mais vous etes dans la carriere des resignations. Il sera avantageux pour vous de vous y accoutumer de bonne heure.

J'aurois une chose à vous recommander T. Ch. M. ce seroit de destiner à l'abbé Fournier de Bordeaux, quelques portions des charités que votre societé peut produire. L'absence de d'H.... de Paris ne peut que porter prejudice à la pension que l'on lui fesoit icy; parceque je persiste dans le dessein de ne point soutenir icy l'eclat qui y a eté fait. Et les differents membres n'ayant plus à esperer des sinodes frequents et reguliers se rallentiront sur les contributions. J'y veille cependant autant que je peux, et je reponds même que nous suffirons au moins aux deux tiers de la somme de 600 #. Mais j'aurai je crois de la peine à completter long tems l'autre tiers, et c'est sur ce point que je reclame les secours de votre comité. Toutefois je suis bien loin de vous rien fixer vous ferez ce que vous pourrez, et si peu que vous voudrez, cela tournera toujours au soulagement de vos freres de Paris.

Le 15 de ce mois j'aurai changé de logement, et je demeurerai ruë du Doyenné près S^t Louis-du-Louvre je vous prierai dorenavant ainsi que la mere unique de m'addresser là vos lettres, en employant neantmoins le couvert de la P*** de Montbarrey lorsque les paquets seront considerables.

Adieu T. Ch. M. je me vouë toujours à vos bonnes prieres et à celles de tous les votres. Ne m'oubliez pas auprès d'eux et principalement auprès de la mere unique.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tes} -Carbes / A Toulouse.

XXXIV. Au conseiller.

Paris le 13 jer 1781.

Je partage vos joyes mon tres cher frere et ami. Vous allez vous trouver reuni avec plusieurs emules qui vous encourageront de plus en plus à poursuivre votre carrière. Je me joindrai à eux d'intention, ne le pouvant faire en personne. Mais l'homme supérieur à la matiere n'est point assujetti rigoureusement comme elle à un centre isolé et particulier, il peut par la priere et la charité multiplier le feu de sa vie spirituelle en s'unissant aux autres centres qui l'environnent et se rapprocher de plus en plus par là du centre universel d'où nous sommes tous emanés et dans le quel nous devons esperer de rentrer tous si par nos œuvres et notre amour nous sommes jugés dignes d'etre assis un jour à la droite et à la gauche de Jesus-Christ comme les deux enfants de Zebedée et tous ceux qu'il aura plu à l'Eternel de choisir par le conseil de sa sagesse, et par la profondeur de sa misericorde. Je sens combien cette perspective est consolante, et je reclame vos secours pour me soutenir dans cette divine esperance. Felix qui perseveraverit usque in finem! Pour cet effet mon cher frere, souvenons-nous qu'on nous a dit que les choses superieures etoient comme les inferieures, c'est-à-dire que les choses sensibles n'etoient que l'expression des loix invisibles et coëternelles. Mais en considerant ce principe dans l'ordre des etres spirituels libres et intelligents on y trouve tous les preceptes necessaires à notre marche icy-bas et relatifs à nos esperances, c'est que si les choses superieures sont comme les inferieures, il faut à bien plus forte raison que les inferieures soient comme les superieures. Or dans cette region superieure, on y prie sans cesse, on y est pur, intelligent, plein d'amour pour les creatures spirituelles de Dieu, plein de respect et de zele pour le service du souverain Etre; il faut donc mon cher frere que nous sovons de même icy-bas si nous voulons justifier le principe des similitudes, et nous mettre en etat de n'etre pas fraités comme des etrangers ou des prophanes lorsque nous paroitrons devant le tribunal des saints vieillards, et de ceux qui doivent juger les tribus d'Israel. Mon ame se delecte en vous peignant ces verités; que sera-ce si elle en jouit jamais. Amen!

Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de tous les votres, y compris le tres cher frere de Brancas dont je ne connois que le nom et les vertus.

Adieu mon tres cher frere et ami je vous embrasse de tout mon cœur./.

Vous avez eu dans votre ville un accident dont le recit nous a tous fait fremir.

XXXV. A la présidente.

Paris le 6 fevrier 1781.

Je sçavois, ma chere mere unique, la marche de l'ami et P. M. d'Haut.... Il me l'avoit mandée lui-même; et ce sont toutes ses courses qui m'ont fait differer une reponse jusqu'à son arrivée à Toulouse, où je presume qu'il l'a reçuë actuellement. Je suis charmé de tout le bien que vous me dites de votre o. Avec la connoissance que j'ay des differents membres qui le composent je ne serai jamais surpris des succès, et je le serois plustot qu'il n'y en eut pas. Le cher F. Percin m'a ecrit une lettre qui me fait le plus grand plaisir, en voyant la tournure que notre affaire prend aujourd'hui dans sa pensée. Le charme de la science et de la speculation est calmé pour lui, et il me paroit disposé à le remplacer par l'exercice et la pratique des vertus divines. Tel est en effet le dernier terme auquel toutes les connoissances doivent nous conduire. Les connoissances tiennent aux esprits, les vertus tiennent à Dieu, et si nous sommes emanés à son image et à sa ressemblance, nous ne pouvons en offrir la preuve qu'en montrant dans notre conduite et dans nos œuvres la même charité, et le même amour qui font l'essence fondamentale de notre Principe createur, sauveur, et regenerateur; voilà le vrai but auquel nous devons tendre; voilà la seule tâche vraiment digne de la grandeur de notre etre ; c'est par là seul que nous prouverons que nous sommes des hommes, c'est par là seul que nous prouverons Dieu. Car on peut faire les œuvres de l'Esprit sans avoir pour cela la sanction divine, temoins les versets 21, 22, 23 de St Mathieu chap. 7, temoins encor les merveilles de la Bête dans l'Apocalipse. Aulieu que si nous nous rendons dignes de cette sanction en faisant la volonté de notre Pere qui est dans les cieux, nous n'aurons point à nous inquieter comment faire des œuvres spirituelles, parce que s'il le juge à propos il nous donnera à la fois et le vouloir et le faire dans les occasions où il nous employera. Ce sera lui qui agira en nous, et animés, vivifiés par l'Esprit divin, les prodiges pourront naitre de nous sans que nous ayons à travailler alors plus que le lys, parceque notre beauté sera naturelle comme celle de cette fleur, aulieu de n'etre

qu'artificielle comme la parure de Salomon. Tel est ma tres chere mere unique, ma maniere de considerer l'objet de l'existence de l'homme; telle est la votre, et celle de l'ami Percin, je m'unis à vous de tout mon cœur pour que nous nous aidions mutuellement à perseverer dans nos stos entreprises. L'ami Percin voudra bien permettre que cette lettre lui serve de reponse, elle contient tout ce que j'aurois à lui dire sur cet article.

J'ay entendu parler en effet d'une lettre qui ressembloit à une prophetie. Mais je ne scavois pas en quelles mains elle etoit tombée, i'ay yu aussi que de tous les points qu'elle contenoit, il n'y a eu que celui de la retraite du prince de Montbarrey qui ait eu son accomplissement. De fac[on] que je m'en suis peu occupé, et que personne n'y pens[e] plus icy.

Je vais ecrire au F. Jance au sujet du F. Marié. Je pourrai même aller incessamment à Versailles pour lui en parler moimême. Mais comme vous avez des relations avec le ministre, vous ne devez pas douter que vos moyens ne soient au-dessus des notres.

Le cher Monsu Brouno est donc maltraité de la mer ; je prends beaucoup de part à ses peines et aux votres. Je vous seconderai de mon mieux par mes prieres; mais ma chere mere unique, songer qu'une foi constante et opiniâtre peut ou dissiper nos maux ou nous donner une grande force pour les supporter. Adjeu ma chere mere, mille choses je vous prie, au cher et P. M. d'Haut.... à vos chers enfants tant spirituels que charnels. Le cher F. Rochemontès a du recevoir de moi une lettre, il n'y a pas longtems.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place Stes-Carbes / A Toulouse.

XXXVI. Au conseiller.

Paris le 19 avril 1781.

Aussitot votre lettre, mon tres cher M. j'av fait porter vos livres chez Mr Nion l'ainé libraire, qui les fera partir dans huit jours à l'addresse de Mr Sacarau libraire à Toulouse; je n'ay point donné la votre, selon que vous me l'aviez recommandé. Ainsi, avez la bonté de prevenir votre libraire. Le total des exemplaires se monte à 24 # que vous me remettrez quand bon vous semblera.

Je n'av surement rien à ajouter aux bonnes instructions que vous avez recuës, ny aux encouragements que votre zele vous doit procurer; et je ne doute point qu'en suivant les avis du cher M° d'Haut.... vous ne parveniez aux satisfactions que vous meritez. Vous avez bien raison de ne regarder le merveilleux que comme l'accessoire, c'est pourquoi vous devez vous consoler de n'avoir pas la vuë telle que vous la desireriez. D'ailleurs ce n'est pas une chose si commune que l'on pense. Je me suis occupé aux mêmes choses que vous, et dans le même tems. Quoique mes succès ne soient pas enormes, je ne me plains pas, et le suis content. Adieu, mon cher frere, ne m'oubliez pas dans vos prieres, et demandez-en autant à la mere unique, et à tous les votres, je vous payerai tous de retour, de mon mieux./.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place Stos-Carbes / A Toulouse.

XXXVII. Au conseiller.

Paris le 1er janvier 1782.

Celle-cy, mon cher frere, est pour vous apprendre qu'un ouvrage paroit sur les matieres philosophiques, intitulé Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme, et l'univers in 8° un vol. de 500 et quelques pages.

On ne nomme pas l'auteur, vous vous en douterez aisement mais vous etes prié de ne le pas nommer non plus, et de repandre que cet ouvrage est fait par feu M' Des Bruyeres capitaine au regt de la Sarre. Je demande la même grace à tous ceux qui sont du secret, et je crois qu'il n'en faut pas augmenter le nombre. Le Me Willermoz ngt ruë Lafont à Lyon en a reçu plusieurs ballots de l'etranger, car avec les entraves qui sont dans la librairie il est impossible de rien faire imprimer en France. C'est au dit Sr Willermoz qu'il faudra vous addresser pour en avoir la quantité que vous desirerez, soit pour Toulouse, soit pour Bordeaux où je vous prierai d'en faire passer quelques-uns. On en a fixé le prix à 6 # broché, mais comme on ne veut point de l'argent des freres, on prie le president de votre o. d'appliquer leur contribution au soulagement de l'abbé Fournier, et de tenir compte du reste au Me Willermoz. Il sera inutil de dire cet emploi à ceux des freres qui ne seront pas du secret, mais il faudra employer leur 6 # à la même destination. Le M° d'Hauterive m'avoit ecrit sur cela il y a quelques tems. Je ne pus convenir de rien avec luy parceque j'etois lié par le sceau du secret, non pas que je craignis pour les imprimeurs qui sont etrangers, mais pour le livre même dont l'entrée auroit pu souffrir des difficultés si sa naissance avait eté connuë d'avance. Je prie le M° d'Hauterive de me pardonner ma reserve, elle etoit indispensable ,et tout ce que j'ay pu faire en lui repondant c'est de ne pas mentir, mais de luy laisser croire le contraire de ce qu'on luy avoit mandé.

Je ne doute point que vous ne trouviez beaucoup de choses à desirer dans cet ouvrage, et je suis le premier à le dire. Mais il ne faut pas que vous le jugiez de la place eclairée où vous etes, il n'est destiné qu'aux yeux qui ne sont pas encor ouverts, afin de pouvoir les leur faire ouvrir; et puis c'est une chose constante que la mere a cruellement souffert pendant sa grossesse. Vous trouverez peut-être aussi qu'il eut mieux valu ne pas le laisser paroitre, il y a des moments où je le pense aussi, mais il y en a d'autres où je pense autrement. Ce qu'il y a de vrai c'est que l'Esprit n'a pas donné d'ordre positif ni pour ni contre, et qu'on a suivi seulement le dessein de soutenir quelques malheureux que les doctrines philosophiques, et les mediocres enseignements des prêtres ont laissé en arriere. Dieu voit l'intention, puisse-t-il faire fructifier la semence. Amen.

Il ne suffira pas de vous addresser au M° Willermoz, il faut encor luy indiquer quelque addresse sure et à l'abry des visites des chambres sindicales; il faut aussi vous informer bien exactement s'il n'y a point de chambres sindicales entre Lyon et Toulouse, car on [fait?] des visites en chemin. Enfin evertuezvous, consultez quelques libraires de confiance sur les moyens à prendre, car Willermoz ne fera rien partir que sur votre

demande.

Adieu mon cher M° recevez mes vœux pour votre satisfaction, regeneration, et sanctification. Faites-les partager à tous les votres, mais ne communiquez ma lettre qu'à d'Hauterive, la mere unique, et ceux qui connoissent positivement quel est l'auteur;

en un mot ouvrez-vous au plus petit nombre possible.

Vous sçavez que ma nouvelle addresse est ruë Cassette n° 21. Je n'ecris pas à d'Hauterive, y ayant longtems que je n'ay reçu de ses nouvelles, et ne sçachant s'il est à Toulouse à present. Dans quelque tems d'icy, le president de Pontcarré luy ecrira relativement à son billet de 20 000 #, et à la pension de l'abbé Fournier que nous avons toutes les peines du monde à trouver icy et que nous ne sçavons pas si nous pourrons la continuer. En attendant il vient de recevoir le quartier de janvier.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de / Toulouse en son hotel place / S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

XXXVIII. Au conseiller.

Paris le 18 may 1782

Votre lettre du 28 avril ne m'est parvenuë que hier T. Ch. M. je m'empresse d'y repondre pour vous communiquer ma façon de penser sur l'enfant en question. Il n'a point eu en vuë les

personnes de l'O. qui en sçavent plus qu'il n'en dit, et qui n'en ont pas besoin, mais particulierement les gens du desert ou du

7178 que les philosophes assassinent tous les jours avec

leurs systemes. Quant à ceux-là même l'ouvrage n'est pas ce qu'il pourroit etre. Je luy connois plusieurs deffauts. La partie de la mythologie n'est pas aussi developpée que je le voudrois, la partie hebraïque est plus foible que le reste, enfin j'ay mis un 22° n° à la fin qui est tout à fait deplacé après l'elevation où j'ay taché de porter le lecteur dans le 21°. Je pourrois vous dire que des circonstances barbares par lesquelles j'ay eté lié tant dans la composition que dans l'impression ont influé sur tout cela; mais cela n'est point une excuse, et les deffauts sont

toujours des deffauts. Quant à votre question alchymique ; l'ami d'Hauterive a plustot suivi sur ce point son zele que la verité. Il a trop negligé les sciences naturelles pour pouvoir les juger pertinemment. Je dis plus; il est impossible à qui que ce soit de demontrer par le raisonnement, encor moins par les faits purement materiels (qui ne seroient alors que negatifs) que la pierre philosophale est impossible. Aussi n'est-ce pas ce que je me suis proposé de faire, et vous avez raison de dire que la question ainsi posée n'est pas decidée contre les alchymistes dans l'ouvrage. Mon seul but a eté de leur dire que quand même la chose seroit possible, ce ne doit pas etre là l'œuvre de l'homme qui etant spirituel par sa nature, ne doit jamais agir que spirituellement, et n'operer que des œuvres divines qui prouvent à tout l'univers qu'il y a un Dieu suprême, qui a donné à l'homme le droit de regeneration, de reconciliation, et de sanctification par les vertus des esprits purs et divins qu'il a etabli pour cela au-dessus de nous et autour de nous. Ne cherchez donc point à combattre la realité de la pierre avec vos freres qui de leur coté ne sont admissibles à la soutenir que par des faits positifs, mais portez continuellement leur esprit sur des objets plus dignes d'eux, et faites-leur sentir que malgré les belles idées intellectuelles qu'affectent sans cesse les partisants de cette science, ils ne font que se materialiser insensiblement, et s'enterrer sous des decombres tres etrangers à leur nature, et dont il leur faudra plus de tems qu'ils ne pensent pour se degager, s'ils n'y travaillent pas de tout leur cœur dès ce monde, et avant d'entrer dans leurs cercles futurs de purification. Je vous assure mon cher M° que si les hommes sçavoient sur cela ce que je decouvre tous les jours, s'ils scavoient à quelles epreuves la peauvre ame humaine est soumise hors de ce monde lorsqu'elle n'est pas pure et degagée de tout alliage materiel, ils jetteroient bientot de coté toutes leurs idées physiques et abbrutissantes pour se jetter à corps perdu dans les bras de l'esprit de Dieu, pour y joindre leurs gemissements aux siens, pour s'unir aux patiments de J.C. la seule chose qui avance icybas, la seule chose qui instruise, qui guerisse, qui enrichisse, qui purifie. Mais cette epouvantable matiere ecrase malheureusement nos peauvres esprits, et nous luy aidons encor de notre mieux, dans la crainte qu'elle ne soit pas assez forte pour nous ensevelir.

Le M° d'Hauterive est à Fontenailles près Beaugency chez son frere. Je ne sçais ce qu'il deviendra. Je pense cependant qu'il ne resistera pas à l'envie de refaire un tour dans la capitale. Enverité je le trouve bien malheureux, avec les tourments qu'il se fait. Le cher F° Mazade m'a ecrit de Lorient, et me dit en effet que ces tourments-là sont à moitié gratuits.

Je vous prie, mon cher M° de faire passer au M° Fournié quelques ex... pour luy et le petit nombre d'amis qu'il a auprès de luy; car d'icy je ne pourrois pas luy en envoyer. Vous me demandez ce qu'on en pense icy. Les jugements sont bien divers. Les uns le croyent divin, les autres une extravagance; mais engeneral il produit plusieurs bons effets qui me donnent même beaucoup d'occupation, parceque plusieurs personnes qu'il emoustille se rapprochent de moi, et il faut bien leur parler. Je sçais que Mr de Pontcarré est prevenu que vous devez donner pour luy des lettres à Mr le Ct° de Caylus. Il est n'en doutez pas très disposé à faire tout ce qui pourra vous etre agreable. Adieu mon cher M° Ora pro nobis, et demandez-en autant pour moi à tous les votres./.

J'ay à ajouter que l'enfant se vend icy publiquement, que le libraire a obtenu de la police la permission de le faire entrer et de le debiter. Tout cela ne s'accorde guerres avec les frayeurs que d'Hauterive croit devoir prendre à son sujet; au point qu'il m'ecrit que cet ouvrage luy a donné plus de mal qu'à moi, quoi-qu'il ne l'ait cependant pas encor vu. Je vous plains de tout mon cœur de son depart. Car abstraction faite de ce petit travers, je connois son merite, ses vertus, ses lumiers [sic], et je sens combien il auroit pu vous etre utile. Mes hommages je vous prie à la très chere mere unique.

Mon addresse actuelle est ruë Cassette nº 21.

XXXIX. Au conseiller.

Paris le 3 juin 1782.

Je vous remercie, mon cher M° de l'attention que vous avez à me tranquiliser sur la maladie qui regne dans votre ville, je suis charmé que votre maison en soit quitte, vous ne doutez pas quelle inquietude j'aurois si elle etoit encor sous le fleau. Je joindrai surement mes prieres aux votres pour obtenir de Dieu qu'il vous preserve vous, et les votres, et tous ceux qu'il jugera digne de sa clemence. Vous avez bien fait de suspendre la celebration de vos fêtes dans des moments si orageux.

Il me paroit que vous ne sçavez pas encor l'addresse de d'Hauterive; car le frere Labory de Bordeaux me mande qu'il vous a ecrit pour la sçavoir; et il ne la sçait cependant pas. La voicy. A Mr Duroi d'Hauterive au chateau de Fontenailles près Beaugency. A Beaugency route d'Orleans.

Adieu, mon cher M° rappellez-moi au souvenir de tous les votres, et principalement de la mere unique. Je vous demande à tous de continuer à faire mention de moi dans vos prieres./.

XL. Au conseiller.

Paris le 26 juin 1782.

Malgré touts les aveux que je vous avoit fait sur le Tableau nat. mon cher M° je trouve que vous le louez trop. Je crains que vous ne me rangiez dans la classe des griffoneurs qui n'entendent pas de sens froid critiquer leurs productions. Je vous assure, par la grace de Dieu que je suis au-dessus de celle-cy et non pas au-dessous; ainsi je n'attendois ni ma serenité, ni mon calme, des eloges que votre amitié veut bien me prodiguer, mais que mille deffauts que je reconnois m'empêchent de regarder comme une justice. Passons à l'homme interessant dont vous me parlez; je vous engage à le suivre, et je vous serai obligé de me mettre au courant sur les decouvertes que vous pourrez faire. Cela m'a l'air d'un homme favorisé; sa conduite, ses vertus, ses expressions en sont une annonce assez significative; malgré cela, il sera bon que vous attendiez de plus amples eclaircissements pour fixer plus surement votre confiance. Je ne sçais si cette phrase : qu'il regardoit aux fenêtres est relative à luy, ou à moi ; je serois bien aise de le sçavoir, la maniere dont vous me rendez cette phrase-là, y laisse de l'equivoque. Lors que vous connoitrez mieux le personnage, si vous jugez que sa correspondance me soit utile, et qu'il veuille ecrire, vous pourrez la luy proposer.

Je suis charmé que la maladie ait cessé à Toulouse, et que le cher Monsu Brouno ne se soit pas trouvé à la bagarre de l'Amerique. Quant au cher F° Mazade je le croyois deja bien loin. Rappellez-moi à son souvenir je vous prie lorsque vous luy ecrirez.

Mon intention a eté que vous envoyassiez à l'abbé le montant des ex. distribués. Vous sçavez que je ne le fais payer qu'à ceux à qui je ne veux pas l'avouer, parceque leur en faire present, ce seroit me trahir. Quant à vous mon cher M° je vous prie de vouloir bien en accepter un de ma part ; sauf à votre charité de joindre votre contribution à celles des autres en faveur de l'abbé.

J'ay fait vos amitiés à ceux des notres qui suivent notre affaire ; il vous payent de retour. Vous sçavez que notre F° de Pontcarré est nommé premier president du parlement de Rouën; il a deja fait ses remerciments au roi en cette qualité. Je le perdrai de tems en tems, j'en serai faché pour moi; mais je dois faire des sacrifices à l'avancement de mes amis, et au bien de la province où il va regner; il est honnête, et l'honnêteté d'un chef à communement beaucoup d'influence sur les membres. Adieu mon cher M° priez pour moi, comme je prie pour vous. J'en demande autant à la mere unique. Mde de Brancas m'en a beaucoup parlé dernierement dans une lettre./.

XLI. Au conseiller.

Paris le 18 juillet 1782.

Je vous prie mon cher M° de remercier tous les votres en mon nom, de leur bon souvenir, et de la mention qu'ils ont bien voulu faire de moi dans leur dernière fête. Je vous paye tous de retour avec tout le zele que la fraternité doit etablir entre nous.

Dés que la nouvelle place du cher frere Mazade luy est plus avantageuse, je suis charmé qu'il l'ait acceptée, je le serois plus encore de le scavoir rendu à bon port à sa destination.

Vous me faites grand plaisir de m'apprendre la cessation de la maladie dans votre climat. Il y en a une icy qui attaque beaucoup de monde, qui fait beaucoup souffrir, mais qui n'est point dangereuse excepté pour les gens qu'on saigne. Jusqu'à present j'en ay eté preservé.

Ce n'est point geographiquement qu'il faut determiner la figure de la terre. Cette forme triangulaire qu'elle indique par ses trois grands caps n'est qu'une forme instantanée qui peut varier par le dessechement des eaux. Et quoique nous fussions trop vains de vouloir compter notre Europe pour quelque chose, il n'en est pas moins vrai que le nord de la terre est infiniment plus decouvert que le midy, et que par consequent l'Amerique septentrionale, le cap Nord en Europe, et la pointe de Scutchkill en Asie peuvent faire pendants avec les trois caps meridionaux. Nous etions convenus jadis avec le deffunt M° de regarder la terre comme un tetraëdre ou triangle solide plongé dans les eaux, laissant paroitre quelques uns de ses angles pour nous servir de demeure, mais nous n'avions osé les determiner. Ce que nous trouvions de plus seduisant dans cette idée, c'est que la terre quoique triangulaire dans son solide parroissoit toujours spherique au moyen de la convexité des eaux, et par là conservoit tous les droits des observations astronomiques. Il y auroit quelques rapports à tirer de là entre l'homme et la terre, soit lorsqu'il est dans le fluide du sein de sa mere, soit lorsqu'il nage

dans le fluide de l'air, mais cela seroit bïen long, bien hazardé,

et peut-être bien inutil. Je vous felicite de plus en plus de la decouverte que vous avez faite de Mr Pascal. Suivez cet homme, soutenez-le, calmez-le, instruisez-le selon la prudence; il pourra vous le rendre; car si par ses travaux et les votres, il pouvoit parvenir à faire prendre à ses faveurs un cours regulier et determiné, vos profits à tous se multiplieroient en proportion. Je vous remercie des details dans les quels vous entrez à son sujet, et je vous serai obligé de continuer à m'instruire de ce qui se passera. Il faudroit l'engager à faire expliquer par ses guides ce qu'ils entendent par ce nombre qui doit le ramener à l'unité, il faudroit l'engager à se rendre un peu actif envers les objets qui l'environnent, c'est-àdire à user un peu de ses droits d'homme, de son verbe et de son commandement, pourvû que ce fut toujours avec une intention droite, et pour la gloire de Dieu; car s'il demeure toujours passif, il est à craindre que la trop grande abonda[nce] ne l'accable, et ne derange même à la longue l'economi[e] physique. Peut-être s'il eut mis son action en jeu, ne sero[it]-il pas affoibli, et malade comme vous l'avez trouvé ; peut-et[re] aussi parviendroit-il à pouvoir prendre de la nourriture un peu plus saine, sans etre reprimandé par ses guides; parcequ'ils proportionnent le regime à la consommation que nous faisons de nos forces; ou lorsqu'ils nous assujettissent à des jeunes, leur propre feu nous soutient; voilà pourquoi des sages et des elus ont soutenu de très grand travaux sans manger pour ainsi dire; et comme le feu de l'esprit tenoit lieu en eux de nourriture, ils n'etoient ni foibles, ni malades.

J'ay fait part à M^r de Pontcarré de vos compliments, il me charge de vous remercier pour luy. Il ira incessamment prendre possession, mais il reviendra bientot après; ayant du tems devant luy pour faire un etablissement fixe à Rouën; d'ailleurs sa femme est malade; il luy doit des soins, et il luy en rend de très assidus. Adieu T. Ch. M°, vale et me ama. Embrassez la mere unique pour moi, je vous en prie, et faites mes amitiés et compliments à tous les votres./.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tes}-Carbes / A Toulouse.

XLII. Au conseiller.

Paris le 21 aoust 1782.

Je ne vois aucun inconvenient T. Ch. M. à ce que vous fassiez au sujet du S^r Pascal ce que vous desirez, et dans le tems où vous le désirez. Vous n'aurez qu'à suppleer aux noms qui vous manquent par des noms du même nombre; vous avez le cere-

monial; il ne vous faut rien de plus.

Je suis charmé de ce que le calme et la paix renaissent chez vous ; tot ou tard il faut que la verité triomphe, il ne s'agit que de luy en donner le tems. Quant au M° d'Hauterive, il ne m'a pas paru si tranquil qu'à vous par sa derniere lettre, mais

ce sont des nuages qui le passeront.

Je sçavois toute l'histoire du couvent de Francfort, et le voyage de Willermoz; je souhaite que tout cela produise de grands fruits, mais j'en doute. Vous sçavez comme moi le mot de l'enigme. Jesus-Christ, et puis voilà tout. Il n'y a pas besoin d'aller en Allemagne pour le trouver. Adieu, mon cher M° rappellez-moi au souvenir de tous les votres. J'ay peu à vous dire sur les miens; je ne les multiplie pas; j'ai peu de forces pour conduire une grande barque; et puis je trouve si peu de gens comme je les voudrois pour la remplir!

XLIII. Au conseiller et à la présidente.

Paris le 10 9bre 1782

J'ay en effet soupé deux fois à Soisy avec Mde de Livry à qui je parlai de ma mere unique. Mais je ne pus en dire bien long, attendu que toute notre entrevuë se passa à jouer au loto. Elle m'a paru fort aimable, et fort attachée à ma mere unique, ce qui luy donne un merite de plus à mes yeux. Il ne faut pas vous flatter ni l'un ni l'autre, que je puisse luy etre fort utile; je la verrai trop peu, et elle a reçu trop d'idées de prevention par les bruits publics pour que je puisse prudemment me mettre en ligne. Priez pour elle, je m'unirai à vous; voilà tout ce que je peux faire.

Quant aux aliments que l'on sert sur vos tables, je ne vois nul inconvenient à manger de tout ce qui se presente; S^t Paul doit vous mettre à votre aise; et puis, si vous voulez monter dans les loix divines, et dans les vertus de la grace, il faut planer sur le judaïsme, sans le condamner pour ceux que leur foi n'a

pas encor porté plus loin.

Vous avez bien fait de suspendre l'admission de Pascal conformement aux avis du M° d'Haut... On gagne toujours beaucoup

à ne se pas presser.

Je suis charmé que vous ayez des nouvelles de Monsu Brouno, je voudrois bien qu'il en fut de même des chers Mazades. Ils ne doivent pas etre loin à present de leur destination. Mes remerciments, je vous prie, au cher frere le chevalier de son bon souvenir ; et permettez que je dise un mot à la chere mere unique./.

Je suis toujours on ne peut plus sensible aux marques de votre amitié, ma tres chere mere unique, et je vous prie de ne jamais douter de ma reconnoissance, quoique je vous en offre rarement des temoignages par ecrit. Mais les occupations se multiplient chaque jour pour moi au point que je suis forcé à faire des sacrifices, et celuy de m'entretenir avec vous est surement un de ceux qui me coute le plus à faire. Vous verrez par ce que je mande au cher fils ainé le peu d'utilité dont je puis etre à votre amie. Ma position n'est pas assez favorable pour avoir même l'occasion de faire des entreprises à son egard. Mais je la crois honnête, elle annonce un calme, une serenité qui est toujours l'indice d'une bonne conscience. Il faut esperer pour elle en la misericorde de Dieu, et faire ce que cette amie ne fait point, prier sans cesse. C'est par cette voie aussi, que vous dissiperez cette tiedeur dont vous vous plaignez, vous avez tant d'occasions de vous exercer, que je suis bien loin de vous regarder comme au depourvû. Une famille spirituelle, et charnelle, les peauvres, vos ecritures, et vos conferences, mere unique, voilà bien des tresors, et si avec cela vous vous trouviez peauvre, je ne croirois pas qu'il y eut autre chose à faire que de vous engager à repasser de nouveau les yeux sur vos richesses. Adieu, mere unique, ora pro nobis./.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de / Toulouse en son hotel place S^{tes}-/Carbes / A Toulouse.

XLIV. Au conseiller et à la présidente.

A Rouën le 26 jer 1783.

J'ecris ensemble à la chere mere unique et au cher F. de Rochemontès et je commencerai par leur dire qu'ils ont oublié de cacheter la lettre qu'ils m'ont ecrite; qu'elle est restée plus de huit jours entre les mains des portiers et domestiques, vû une petite absence que j'ay faite de Paris, qu'ils ont eu toute liberté de l'ouvrir et de la lire; et que quand ce ne seroit pas eux les commis des postes auront eu la même facilité, qu'enfin elle a probablement eté ouverte, et mal refermée car les plis des cotés etoient froissés et dechirés. Mais je n'ay pu rien dire à personne; car à qui s'en prendre? Je vous prie donc tous les deux de prevenir cet inconvenient.

Je voudrois pouvoir remplir les vuës de la chere mere pour son ami, mais j'ai assez exposé les obstacles qui s'y rencontrent. Je ne suis point tenu à luy rendre visite, n'ayant eté mené que par occasion chez elle par mon hotesse chez qui j'etois à la

campagne. Toutes les dames de ce canton sont convenuës entre elles de se mener mutuellement ceux qui leur arriveroient, et cela n'engage à rien les etrangers. Je ne pourrois faire plus que les autres sans montrer du dessein, et ce dessein nuiroit; d'ailleurs il faut parler franc. J'ay de la besogne suffisamment pour mes forces, et mon projet est même de me concentrer de plus en plus, tant pour mon propre avancement, que pour laisser tomber les bruits beaucoup trop considerables que toutes nos affaires, et nos causeurs ont fait courir. Je suis donc obligé de vous dire de peu compter sur moi desormais pour des entreprises. Les mêmes raisons me retiennent en fait d'ecriture, il y en a assez de faites. Et ceux qui voudront les mediter y trouveront assez de profits à y faire, d'autant que ces profits leurs seront personnels. Ce n'est pas la multiplicité des livres qui instruit, c'est le travail de l'individu. La multiplicité amuse et flatte la parresse, mais ne fait pas des honneurs. Dans le tems du renouvellement des sciences en France, nous n'avions que bien peu de tragedies et nous avons eu des Rotrous, des Corneille, et des Racines. Aujourdhuy que nous sommes inondés de pieces de theatre, nous n'avons pas un poëte.

Je suis trop loin de vous, et de la marche des directoires pour sçavoir celle que vous avez à tenir avec eux. Ce sont les circonstances qui doivent vous servir de guide; et je crois que vous pouvez aisement vous reposer sur votre prudence.

Le premier c. (si c'est le bleu dont vous parlez) se porte en sautoir. Le noir et le rouge en bandouliere. Mais sur tous ces points de detail, addressez vous au P. M. d'H. Ce qu'il vous a mandé du voyage d'Allemagne n'est vrai qu'en partie. On y est allé avec de grands desseins. On a trouvé de l'opposition, et on s'est replié; de façon que cela a fait peu de bruit.

Mille amitiés, je vous prie à tous les votres. Je les remercie tous de leur bon souvenir. Quant à ceux d'icy, ils sont si peu nombreux que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Depuis le depart de d'H... cela se diperse; et loin de me proposer de me mettre à la tête du regiment, je me range plus que jamais dans la classe des volontaires, et des officiers retirés. Ainsi je deviens chaque jour plus etranger aux manutentions des ecoles, et je veux en venir à la simple qualité de bourgeois dans notre affaire. Il n'y a rien que je redoute comme les emplois en titre.

Quant à votre calcul sur le deluge, il se peut que la longueur des années soit augmentée, et leur nombre diminué. Vous croyez trouver dans cette proportion inverse un moyen pour que le [blanc] des mineurs vienne en entier faire son œuvre. Il me semble que cela concerneroit plustot les individus choisis pour servir de colonnes à l'edifice; ce sont ces elus qui ont besoin de ce nombre d'années pour completter les differents degrés de leur election; car quelle multitude de mineurs perit au-dessous du tems ordinaire accordé à la vie terrestre! Ainsi cette proportion devient nulle pour eux. Pour la seconde partie de votre observation, je vous avouë ingénument que je ne l'ay pas comprise. Vous dites que les tems auroient eté augmentés de 63 années de

360 jours chacune, et de 216 jours qui sont tous des nombres de reïntegration. Je ne scais absolument de quels tems vous parlez. Est-ce l'age du monde, est-ce la durée de l'année, est-ce la vie de l'homme; celuy-cy aucontraire a perdu. Je ne puis donc avoir d'opinion sur une chose que je n'entends pas.

Adieu, mon cher M° je retourne à Paris au premier jour; je suis venu passer quelques jours chez le F. de Pontcarré qui trois mois après avoir perdu sa femme, a eu le malheur de perdre sa mere./. Vale, ama, et me ama.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tes}-Carbes. / A Toulouse

XLV. Au conseiller.

Paris le 18 avril 1783.

Quoique j'ignore si vous etes de retour de votre voyage de Beziers, mon cher M°, je me fais toujours un plaisir de vous ecrire, et de repondre à votre lettre du 16 dernier. J'espere que Dieu benira les soins que vous vous donnez pour la culture de sa vigne. J'unis de tout mon cœur mes prieres aux votres pour qu'il daigne jetter un regard favorable sur vos entreprises, et je me plais à penser qu'il nous exaucera tous les deux. Je luy demande aussi le retablissement de la santé de M° de Villenouvet, et le bonheur de tout ce qui vous appartient; ce desir est un sentiment inseparable de moi-meme, et que je dois autant à l'interêt personnel que vous m'avez inspiré, qu'au titre de frere qui nous unit l'un à l'autre. La chere mere unique voudra bien prendre sa part de toutes tendresses; elle sçait bien qu'elle y doit partager comme mere.

Le tremblement de terre est en effet un evenement epouvantable. Malgré cela les peauvres humains, bridés comme ils le sont par qui vous sçavez, ne fairont pas un meilleur usage de cette catastrophe que de toutes celles que les siecles passés nous presentent. Ils n'y voient qu'une revolution physique aussi naturelle que les fievres inflammatoires dans les corps animaux; et même c'est un bonheur pour le plus grand nombre de n'y voir que cela, parceque s'ils y voyoient la main de Dieu, j'aurois peur pour eux qu'ils ne la vissent avec murmure. Tachons avec un cœur humble, nous qu'il a jugés à propos de tirer de la foule, de nous humilier devant ses decrets, et de prier pour ceux qui ne sont pas dans le cas d'avoir la même resignation.

Adieu, mon cher Me je me recommande toujours à votre bon

souvenir, et à vos bonnes prières, et j'en demande autant à tous les votres./.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tes}-/Carbes / A Toulouse

XLVI. Au conseiller.

Paris le 7 juin 1783.

Je vous demande pardon T. Ch. M° d'avoir eté si longtems à vous repondre; mais votre lettre ne renfermant point d'affaires pressantes, j'ay cru pouvoir assez compter sur votre amitié pour vacquer à plusieurs choses qui m'ont tatonné depuis quelques mois. D'ailleurs ce que j'ay à vous ecrire vous le sçavez d'avance ; c'est mes remerciments à votre temple pour la mention qu'il veut bien faire de moi, c'est l'assurance de l'intérêt le plus vif à tout ce qui peut vous concerner, et notamment au trait de generosité que Monsu Brouno vient de donner, et qui luy fait infiniment d'honneur, c'est enfin des felicitations sur la bonne santé de la chere mere unique, et de tous les votres, et sur l'heureuse couche de Mde votre sœur. J'en ay une qui est devenuë veuve il y a deux ans, comme vous scavez, et qui ne l'est plus, attendu qu'il luy a plu de se marier, il y a huit jours. Elle epouse un nom connu dans la marine, le Mqs de l'Etanduere, mais qui a eté obligé d'abandonner la mer par raison de santé, et qui est entré de là dans l'infanterie. Je ne le connois encor que de nom et de réputation ; il passe pour avoir eté un peu jeune, et peu rangé, mais il paroit avoir fait un retour sincere sur luy-même, ainsi tout engage à fermer les yeux sur le passé. Il s'est conduit très honnêtement envers tous les miens et envers moi. Je n'ay pu me trouver à la ceremonie, mais j'irai ctte année en Touraine faire connoissance avec le beau-frere que l'on dit aimable.

Adieu mon T. Ch. M° souvenez vous toujours de moi dans vos prieres, je vous payerai de retour.

Je crois que vous fairez prudemment de ne pas communiquer l'ouvrage de Swedenborg à tout le monde; il faut etre très fort pour le lire non seulement avec profit, mais même sans danger./.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel, place S^{tes}-Carbes. / A Toulouse.

XLVII. Au conseiller.

Paris le 2 juillet 1783.

Je vous fais mon compliment T. Ch. M° sur l'heureuse arrivée de M^r et M^{de} de Mazade au cap de Bonne-Eperance. Il faut croire qu'ils sont àpresent à leur destination.

Je conçois votre embarras par rapport à M^r Vialé, mais cependant comme ce refus vient absolument de luy, je ne verrois nul inconvenient à l'avouer; parceque le M^e Willermoz est trop convaincu de votre honnêteté pour ne pas s'en rapporter à ce que vous luy diriez. Au reste mes reflexions viennent sans doute trop tard; car je presume que vous avez deja reçu la lettre de d'Hauterive, et qu'en consequence vous avez pris un parti.

Vous ne doutez pas de la part que je prends aux afflictions qu'eprouve votre famille par la perte qu'elle vient de faire. Vous m'etes tous trop chers pour ne pas partager toute ma vie vos douleurs comme vos plaisirs.

Remerciez pour moi je vous prie tous les votres de leur attention à me faire part de leurs travaux ; et présentez à la chere mere unique mes respectueux hommages.

Je vous crois bien assez forts les uns et les autres pour pêcher les pailletes d'or qui se trouvent dans l'ouvrage de l'abbé Fournier, mais je ne le crois pas luy assez versé dans la langue pour sentir le prix du service qu'on luy rendroit par une infinité de suppressions; son zele et son inquitude s'alterneroient, et il y à ce me semble impossibilité physique de s'entendre avec luy sur cet article. Du reste c'est un homme de Dieu, de priere, et d'amour. Faites pour luy dans le temporel tout ce que vous pourrez, car il a de grands besoins; ou pour mieux dire il manque de tout.

XLVIII. Au conseiller.

Paris le 31 juillet 1783.

La personne qui vous a visitée T. Ch. M° a eté recuë effectivement par Mr de La Ch..... Son intention etoit de l'etre par moi, mais j'eus des motifs de ne m'en mêler en aucune façon et je ne m'en mêlai point.

J'ay vu le proselyte quelquefois depuis sa reception ; c'est à dire deux ou frois fois au plus ; et j'ay causé, ou plustot je luy ay repondu sur quelques questions sans me permettre d'instruction suivie n'en ayant pas le tems dans les courts moments qu'il me donnoit. Je n'ay aucune espece de souvenir qu'il soit convenu

avec moi de former un etablissement à Narbonne, et bien moins encor que je doive en rediger le plan. Ce que nous appellons en general etablissement est si peu de mon gout que je n'en aurois pas changé si facilement pour quelqu'un que je connois à peine, et qui en se presentant dans l'Ordre etoit en rixe ouverte, comme il l'est encore avec le P. M° Willermoz un de nos plus zelés et des plus respectables freres quoique son zele l'ait porté souvent trop loin. Sovez donc sur que les rapports qui sont entre votre visiteur et moi sont on ne peut pas plus legers. Depuis plus de six mois qu'il est parti, je n'en ay pas entendu parler, ni n'ay vu un mot de luy; tout ce que j'attendois de luy, c'etoit la traduction d'une lettre allemande d'environ une page, qu'il m'avoit deja expliqué verbalement, mais mal, et qu'il se proposoit de m'envoyer par ecrit; rien n'a paru encor; ne luy en parlez pas, je vous prie, car ce que je desire le moins c'est de multiplier mes correspondances, et de me rapprocher d'un homme qui probablement ne se contenteroit pas de la route simple que je luy conseillerois comme je la conseille à tous ceux qui m'entendent. Si vous le voyez, mon avis seroit que vous vous tinssiez dans les instructions inferieures ; celles qu'il a puisées auprès de Mr de La Ch..... sont peut-être d'un autre genre, mais comme elles ne sont surement ni suivies, ni soutenuës par la profonde intelligence qu'elles desireroient, elles sont plus près d'etre dangereuses qu'utiles. Ne sovez donc pas surpris de l'entendre parler des choses elevées que vous connoissez, ni en même tems de ce qu'il n'en peut pas surement rendre un compte qui soit profitable à luy et aux autres.

Je vous felicite d'etre sorti de La Tournelle; c'est une besogne dont il est bon d'etre debarrassé. Quant au M° Du Roi, il me semble determiné à garder sa retraite; il croit avoir des raisons pour cela. Je ne le condamne pas.

J'ay voulu faire votre commission auprès de M^r de Laugeois pour la traduction de S^t Paul; mais il n'en a plus du tout. Mille choses pour moi, je vous prie, à la mere unique; et à tous les votres; je ne sçais si je ne verrai pas incessamment son amie M^{de} de Livry à la campagne; mon hotesse m'engage fortement d'y aller, mais je recule le plus que je peux, parceque c'est un tems si perdu, si nul que celuy qu'on passe avec les gens du monde qu'enverité j'y regarde à deux fois. D'ailleurs j'ay à faire un voyage dans ma famille. Adieu, mon cher M^o ora pro nobis c'est la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tos}-Carbes / A Toulouse.

XLIX. Au conseiller.

Paris le 21 avril 1784.

Le magnetisme animal sur lequel vous me questionnez, T. Ch. M. tient aux lois de la pure physique materielle. Il n'y a rien de plus, absolument. Libre à ceux qui le voudront et qui le pourront d'y ajouter ce qu'ils auront de surplus. Ceux qui n'en sont pas là pourront se trouver quelquefois embarrassés. Car ce magnetisme, tout pur physique qu'il est, agit plus directement sur le principe animal que tous les autres remedes; et par consequent il peut sans s'en douter ouvrir la porte plus grande; or quand la porte est toute grande ouverte la canaille peut entrer comme les honnêtes gens, si l'on n'a pas soin de poster des sentinelles fermes et intelligents qui ne laissent l'accès qu'aux gens de bonne compagnie. Cet inconvenient est grand; mais il seroit inintelligible à toute l'ecole mesmerique, à commencer par le maitre ; ainsi je garde cette idée pour moi, et pour ceux qui sont capables de l'entendre. Au demeurant, n'y ayant presque rien icy bas de simple et de parfaitement pur, il faut s'attendre à des melanges, et à des abus toutes les fois qu'une chose utile et vraie se montre sur l'horizon; c'est à ceux qui sont avertis à se tenir en garde.

Je connois le pere Hervier dont vous me parlez; il est eleve de Mesmer, et il a des succès; mais je ne l'ay point assez suivi pour sçavoir s'il est fort sur la doctrine; et tout ce qui me revient sur son compte me fait craindre qu'il n'y ait pas chez luy tout le calme et toute la prudence que je luy desirerois. Je ne croirois pas que Mde de Livri fut si bien au fait de ma conduite.

Je voudrois bien pouvoir aller tenir compagnie à d'Hauterive, mais j'ignore encor quand j'en aurai le tems et la facilité. Adieu T. Ch. M. je me recommande à votre bon souvenir, et à celuy de tous les votres. Mille hommages, je vous prie, à la mere unique. Si le M° de Pellefigues vient vous voir j'espere que vous voudrez bien ne pas m'oublier auprès de luy.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontès / conseiller au Parlement de Toulouse / en son hotel place S^{tes}-Carbes. / A Toulouse.

L. A la présidente.

Paris le 1er juin 1784.

Ce ne sont point des plaintes que j'ay faites à Mde de Livry sur votre silence, chere mere unique; et encor moins des prieres de vous en faire part. Je luy dis seulement dans la conversation

que je recevois rarement de vos nouvelles. Surement je serai toujours ravi des marques de votre souvenir, mais je suis si convaincu de vos bontés et de votre amitié pour moi que les preuves m'en sont toujours presentes.

Je voudrois bien etre à portée de rendre à votre amie le service auquel vous m'engagez depuis que j'ay l'honneur de la connoitre. Mais les occasions de nous voir sont si rares, que je n'en ay pas encor trouvé d'assez favorables pour rien entreprendre ; les occasions, même vont devenir plus rares que jamais. Je dois quitter à la fin de l'année l'appartement que j'occupe chez Mde de La Vieuville son amie; il me paroit que ce projet a mis un peu de froid dans les prevenances de mon hotesse à mon egard ; or comme je ne scais me jetter à la tête de personne, il se pourra que je vove par la suite fort rarement cette hotesse soit à la ville, soit à la campagne, par consequent je verrai encor moins votre amie. La raison de mon changement est l'eloignement où je suis du centre de mes courses; sans cela je ne quitterois pas, et je vous avouë que je ne quitte pas sans un sincere regret; il n'est pas possible d'etre plus honnête, et de me traiter mieux que n'a fait Made la comtesse de La Vieuville jusqu'au moment où j'av annoncé que je quittois son appartement. Et même à ce moment-là elle m'a dit les choses les plus flatteuses; mais depuis elle m'a paru affectée de maniere à ce que notre liaison aille en se relachant de plus en plus. En relisant votre lettre j'y vois qu'il vous paroit que votre amie a de l'amitié pour moi, que pour peu que je le voulusse elle seroit charmée de me voir, qu'elle ne neglige aucune occasion de vous parler de moi. Vous n'ignorez pas combien je vous suis dévoué. Je vous jure que si j'avois sur cela le moindre signe de vie de sa part, l'envie de vous plaire me fairoit oublier le gout qui m'a pris pour le silence. Vous fairez sur cela ce que vous jugerez à propos ; c'est à vous à arranger cela pourvû que ce soit sous le sceau du secret. La campagne seroit bien le lieu le plus propre; mais à peine y paroitroi-je à present. Surtout ne parlez point d'initiation; je n'en fais plus.

Votre etablissement a plus que le necessaire puisqu'il est instruit non seulement des choses qui menent au salut, mais de celles qui menent à des connoissances qui sont refusées à un si grand nombre. Il ne faut pas entasser la semence dans le champ, il faut le labourer avec soin, puis quand la semence y a été jettée il faut en oter soigneusement les mauvaises herbes, en chasser les oiseaux ; et vous etes tous très en etat de vous acquitter de ce devoir. Les encouragements mutuels que vous pouvez vous donner, voilà où vous trouverez des forces; les œuvres, la priere, en voilà les fruits; les graces d'en haut en voilà la source et le terme. Je desirerois neantmoins beaucoup pouvoir unir mes forces aux votres; mais je me trouvé lancé dans des tourbillons qui tournoient si loin du votre, que leur influence ne se communique que par mes desirs et mes intentions; je tâche d'augmenter cette influence par ma priere; je vous en demande autant, car j'ay beaucoup de confiance dans la priere des belles ames.

Adieu, mere unique, je me recommande à tous nos bons amis et

J'ay ecrit au cher F. de Rochemontès sur le magnetisme, il ne m'est pas permis d'en dire davantage sur ce point.

A Madame / Madame la presidente Dubourg / en son hotel place Stes-Carbes. / A Toulouse.

LI. A B. de Mazade de Percin.

Paris le 5 juillet 1784.

J'ay reçu depuis quelques jours, mon cher M°, votre seconde lettre datée du 13 jer dernier. J'ay repondu à la premiere ; je vais

repondre à celle-cy.

Je sçais comme vous, et même mieux que vous, etant sur les lieux, les erreurs que l'on prêche icy. Celle dont vous me parlez est une des moindres. J'ay fait ce que le devoir m'a dicté dans le tems pour y mettre ordre. Mais tous mes soins ayant eté infructueux, je n'ay pas cru devoir les pousser plus loin, parceque l'on est hors d'etat d'entendre, et que mon zele eut paru sous une couleur qui eut fait plus de mal que de bien. Au demeurant la doctrine que l'on prêche, et les pouvoirs des predicateurs ne vont pas loin. Cela se borne à trois ou quatre têtes mal mesurées, et qui font plus rire d'elles, qu'elles ne persuadent. Le tems etouffera tout cela; et les rameaux que la verité etend sans cesse, conserveront leur force et leur fraicheur eternelle.

Quant à l'abandon que vous pretendez eprouver de la part de vos freres, je n'en ay nulle connoissance. Il faut d'ailleurs considerer qu'ils ne peuvent vous regarder comme denué de secours, et comme au depourvû, puisque les materiaux que vous avez, soit en manuscrits, soit imprimés, soit dans les Stes Ecritures, sont un magazin considerable, où vous pouvez puiser journellement de quoy elever le plus solide des edifices. Malgré cela je vous

recommanderai particulierement à leurs bons soins.

On me mande de Toulouse que vous avez ecrit plusieurs traités; et que vous vous preparez à en ecrire d'autres. C'est une occupation fort agreable sans doute, et qui même a son utilité. Mais elle a aussi ses inconvenients; c'est qu'elle nous expose à n'agir que dans l'intelligence, et à laisser sans action toutes nos autres facultés; c'est qu'elle nous expose à nous enfler quand nous nous contemplons dans nos productions; c'est qu'elle nous expose à ecrire par reminiscence, plustot que par inspiration, et que des lors nous mettant à la place de l'Esprit, il ne se donne plus la peine de venir puisque la place est prise, ou que s'il vient, ce n'est que pour faire justice à qui il appartient, puisqu'il ne

peut louer et approuver que ce qu'il a produit et dicté. Et puis nous sommes si accoutumés à ecrire selon les hommes, qu'à peine pensons-nous à ce que c'est que d'ecrire selon l'Esprit. Voyez les ecrits des prophetes; quelle variété, quelles transitions, quel feu. Voyez à coté de cela nos discours methodiques et compassés; nos arguments, nos phrases. Comme nous sommes petits! Travaillons donc, au prealable, à nous unir à cet Esprit; nous verrons après ce que nous aurons à faire, et nous ne serons pas en peine de la maniere. Enfin n'oublions jamais ce passage de St Paul, Le royaume de Dieu ne consiste pas dans les paroles, mais dans les vertus du St Esprit. 1re Corinth. 4: 20. Cela veut dire que nous ne sommes icy que pour l'action ; que c'est de l'action que nous devons tout tirer, que c'est à l'action que tout doit tendre, aulieu qu'avec tous nos ecrits nous ne tendons qu'à la contemplation; ce qui à mon avis ressemble beaucoup à l'ouvrier parresseux qui se nourrit des fruits de l'abeille. Je n'ajoute plus qu'un mot ; c'est que les vrais elus prouvoient tout par l'action, et presque rien par les paroles, et que nous aucontraire, nous avons beaucoup prouvé par les paroles, et pour ainsi dire rien par l'action. Je sçais que je parle là contre moi, mais je me condamne le premier; aussi suis-je bien revenu de ce genre, et je prie Dieu de m'aider à reparer le tems perdu.

Cependant je ne condamne pas ce qui peut servir à combattre les materialistes; mais voilà je crois tout ce que nous pouvons faire. Car pour enseigner ce qui tient à l'œuvre vif de la Divinité, il faut attendre qu'on nous choisisse. A Dieu, mon cher M° prions sans cesse, agissons beaucoup. Et souvenons-nous qu'un philosophe prophane, J.J. Rousseau, en ecrivant avec succès selon les hommes n'a pas pu s'empecher de dire dans le Discours sur l'ineg. des cond. que tout homme qui medite est un animal

depravé.

Mes hommages je vous prie à la chere epouse.

LII. Au conseiller.

A Abbeville le 7 aoust 1784.

J'ay reçu votre lettre T. Ch. M. et la lettre de change à la campagne près d'Abbeville où je suis encor pour quelques jours, et d'ou je me rendrai incessamment à Rouën, et de là à Paris ayant la fin du mois.

J'en ay reçu une en même tems de d'Hauterive, mais comme il ne me parle point de la lettre de change, et comme vous l'aviez passée à mon ordre, je l'ay passée au sien, et je la luy envoye, sauf à luy à me la faire revenir s'il en a decidé un autre employ. Vous me faites bien plaisir de m'apprendre le meilleur etat de

la santé de la mere unique. Dites-luy mille choses pour moi et à tous les votres ; je me recommande à vos bonnes prieres et aux leurs, et je prie l'Eternel qu'il nous ait tous en sa s^{te} garde pour un tems immemorial. Aa. Aa.

Le commissionaire de nos lettres me presse et m'empêche de

vous en dire davantage.

LIII. Au conseiller.

Paris le 5 avril 1785.

J'ay reçu il y a près d'un mois, mon cher M° un paquet de votre part, qui m'a eté envoyé par la petite poste, et où j'ay vu que c'est une personne de votre connoissance qui en avoit chargé le courier. J'en ay accusé sur le champ la reception à la mere unique, en luy disant que j'attendrois une occasion pour faire passer à d'Hauterive ce qu'il y avoit pour luy dans le paquet; j'y repondois aussi aux divers articles de la lettre que je n'ay plus, et que je ne pourrois repeter de memoire. Je suis surpris que cette reponse en vous soit pas encore parvenuë, voyant pour date à votre lettre le 30 mars.

Vous me parlez à present d'un paquet qu'à du me remettre un jeune homme de Toulouse. Est-ce le même envoy que celuy dont je viens de vous parler ? Je n'en ay pas reçu d'autre. Et s'il y en a eu deux, il y en a surement un de retardé ou d'egaré. Venons à l'homme qui a visité votre bacquet. Nous n'avons d'autres rapports ensemble que de nous etre trouvés dans la même chambre chez Mesmer. Je ne crois pas luy avoir dit vingt paroles dans ma vie. Ce que je scais de luy est suffisant pour que je vous engage à ne vous ouvrir en rien avec luy. S'il a connoissance de nos affaires, ce ne peut être qu'une connoissance si imparfaite que je la regarde comme nulle. Il aura entendu dire ce que tout le monde dit sur cela, et surtout icy où il y a plus de bavards qu'ailleurs. Peut-être aura-t-il jetté les yeux sur les ouvrages que vous connoissez. Mais je le crois aussi ignorant qu'il soit possible de l'etre, et je vous avouë même que je ne luy crois pas de grands moyens pour aller plus loin. Je ne vous parle pas de son moral que j'ignore; mais independamment du louche que l'etat de ses affaires, et sa marche icy ont jetté sur sa personne, dans l'esprit de beaucoup de monde, je dois vous dire que cet homme-là ne m'est jamais revenu, et que la seule vuë de sa figure me met mal à mon aise. Voyez à present ce que vous avez à faire. Mais la reserve la plus stricte me paroit etre votre vrai role, et il n'y a jamais de danger à s'en tenir là.

Je me rappelle que vous me demandiez des nouvelles de d'Hauterive dans le paquet qui m'est parvenu. Je me rappelle aussi

vous avoir dit ce que je luy avois mandé au sujet des scrupules de l'abbé Fournier ; et que je l'engageois à l'en relever au plustot afin que ce digne Fe pût aller jouir auprès de vous d'un sort plus doux dans tous les genres. Je n'ay point encor recu de reponse, et je commence à en etre inquiet. Si vous en aviez des nouvelles avant moi, vous me fairiez plaisir de m'en donner.

Je prends beaucoup de part à la maladie du F. Joannot. Je m'unis de tout mon cœur à vos prieres pour son soulagement, et pour la satisfaction de tous les votres. Je voudrois etre assez libre pour pouvoir vous ecrire plus souvent puisque vous avez la bonté de le desirer; mais les tourbillons se succedent icy, et à peine puis-je suffire au strict necessaire. Jugez si j'ay le tems de me

livrer à ce qui me seroit le plus agreable ?

Je parlois encor dans ma derniere, de Md° de Livry, et je disois qu'il ne falloit pas croire, que je pusse jamais etre son ange, nous vivons trop separement. Je disois aussi que je ne pouvois rien auprès de Willermoz, et qu'à peine en six mois recevois-je une de ses lettres. Il faut que chacun de nous rame dans son coin. Il est difficile que nous marchions de conserve. Nous connoissons tous notre veritable amiral en chef, nous sçavons où est le rendez-vous, voguons malgré notre dispersion, et nous nous retrouverons au gite. Adieu, mon cher M° mille choses pour moi, à la mere unique, et à vos freres terrestres et celestes.

A Monsieur / Monsieur Dubourg de Rochemontés / conseiller au Parlement de / Toulouse en son hotel place / Stes-Carbes / A Toulouse.

LIV. Au conseiller.

Paris le 8 may 1785.

Je suis bien sensible à votre souvenir, mon cher F., et à celuy de tout votre orient. Je vous paye de retour dans mes parfums : et je fais les vœux les plus constants pour la satisfaction de tout ce qui vous entoure. Je voudrois bien que mes desirs fussent exaucés; bientôt les tribulations dont quelques-uns des votres

sont affligés disparoitroient.

Il est vrai que le comte Maxime de Puysegur va se rendre incessament à Montauban où doit etre actuellement le regiment de Languedoc. Je ne doute pas du plaisir qu'il aura à faire votre connoissance, et celle de toute votre famille. Vous vous recorderez ensemble sur le magnetisme, et vous verez à confronter vos lumières mutuelles pour le plus grand bien de vos malades. Vous etes prevenu par Tieman combien cette carriere demande de prudence, tant elle peut chaque jour faire decouvrir une region nouvelle, et à la quelle on n'est pas naturalisé. Je suis donc bien tranquille sur cet article. Le somnambulisme même qui est l'objet le plus seduisant dans cette partie demanderoit des hommes plus exercés et plus elevés qu'on ne l'est encor pour pouvoir etre employe d'une maniere qui ne fût vraiment qu'utile. Ainsi bornez vos desirs sur ce point. Ne cherchez rien dans ce genre. Si le sort vous envoye quelquechose, mettez-le à profit pour le bien de vos semblables, et pour la gloire de Dieu. Mais n'oubliez jamais que plus chose monte, plus elle est importante, et que soit pour le patient, soit pour l'agent cela doit etre une chose de plus grande consequence qu'on ne le croit communément.

Quant à la philosophie spirituelle, le comte vous en parlera peut-être. Il n'a encore que de bien foibles apperçus. Il y a un an qu'il etoit aussi retardé qu'il est possible. Graces à Dieu il est revenu des erreurs principales. Il croit à son âme, à un principe suprême, à la puissance souveraine du Reparateur. Il lit les Livres sts et l'Evangile, il fait le plus de bien qu'il peut, il est doux, bienfaisant, excellent, vous en serez content. Mais sur la science je n'ay pas cru qu'il fut tems de le pousser beaucoup ; je luy ay recommandé deux choses essentielles comme bases fondamentales et journalieres de son edifice; ces deux choses sont d'etre pieux, et fort; voilà les deux tâches que je luy ay dit d'avoir chaque jour devant les yeux ; je les luy ay données comme les deux fondements de l'edifice. La science viendra en son tems, et quand elle luy sera utile; les deux autres points sont les seuls necessaires, l'un pour rendre perpetuellement dans notre cœur, et dans nos actions l'hommage qui est du à la Divinité, l'autre pour surmonter victorieusement tous les obstacles qui nous environnent dans cette vallée de larmes, et qui prennent toutes les couleurs qui se presentent pour nous detourner ou nous arrêter dans notre course. En consequence je ne luy ay parle ni d'association, ni d'ordre, ni de rien de ce qui vous occupe. Je luy ay bien avoué que vous et quelques amis aviez des connoissances dans le même genre que moi, et qu'il pourroit profiter avec vous ; mais je vous mets au fait du degré où il est et où je le tiendrai encor quelques tems, afin que vous scachiez comment vous diriger avec luy, en ne vous ouvrant point sur votre objet secret, sur vos gardes, sur vos travaux, sur vos assemblées d'Ordre &c. Vous ne pouvez que luy etre infiniment utile en l'instruisant par vos exemples et par vos discours à etre bon, vertueux, pieux, aimant la Divinité, à pratiquer notre ste religion, à mediter les Evangiles, à faire le bien &c &c &c. Mais pour le reste je crois à propos que vous ne le mettiez pas au fait de notre regime d'elu coën. Il emporte avec luy certains ouvrages que vous connoissez, il vous sera libre d'eclaircir ses difficultés s'il vous en propose sur ces ouvrages. Vous pourrez nourrir son intelligence en même tems que son cœur; il n'y a que l'article secret sur le quel je vous reïtere mes instances de ne le pas eclairer. Indépendamment de ce que je crois qu'il n'en est pas tems; j'ay pour cela des raisons particuliers que je vous expliquerai sans doute un jour, mais que ne peuvent etre detaillées dans cette lettre. Elles ne sont point personnelles

à ce digne sujet que j'aime et honore de tout mon cœur. S'il vous questionnoit pour scavoir si vous n'avez point de regime et d'association secrette; vous luy repondriez ce que votre prudence vous dictera pour ne point reveiller ses idées là-dessus; je m'en rapporte à vous, de même que sur le soin d'ecarter les occasions qui pourroient ramener à ce point. Je luy ay parlé de Pasqualy, et je suis convenu que c'est de luy que je tenois la plus part de ce que j'avois. Mais vous pourrez dire que vous avez beaucoup entendu parler de luy, mais que vous ne l'avez jamais connu, et que vous ne tenez ce que vous avez que par ses disciples. Il ne scait rien sur nos nombres, il n'a jamais entendu nommer d'Hauterive, quelquefois je crois Willermoz, mais il n'est pas plus au courant pour cela, et vous pouvez ne vous pas presser. Engagez tout ce qui vous entoure à en faire autant. Il connoit le comte de Cagliostro, mais il ne le suit pas. Je l'ay contenu sur le desir qu'il en avoit, dans la crainte qu'on ne le fourvoyât. Adieu, mon cher F. Mille amitiés à tous les votres, et faites mention de moi dans vos prieres. A./.

NOTES CRITIQUES

N.B. — 1°) De chaque lettre, que désigne son numéro en chiffres romains, vient d'abord la description, y compris le sceau de Saint-Martin (Sc., rouge sauf mention contraire); le cachet postal (CP, qui imprime le nom du lieu de départ, tantôt en toutes lettres capitales, sauf que parfois les deux dernières lettres de « Paris» sont liées, et je les ai alors déliées, tantôt en abrégé, par exemple, pour Paris, un « P » dans un triangle); et le prix manuscrit du port, à l'arrivée sauf mention contraire, en sols (nombre suivant la mention du cachet postal).

Les numéros tracés par une main non identifiée sur plusieurs lettres au conseiller ou au chevalier (cf. supra, p. XXIII) n'ont pas été rappelées

- 2°) On a imprimé en caractères italiques les mots que l'auteur a tracés dans les interlignes du texte.
- 3°) On a imprimé entre parenthèses, quand on a pu les déchiffrer, les mots ou les débuts de mots que l'auteur avait d'abord écrits, puis qu'il a remplacés par des mots tracés en tout ou en partie sur la graphie primitive. (Observer qu'il s'agit souvent du mot suivant, ou du début du mot suivant — signe que la pensée de Saint-Martin a précédé son expression écrite. Mais, souvent aussi, le cas est plus instructif et c'est une autre forme que l'auteur avait commencé de donner à sa pensée, avant de se repentir; la graphie primitive permet de former des hypothèses sur cette forme). Quand la graphie primitive est restée inlue, la parenthèse embrasse un point d'interrogation. Les mots de remplacement sont évidemment ceux qui précèdent la parenthèse.
- 4°) Lorsque la phrase finale d'un paragraphe ou un paragraphe ont été ajoutés après coup, on l'a signalé par un crochet droit (]) précédant les premiers mots de cette phrase ou de ce paragraphe. Les points de suspension, s'ils ne sont suivis d'aucun mot, signifient que le passage ainsi qualifié va jusqu'à la fin de la phrase ou du paragraphe, selon le cas.
- 5º) Les autres notes critiques sont exprimées en clair.
- I. Double feuille, 22.4×16.9 cm. Texte: pp. 1 et 2.
- 1. 3: après « aura », mq. « davantage »?
- II. Double feuille, 22,1 × 17,2 cm. Texte: pp. 1 et 2.
- 1. 9: Madame (pou) 1. 15: sera (c)
- 1. 24: un (l') 1. 25: cette (la)
- III. Double feuille, 22,9 × 18,4 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. Sc. CP: Niort 4.
- 1. 3: indifference (inf)
- 1. 28: après « Engagez-le », la virgule est]
- 1. 17: après « elevation », virgule biffée
- 1. 31: ce (d)

- 1. 25: vous (re)
- 1. 41:] La lettre...

```
IV. — Double feuille, 24,5 × 18,5 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et demi p. 4. Adres-
       se: demi p. 4. Billet joint: 1 feuille, 9,1 × 16,8 cm. Texte: pp. 1 et 2. - Sc. - CP: Paris - 11.
1. 4: ] remercier
                                         1. 74: Ici commence le billet, qui
1. 12: ] a voulu
                                                va jusqu'à la fin de la lettre
                                         1. 75: paroissiez (paroissez)
      voulu (veut)
                                         1. 87: ]. J'ay donc...
1. 23: ] ne
                                         1. 89 : après « parler », trois points
ont été biffés d'un trait que
1. 49: beaucoup (d)
1. 52 : que [ce] (?)
                                               je transcris par un point
1. 68: après « autre chose. », ces
      mots-ci ont été biffés: J'ay 1. 99: quand il sera veuf
      l'honneur d'etre
V. — Double feuille, 24,1 × 18,5 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et demi p. 4. Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: Paris - 10.
1. 20: essai (o)
                                         1. 64: ] Je decachette...
1. 38: patrie (v)
                                         1. 75: utile (in)
                                         1. 77: après « indispensables », j'ai
1. 59: ] On dit... comprendre.
                                                ajouté une virgule
1. 60: Nekre (K)
VI. — Double feuille, 22.3 \times 16.7 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et demi p. 4. Adresse:
       demi p. 4. - Sc. brisé - CP: Paris - 10.
                                         1. 46: pas
1. 55: en (?)
1. 8: ma tres (que la)
1. 35 : vos (les)
1. 40 : cet (cette)
                                         1. 70 : quoique (s?)
VII. — Double feuille, 22 \times 17.1 cm. Texte: pp. 1, 2 et 1/5 p. 3. Adresse:
        p. 4. - Sc. - CP: Paris - 10.
1. 34: part
VIII. — Double feuille, 22,3 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4.
          Sc. - CP: Payé Paris - 10 - paraphe de l'agent.
                                          1. 25 : du (de)
1. 4: attendre
1. 14: après « l'objection », virgule
                                         1. 27 : nie (me)
                                          1. 33 : c'est (car)
      biffée
1. 18: à (le)
                                          1. 38: en
1. 19: après « 3 », j'ai transformé le
                                         1. 46 : lecture (la)
      point en virgule
                                          1. 56: sous le «i» de «dire»: ?
1. 20: après « 8 », j'ai gardé le point
IX. — Double feuille, 22.1 \times 16.9 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 4.
                                          1. 72: le jambage du « p » de
1. 33 : voilà (voici)
1. 42: après « tortu », un point est
                                                « parcequ' » a absorbé une
                                                virgule
       devenu virgule
                                          1. 80: vous (n)
1. 45: contrarier (contraire)
1. 49: chez (de)
                                          1. 95: paroit (s?)
                                                le (j)
      contraires (d)
1. 59: vous (p)
```

```
X. — Double feuille, 22,1 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et demi p. 4. Adres-
      se: demi p. 4. - Sc. - CP: Paris - 10.
                                         1. 56: c'est (et)
1. 24: amis (à)
                                        1. 57 : ] votre
1. 32: i'en (j')
                                         1. 66: cette (votre)
1. 41: portion (pr?)
1. 42: obstacles (n?)
XI. — Double feuille, 22.3 \times 17.1 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et tiers p. 4.
        Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: Paris - 10.
                                          1. 49: principalement (n?)
                                         1. 52: après « hébreu », j'ai ajouté
 1. 3: ainsi (e)
 1. 21:9 (n)
                                                une virgule
                                          1. 52: entre « vous » et « serez »,
 1. 24: vous (d [inachevé])
 1. 26 : des (il ?)

1. 31 : après chaque chiffre, j'ai ajouté une virgule
                                               « en » a été biffé
                                          1. 53: après « je », vous
                                          1. 56: c'est (s)
                                          1. 61: après « Monsieur », virgule
 1. 32:6 (8?)
       après « 5 », j'ai transformé
                                                 biffée
        le point en virgule
 1. 33: après chaque chiffre, j'ai
                                           1. 62: vois (crois)
                                                 clairement (surement)
        ajouté une virgule
                                           1. 63: avant « revolution », mq.
 chiffres (q)
1. 44: après « les », « agents »,
                                                 « une »?
        écrit trop petit en fin de
                                           1. 66 : eclairé (vertueux)
                                           Adresse: ] Capitaine [au-dessus d'un
        ligne, a été biffé
        on (il)
                                                  « A » inachevé]
 1. 47: ni (ne), et la virgule anté-
        cédente, par conséquent ]
  XII. — Double feuille, 20 \times 15.7 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 4.
                                           1. 85 : ces (les)
1. 87 : voudroient (pourroient)
  1. 14: interêt (amour)
  1. 22: la plus chere
                                           1. 92: mon (le)
                                           parle (parles)
1. 97: Voulez (Voule)
  1. 29: ma (la)
  1. 34: convenances (p?)
  1. 40: assurée (de + s?)
                                           1. 101 : 1 Vous ne m'avez...
1. 102 : 34 (35 ?)
    44: confession (cont)
   1. 51: entre (dans?)
   XIII. — Double feuille, 20.1 \times 15.7 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/4 p. 4.
            Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: Inlu - 10.
                                            1. 53: mobiles (mou)
   1. 11: laissois (v)
                                            1. 60: ainsi (et)
   1. 15: faire de (m'en + re?)
                                             ] Vous n'avez...
   1. 20: si (q?)
                                            1. 64 : que (qui)
          assez (abon)
   1. 49: indique (e)
   XIV. — Double feuille, 20 × 15,6 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/3 p. 4. Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: Paris - 10.
                                             1. 55: et (de)
                                             1. 66: je (j'a)
    1. 49: absolu (absolut)
                                             1. 68: ma [lettre] (la?)
    1. 50: qu'elles (qu'il)
    1. 54: votre (vos)
```

```
XV. — Double feuille, 24 × 18,5 cm. Texte: pp. 2 et 3. Adresse: p. 4.
          Sc. - CP: Paris - 10.
  1. 18: secretes
                                          1. 35: la premiere (ce qui)
  1. 21: après (à ce)
                                                cause (raison)
                                          1. 39: m'y (m)
 XVI. — Double feuille, 21,5 × 16,8 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse:
          p. 4. (Sur la même p., une main anonyme a posé une multipli-
          cation). - Sc. - CP: Paris - 10.
 1. 19: voicy (vous)
                                          1. 40: dans
 1. 23: Willermoz (Willermos)
                                         1. 59 : le prierai (tacherai)
 1. 24: des (les)
                                         1. 60: après « de », voir a été
 1. 26: après «15», j'ai gardé le
                                               biffé
1. 30 : j'en (je)
                                         Adresse, 1. 2: sous le deuxième « o»
                                                de « Toulouse » : ?
 1. 37: mais (et)
XVII. — Double feuille, 21,6 × 16,6 cm. Texte: pp. 1, 2 et 2/3 p. 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: Paris - 10.
 1. 3: avis (avies)
                                         1. 32 : j'en (je)
 1. 6: Tout (L'on)
                                         1. 34: craintes (plaintes)
 1. 30: les (le)
                                         1. 52: unique (m)
 1. 31: Touts mes (Tout mo)
XVIII. — Double feuille, 21 \times 16.5 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3/4 ~ 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: Delyon - 9.
1. 19: sur le «i» de «Nîmes», cir- 1. 56: m'etre (me)
       conflexe est ]
                                        1. 57 : elle est (et j)
       content
                                        Adresse, 1. 2: sous le deuxième « o »
1. 29: en (y)
                                               du premier « Toulouse »: ?
1. 45: mander (r?)
XIX. – Double feuille, dont la moitié a été arrachée, 24,2 × 18,5 cm.
         Texte: pp. 1 et 2.
1. 4: chargé (chargée)
                                        1. 38: ] J'aurois bien envie...
XX. — Double feuille, 24,5 × 18,5 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. -
        Sc. - CP: Delyon - 9.
1. 6: veux
                                        1. 48: ainsi (e)
1. 17: graine (grain)
1. 32: la (le)
                                        1. 50: par (dans)
XXI. — Double feuille, 23,6 × 18,2 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse:
         p. 4.
1. 23: larmes (les?)
                                        1. 59: ] J'embrasse...
1. 57: gens (?)
                                        1. 61: encor (en)
```

```
— 75 —
XXII. - Double feuille, 23 x 18,2 cm. Texte: pp. 1 et 2. Adresse: p. 4. -
           Sc. brisé. - CP: Paris - 10.
1. 4: après le «j» de «jusqu'à»,
       une apostrophe a été biffée
XXIII. — Double feuille, 21,4 × 16,7 cm. Texte: pp. 1, 2 et 2/3 p. 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.
1. 27: litterature (cel)
XXIV. — Double feuille, 22 × 17,1 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.
                                           1. 30: combien (comme)
l. 11: madame (la dame)
1. 23 : qu'ils (que)
1. 27 : après « particulieres », j'ai
1. 32 : constantes (consa)
1. 38 : felicite (flicite)
                                           1. 48: mon (c)
       ajouté un point
XXV. — Double feuille, 22 × 17,1 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 4.
                                           1. 31: environné (em + deux let-
1. 9: de (le)
                                                  tres inlues)
1. 20: suspendroit (suspendra)
1. 24: après « chretien », j'ai ajou- 1. 39: qui (que) [sic]
                                           1. 46: après (vous)
       té une virgule
       co (c)
 XXVI. — Double feuille, 21.8 \times 16.9 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3/4 p. 3. Adres-
            se: p. 4. - Sc. brisé. - CP: P (triangle) - 10.
                               1. 28 : qu'il [n'en] (que)
1. 35 : l'un (la ? le ?)
 1. 3: vous [feliciter] (c)
 1. 4: donnée (donné)
                                           1. 39: n'en (g)
 1. 6: triste (d)
 1. 8: faut (v)
XXVII. — Double feuille, 21,8 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. - Sc. brisé. - CP: P (triangle) - 10.
                                            1. 36: à [chaque jour] (,)
 1. 1:9 (n)
 1. 4: desir (desin)
                                            1. 39: suspensions (d)
 1. 7: embrassée (embrassées)
                                            1. 41: oubliez (oublier)
 1. 14: rentrerez (rentrez)
                                            1. 42: rapprocherez (p)
 1. 20: après « ferai », une virgule
                                            1. 54: eceuils (ecu)
        a été biffée
                                            1. 58: mïennes (notres...)
 1. 23 : les [besoin] (le)
 1. 26: ] et
                                            1. 59: 1 On vient...
 1. 28: Avant « la charité », j'ai
```

Adresse, 1. 2: après « Villenouvet »,

l'ébauche d'un « à »

« Languedoc » paraît]

ajouté une virgule, et j'ai

supprimé la virgule que

Saint - Martin avait placée après ces deux mots

XXVIII. — Double feuille, 21,8 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10. L'auteur allègue, l. 22, une lettre « cy-incluse » pour Grainville et Champoléon. Cette lettre fut sans doute remise à ses destinataires par la présidente, et manque donc dans la présente collection.

1. 22: demande (1) 1. 24 : faire 1. 27: j'ay (je) 1. 34: mere (ma)

1. 44: offre (est) 1. 47: après « informations », Saint-Martin avait placé un point, je l'ai supprimé

1. 37: quelquefois (quelquefos)

XXIX. — Double feuille, 21.5×16.8 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/7 p. 4. Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.

1. 6: identifié (c) 1. 16: rien (s) 1. 24: lettre (d)

1. 25: mon (ma) 1. 41: bien (ben) 1. 51: morceau (mr)

XXX. — Double feuille, 21,5 × 16,8 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/4 p. 4. Adresse: demi p. 4. - Sc. brisé. - CP: P (triangle) - 10.

1. 24: clef (co) 1. 27: jamais (s) 1. 32: Saint - Martin, croyant pouvoir loger tout le mot en fin de ligne, avait écrit « perpetuell », puis il s'est interrompu, a placé un double trait d'union, et au

début de la ligne suivante. a répété ce double trait d'union qu'il a fait suivre de « lement ». J'ai supprimé un «1»

1. 41: deux (une) 1. 47: Avignon (L)

XXXI. — Double feuille, 21,9 × 16,7 cm. Texte: pp. 1 et 3/4 p. 2. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.

1. 5: mettez (d) moi (a)

XXXII. — Double feuille, 21,9 × 16,8 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 2/5 p. 4. Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.

1. 16: hazarder (hasarder) l. 18: amelioration (ameliration) 1. 24 : offre (s') 1. 29 : prévarications (la)

1. 52: ils (il) 1. 53: tout (tous) 1. 55: du terrein

1. 38: après « dira », Saint-Martin a mis un signe d'appel. Ce signe renvoie au paragraphe supplémentaire, écrit dans la marge intérieure et dans le sens de la longueur, que nous avons inséré à sa pla-

ce et qui suit donc 1. 39 :] J'ay à ajouter... et jugez. 1. 66 : après « analogue, », le mot [Cf. note précédente.]

1. 57: Du mot « borné », seules les deux premières lettres sont lisibles ici, le reste du mot étant resté collé au cachet lorsque celui-ci a été enlevé. Une main anonyme, mais ancienne, a écrit « rné » audessus de « bo »

« et » a été biffé

XXXIII. — Double feuille, 21.9 × 16.8 cm. Texte: pp. 1, 2 et 2/3 p. 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.

1. 8: qu' (j') 1. 33: aux (au) 1. 35 : c'est (s) 1. 39 : changé de (changemens)

XXXIV. — Double feuille, 22×16.9 cm. Texte: pp. 1, 2 et 2/5 p. 3.

1. 1: jer (X) 1. 12: un (a)

1. 13: à [la droite] (e)

XXXV. — Double feuille, 22 × 16,6 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. - Sc. noir. - CP: P (triangle) - 10.

1. 49: vais (j) 1. 3: ses (c) 1. 10 : voyant (r) 1. 25 : après chaque nombre, j'ai 1. 57 : ou (d) transformé le point en vir- 1. 58 : une (un)

1. 60: après « charnels » la partie gule 21 (22) 1. 30 : le (j) supérieure d'un point d'interrogatoin a été biffée; reste le point que nous 1. 35 : sera (etoit) de (que) ; une apostrophe au-dessus du « u » a été avons transcrit] Le cher F. Rochemon-tès...?

1. 46: « la retraite » surmonte les 1. 61: lettre (co) mots biffés: « l'exil »

XXXVI. - Double feuille, 22 x 16,7 cm. Texte: p. 1. Adresse: p. 4. -Sc. - CP: P (triangle) - 10.

1. 10: avis (aveu?)

XXXVII. — Double feuille, 21,8 × 16,9 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/5 p. 4. Adresse: p. 4. - Sc. brisé. - CP: P (triangle) - 10.

1. 1:1er (2) 1. 7: repandre (repondre) 1. 23 : convenir (convenu)

1. 56: après « d'Hauterive », j'ai ajouté une virgule
1. 59:] Vous sçavez que...?

1. 41: entre « ni » et « contre », 1. 62: ecrira (en) « pour » a été biffé

XXXVIII. — Double feuille, 22 × 16,9 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 4.

1. 51 : la (le) 1. 2: lettre (d) que (que la)
1. 7: translitération du mot hé1. 65: nous
1. 65: je (c) 1. 55: nous

breu: MDBR, qui signifie désert

1. 15: l'impression (la) 1. 31 : qui (et) 1. 32: sanctification (sain?)

pas (pl) 1. 66: demandez (demande) 1. 75: votres (vol?) 1. 76:] J'ay à ajouter...

1. 79: au (e)

1. 49: se (i)

```
XXXIX. - Double feuille, dont la moitié semble avoir été arrachée,
               21.8 \times 16.9 cm. Texte: p. 1.
  1. 6: Dieu (1)
                                           1. 8: clemence (ch)
  XL. - Double feuille, dont la moitié a été arrachée, 22 x 17 cm. Texte:
         pp. 1 et 2.
  1. 2: aveux (aveuz?)
                                           1. 18: la (s?)
  1. 5: froid (frois)
                                          1. 20 : sa (m)
1. 29 : à (q)
  1. 7: attendois (attends)
  1. 8: que (de)
                                          1. 34: suivent (o)
 XLI. — Double feuille, 22,1 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. -
          Sc. - CP: P (triangle) - 10.
  1. 11: une icy (eu une)
                                          1. 64: après (?)
  1. 60: et (mais)
 XLII. — Double feuille, dont la moitié a été arrachée, 22 × 17 cm. Texte:
           p. 1.
 1. 11: le (s)
 XLIII. — Double feuille, 21.9 \times 17.1 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse: p. 4. - Sc. brisé. - CP: P (triangle) - 10.
 1. 28: après « je », le mot « ne » a l. 41: plaignez (plagnez)
       été biffé
                                         1. 44: après « conferences » j'ai
 1. 29: offre (d)
                                                transformé le point en vir-
 1. 32: faire (d)
                                                 gule
XLIV. — Double feuille, 23,7 × 19,3 cm. Texte: pp. 1, 2 et 3. Adresse:
           p. 4. - Sc. - CP: Rouen - 16.
 1. 16: occasion (rencontre)
                                         1. 34: bien peu de (cinq ou six)
1. 25 : ont (f [inachevé])
1. 27 : après « ecriture », j'ai ajou-
                                          avons (avions)
       té une virgule
                                         1. 37 : des (dir)
XLV. — Double feuille, 21.8 \times 16.7 cm. Texte: pp. 1, 2 et 1/5 p. 3. Adres-
          se: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.
1. 14: après « toutes », Saint-Martin 1. 27: la (le)
       paraît avoir omis « ces »
XLVI. — Double feuille, 21,9 × 16,7 cm. Texte: pp. 1 et demi p. 2. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.
1. 4: j'ay (je)
                                         1. 24: le (be)
```

```
XLVII. - Double feuille, dont la moitié a été arrachée, 21,6 × 16,7 cm.
            Texte: pp. 1 et 2.
1. 13: qu'eprouve (que)
XLVIII. — Double feuille, 21,9 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2 ct 3. Adresse: p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.
1. 12: plan (?)
                                         1. 35 : ni (mais)
 1. 34: donc
XLIX. — Double feuille, 21,7 × 16,8 cm. Texte: pp. 1 et 2. Adresse: p. 4. - Sc. arraché. - CP: P (triangle) - 10.
L. — Double feuille, 21.7 \times 16.6 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/3 p. 4. Adresse: demi p. 4. - Sc. - CP: P (triangle) - 10.
 1. 2: point (pl)
                                                 sens de la longueur, que
1. 15: ce (p)
                                                nous avons donc transcrit à
1. 19: je (j'y)
                                                 la suite et qui va de « En
1. 27 : affectée (affecté)
                                                 relisant » à « je n'en fais
1. 28: après « en plus », un signe
                                                 plus »
       en forme de croix appelle 1. 39 : au-dessus du « a », un accent
       un paragraphe tracé dans la
                                                grave a été biffé
       marge intérieure, dans le
LI. — Double feuille, 21.5 \times 17 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 4.
                                          1. 46: ] 1re ... 20.
1. 5: même (p)
1. 10 : sous (sour)
                                        1. 65 : nue (?)
1. 12: après « doctrine », une virgu- 1. 67: cette phrase finale est écrite
       le a été biffée
                                                dans la marge intérieure et
1. 19: qu'ils (que)
                                                dans le sens de la longueur
1. 42: au (p)
LII. - Double feuille, dont la moitié semble avoir été arrachée,
        21.5 \times 17 cm. Texte: p. 1.
1. 10: faites (faits)
LIII. — Double feuille, 21,5 × 17 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 1/3 p. 4. Adresse: demi p. 4 - Sc. - CP: Inlu - 10.
1. 26 : même (que)
                              1. 51 : pas (c)
1. 39: ] Fe
LIV. — Double feuille, 23.2 \times 18.5 cm. Texte: pp. 1, 2, 3 et 4.
1. 2: sensible (à)
1. 5: que (j [inachevé])
```

1. 9: regiment (regiment) 1. 52: votre (notre)

INDEX NOMINUM

Les noms sont cités sous leur forme usuelle.

Les nombres en petits chiffres romains renvoient aux pages de l'avantpropos, de la préface et de l'introduction.

On réfère aux notes de l'introduction (pp. XXIX-XXXII) par leurs numéros respectifs.

Les nombres en chiffres arabes renvoient aux pages des lettres de Saint-Martin.

Les chiffres précédés d'une apostrophe indiquent que la personne n'est pas citée nommément.

Les nombres en grands chiffres romains indiquent que le personnage en référence est destinataire de la lettre ainsi numérotée.

L'index ne comprend pas les noms cités dans les notes critiques, l'auteur n'ayant ajouté ni supprimé, dans ses lettres, aucun nom de personne. Il ne comprend pas non plus la référence des personnes non encore identifiées.

ADRIEN Ier, pape, XXVII. AGÈDE (Marie-Louise d'-; ép. Du Bourg, q.v.). ALLIÈS (Elisabeth d'-; ép. Du Bourg, q.v.). ALLIÈS DE MONDONVILLE (Chevalier d'--), XVII. ALLIÈS DU BOURG (Famille), XVII. AMADOU (Catherine), XXVI, n. 31. AMADOU (Robert), VI, VII, IX, 28, n. 30. AMBLARD (Marie - Rose d'- ; ép. VILLENOUVET, q.v.). ARBOUSSIER DE MONTÉGUT (Jacquette d'-; ép. Du Bourg, q.v.). ARCHBOLD (Dr. Jean-Baptiste), XVIII. ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE [sc. Mgr Etienne-Charles de Loménie de Briennel, 8. ARIANE, 13.

BACON DE LA CHEVALERIE (Jean-Jacques), 61, 62. BALDICK (Robert), n. 17. BARANTE (Prosper Brugière, baron de), n. 27, 89.

BATTIFOL (Louis), n. 8, n. 20. BAUDOUIN, 34. BAYARD (cheval?), 1. BENOIT (Saint), XIII. BERG (De), n. 27. BÊTE, de l'Apocalypse, 15, 47. Boussac (Marguerite-Marie de -; ép. Roaldès, q.v.). Boyer (Jean-Jacques), XVIII. Brancas (Elisabeth, comtesse de -; née Gand d'Isengheim), 42, 54. Brancas (Louis - Léon - Félicité de Lauraguais, duc de Brancas, dit le comte de), 47. BRÉTHON, XVIII.

CAGLIOSTRO (Joseph Balsamo, dit le comte de), xxvi, 70. CAGNIANT (Geneviève), XXI. CAIGNET (A.-R. — de Lestère), XXVII. CAILLET (Maurice), XIV, XV, XVII, XXVI. CALAS (F.°. P.°.), n. 12. CALON (Etienne-Nicolas de), 20. CAMUS DE PONTCARRÉ, voir : PONT-CARRÉ, Camus de.

CARDAILLAC (Marie de -; ép. Du Bourg, q.v.). CASSAND (Famille), XIV. CASTEX (Jean), n. 23. CASTRIES (Charles de La Croix, marquis de), XII. CAULET (Bernard de), n. 22.

CAYLUS (Comte de), 52. CENSEUR ORDINAIRE [sc. Willermoz], 28.

CHALANDE (Jules), n. 2. CHAMPOLÉON (Gaspard-Adrien Bonet du Louvat de), 39. CHAQUIN (Nicole), n. 31.

CHASTELLUX (Alfred - Louis - Jean -Philippe, comte de —?), n. 27. CHASTENET DE PUYSÉGUR, voir : PUYSÉGUR.

CHEVALIER ITALIEN [sc. Diego Naselli ?], 10.

CHOISEUL (Etienne - François, duc de), 18,

Colas (Marguerite-Angélique de —; ép. PASQUALLY, q.v.).

Colonel (Ancien —; sc. Langeron), 14. COMPANS, n. 27.

CORNEILLE (Pierre), 58. CORVAGO (Famille), XVII.

DELARUELLE (Chanoine Etienne), XIV, XV, XVII, XXII, n. 21, n. 22, n. 23, n. 25.

DELIBES (Léo), n. 27.

DESAZARS DE MONTGAILHARD (Marie-Louis, baron), n. 27, 89.

DES BRUYÈRES (Capitaine; ps. Louis-Claude de Saint-Martin).

DESCHAMPS, 34.

Desère, voir : Sère, de. DESINARDS, voir: SINARD, de. Doudeauville, n. 27.

Du Bourg (Famille), passim. Du Bourg (Anne), XI, XII.

Du Bourg (Antoine —, chancelier de France), XII.

Du Bourg (Dom Antoine —, o.s.b.), XIII, n. 7, n. 10, n. 12, n. 16, n. 17, n. 19, n. 20.

Du Bourg (Armand), XIII, XVII, n.

Du Bourg (Baudoin), XI.

Du Bourg (Bruno), XII, XIII, XXI, '4, 13, 14, 15, 20, '36, 38, 40, 48, 53, 56, 60.

Du Bourg (Elisabeth —: née d'Alliès), 'vII, 'VIII, XII, XVI, 'XVIII,

XXI, 'XXVII, 'XXVIII, n. 8, I, II, III, IV, '6, VI, IX, X, XII, XIII. '22, XV, XVI, '25, '26, '28, '30, XXI, '32, '33, XXIV, '35, '36, '37, '38, XXVIII, '41, '45, '46, XXXV, '49, '52, '53, '54, '55, XLIII, XLIV, '59, '60, '61, '62, '63, L, '67, '68. Du Bourg (Elisabeth — ; ép.

D'OMÉZON, q.v.).

Du Bourg (Elisabeth-Jeanne -; ép. Mazade de Percin, q.v.).

Du Bourg (Etienne — abbé de Gimont), xx.

Du Bourg (Etienne —, président),

Du Bourg (G.-Philippe), n. 19. Du Bourg (Gabriel), n. 22.

Du Bourg (Gaston), XIII, XIV, n. 16, n. 19, n. 20.

Du Bourg (Henry), n. 4. Du Bourg (Hugues), XI.

Du Bourg (Jacquette —; née d'Arboussier de Montégut), XII, 6, 27, '28, 36, 41.

Du Bourg (Joseph), XII XVIII, XIX, XX, XXVII, 7, '10, VIII, XI, '20, XXII, '34, XXVII, '39, '40, '41, XXX, XXXI, XXXII, '45, '56.

Du Bourg (Joséphine: en religion, Mère Marie de Jésus), XIII.

Du Bourg (Marie —; née Cardaillac), XII.

Du Bourg (Marie-Gabriel), n. 19.

Du Bourg (Marie-Louise — : née d'Agède), XII.

Du Bourg (Marie-Louise — ; née Sambucy-Luzencon), XIII.

Du Bourg (Marthe —; ép. Ressé-GUIER, q.v.).

Du Bourg (Mathias-Jean), XII. Du Bourg (Mathias-Marie —, seigneur de Rochemontès), 'VIII, XII, XIII, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI. XXVII. n. 9, n. 19, 1, V. 9, VII, 12, 13, 14, 18, 20, XIV, 23, XVII, XVIII, XIX, XX, 31, XXIII. 34, XXV, XXVI, XXVII, 39, XXIX, XXXIII, XXXIV, 48, XXXVI, XXXVII, XXXVIII. XXXIX. XL. XLI. XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, 65, LII, LIII, LIV.

Du Bourg (Mgr Philippe), XII, XIII, XVIII, XIX, XX, XXI, n. 7, n. 10, n. 12, n. 20, n. 22, '4, '7, '9, '12, '16, '27, '28, '39, '41, '53.

Du Bourg (Valentin -- Cavaignes), 'VIII. XII, 1, '31, '35.

Du Bourg - Cavaignes, voir : Du Bourg (Valentin).

Du Bourg D'Alliès (Famille), voir: ALLIÈS DU BOURG.

Du Bourg de Luzençon (Famille), XVI. XXVI.

Du Bourg de Luzençon (Colonel Gabriel), n. 21. Du Bourg de Luzençon (Jehan),

XIII. XIV. n. 21.

Du Bourg DE Luzençon (Madeleine), XIV, XV.

Du Bourg de Luzençon (Marie-Gabriel, dit Gabriel), XIII.

Du Bourg de Luzençon (Mathias), XV. XXI.

Du Bourg de Rochemontès, voir : Du Bourg (Jacquette); Du Bourg (Mathias).

Du Bourg, voir aussi: Roaldès Du BOURG.

DULAC DE LAVARANN, XIX. Du Parsin, XVIII, XIX. Dupuy (Fonds), xv, 89.

Du Roy D'Hauterive, voir: Hau-TERIVE, Du Roy d'.

ENCAUSSE (Dr. Gérard), voir : PA-ENCAUSSE (Dr. Philippe), VI, XXVI.

EPICURE, XX.

FOURNIÈ (Abbé Pierre), VIII, XVIII, xxvi, n. 30, 45, 49, 50, 52, '53, 61, 68.

FOURNIER DE CLAUZELLE, n. 27. FRÈRE DE MON ANCIEN COLONEL [SC.

capitaine de vaisseau de Langeron], 14.

FROGER DE LA RIGAUDIÈRE (Jean-Jacques), XVIII, XX.

GARRIGOU (Chanoine Maurice), xv, n. 13, n. 22, n. 26.

GOASGUEN (Jean), XXVI.

GRAINVILLE (Pierre-André de d'Herblay), XVIII, XXXIX, XL.

GRAMMONT (Mgr de), n. 22.

GUIBERT (Chevalier Jacques-Antoine-Hippolyte de), xx, xxvII.

GUILHERMIN (Famille), XIV. GUILLEMAIN (B.), n. 23.

HAUTERIVE (Du Roy d'), XVIII, XX, XXVI, XXVII, 4, 11, 39, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 58, 61, 62, 63, 66, 67, 70. HELVÉTIUS (Claude-Adrien), xx.

HERVIER (Père Charles), 63. HULST (Mgr Maurice Le Sage d'Hauteroche d'), n. 22.

HUYSMANS (J.-K.), XIII, n. 17.

IANCE, 36, 48. JEANJEAN, XV, 89. JÉSUS-CHRIST, '36, 46, 51, 56, '69. JOANNOT, 68. JOLY (Alice), XXVI.

KNIT (Milady -; sc. Miss Rian?), 19.

LABORY, XVIII, 53. LA CHEVALERIE, voir: BACON DE LA CHEVALERIE.

LAFORCADE, XVIII. LAHONDÈS (Jules de), n. 27.

LALANNE, XVIII.

Langeron (Capitaine de vaisseau de), voir : Frère de mon ancien COLONEL.

Langeron (Colonel Alexandre - Nicolas - Claude - Hector Andrault, comte de Maulevrier-), voir : COLONEL.

LA ROCHEFOUCAULD - LIANCOURT (François-A. de), LXXVII.

LA TOURNELLE, 62. LAUGEOIS (De), 62.

LAVARANN (Dulac de), voir: DULAC DE LAVARANN.

LA VIEUVILLE (Comtesse de), '57, '62, 64.

LE BIHAN (Alain), n. 12. LE FORESTIER (René), XXVI.

L'EPÉE (Charles-Michel, abbé de), n. 10, n. 22.

L'Estenduère (Antoine - Auguste -Desherbiers de), 60.

L'Estenduère (Louise-Françoise de -; née Saint-Martin), '60.

LIVRY (Marquise de), XVI, XXI, XXV, XXVI, 56, '57, 62, 63, '64, 68. LOCKE (John), XX.

Louis-Philippe, roi des Français, n. 27.

Louis xvi, roi de France, n. 22, '7,

LOMÉNIE DE BRIENNE (Mgr Etienne-

Charles de), voir : ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

LONGAYRON, XXVII. LUSIGNAN (Comte de), 3, 5, 11, 24, LUSIGNAN (Comtesse de), 24. LUTIN [sc. Elisabeth-Jeanne de Mazade de Percin1, 5, 10. LUYNES (Honoré - Théodore - Paul -Joseph d'Albert, duc de -?), n. 27.

MAGNOU-NORTIER (E.), n. 23. MAILLARD (Geneviève), XXVI. MAILLY (Françoise-Parfaite de — ; ép. Montbarrey, q.v.). MARIÉ, 48. MARIE (Vierge), voir: VIERGE. MARIE-ANTOINETTE, reine de France, '14. MARIE DE JÉSUS (Mère), voir : DU Bourg (Joséphine). MARLIAVE (Mme de), XIV. MARLIAVE DE MONDONVILLE (M. de), xIV. MARLIAVE DE MONDONVILLE (Mme de), xIV. MARTINES DE PASQUALLY, voir : PASQUALLY (Martines de). MATHIEU, 32, 34. MATHIEU (Saint), 47.

Maupéou (René-Nicolas de), n. 22. MAZADE DE PERCIN (Famille), 4. MAZADE DE PERCIN (Bernard de), XII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXVII, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 18, 19, 20, 22, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 37, 40, '41, 45, 48, 52, 53, 54, 56, 61, LI.

MAZADE DE PERCIN (Elisabeth-Jeanne de - : née Du Bourg, XII, '8, '12, 28, 29, 30, 41, 56, 61, '66. Voir aussi: LUTIN; MONDON-VILLE.

MESMER (Dr. Franz Anton), XI, XXVI, 63, 67.

MIROMESNIL (Armand-Thomas Hue de), n. 27.

Mondonville [sc. Elisabeth-Jeanne de Mazade de Percin], 30. Voir aussi: Mazade de Percin (Elisabeth-Jeanne de).

Monereau (Jean-Pierre), n. 27. Monspey (Pierre - Paul - Alexandre,

chevalier de), 10, 15, 28, 32. Montbarrey (Alexandre-Eléonor de Saint-Maurice, prince de), 48.

MONTBARREY (Françoise - Parfaite, princesse de —; née Mailly),

Montesquieu (Charles de Secondat, baron de la Brède et de), xx. MONTLEZUN (Famille), XIV. Mun (Albert de), XIII.

NASELLI (Chevalier Diego - ?), voir: CHEVALIER ITALIEN. NECKER (Jacques), 7. NION, aîné, 48. Noguiès (Pierre), XVII. NOUM, 4.

OMÉZON (Famille d'), XVII. Omézon (Elisabeth d'-; née Du Bourg, 'VII, XII, XXIII, '12, '19, OMÉZON (Guillaume d'), XII, '19.

PALAPRAT (Jean de Bigot), n. 27. Papus (ps. Dr. Gérard Encausse), VI.

PARAZA (De), 19. PASCAL (XVIII^e s.), 3, 55, 56. PASQUALLY (Jean - Jacques - Philippe -Joachim - Anselm; de), 8. PASQUALLY (Marguerile - Angélique

de; née Colas), 'XXVII, 34. PASQUALLY (Martines de), XI, XXVII, '54. 70.

PAUL (Saint), 56, 62, 66. PERCIN, voir: MAZADE DE -. PIGNATELLI, n. 27. PILE (Comtesse de), 42.

PINS (Mgr Jean de), n. 27. PLATON, XX.

PONTCARRÉ (Louis-François-Elie Camus de), 50, 52, 54, 55, 59. Pontcarré (Marie de —; née Vien-

ne), 55, 59, PONTCARRÉ (Madame de —, mère du président), '59.

PRIN (Maurice), XV. PROT (Roger de), XVII.

Puységur (Armand-Marc-Jacques de Chastenet, marquis de), xxvi.

Puységur (Comte Maxime de Chastenet de), xxvi, 68, '69.

RACINE (Jean), 58. RESSÉGUIER (Clément-Ignace, bailli de), XII, 4, 13. RESSÉGUIER (Jean de), XII.

Bourg), XII. RIAN (Famille), 22. RIAN (M^{11e}), VII, '17, '18, '19, '20, '22, '23, '24, '25. Voir aussi : RIAN (Mme -, mère), '18, '19, '23, '24, '25. RIQUET (Catherine de), n. 22. Roaldès, puis Roaldès Du Bourg (René de), XIII. ROALDES DU BOURG (Famille), XIV, Roaldès Du Bourg (Dr. Henry de), XIII, XIV, XVI, XVII, XXVI. ROALDES DU BOURG (Marguerite-Marie de - ; née Boussac), XIII. XIV. ROBINSON, X. ROCHEMONTÈS, de. Voir: Du Bourg DE ROCHEMONTÈS. ROTROU (Jean de), 58.

Rousseau (Jean-Jacques), 66.

SACARAU, 48. SAIGNON (Marquise de), 5. SAINT-BLANQUAT (Odon de), XIV, XV, XVI, XVII, XXII, XXVI, n. 24. SAINT-FLORENTIN, secrétaire d'Etat, SAINT-MARTIN (Famille), 4, 14, 62. SAINT-MARTIN (Louis-Claude de), pas-SAINT-MARTIN (Louise - Françoise de -; ép. L'Estenduère, q.v.). SAINT-SIMON (Mgr C.-F. de), n. 22. SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), n. 33. SALOMON, 48. SALVADOR (Geneviève), XXVI. Sambucy-Luzençon (Marie-Louise de —: ép. Du Bourg, q.v.).

SERAT (De), 41. SÈRE, aîné (De), XVIII, XIX, XXVII, 9, 13, 27, 33, 34, '63. SÈRE, cadet (De), '9.

SINARD (Chevalier de), 15.

Rességuier (Marthe de —; née Du Sinard (Mme de —; mère du précédent), '15. SOPHIE, XXVIII. Susini (Eugène), vi, ix, xxvi. SWEDENBORG (Emmanuel), XIX, XX, XXVI. 60.

TAUSKY (T.), XV, 89.

TURLE (Famille), XVII.

THÉION DE MONTANGÉ, n. 21. THIERS (Adolphe), n. 27. THOMAS (Marcel), n. 17. TIEMAN, 68. TIMBRUNE (Jean-Baptiste-César, marquis de - Valence), 4. TOALDO (Abbé Giuseppe), 28. TOBIE, 4. Tournier (Mgr Clément), xiv, xv, XVII. XXII, XXIII, n. 3, n. 7, n. 8, n. 9, n. 11, n. 13, n. 20, n. 21, n. 22, n. 25, n. 27.

VAN RIINBERK (Gérard), XXVI. VIALETTE D'AIGNAN (Etienne), XVIII, XIX, XX, XXVI, 61. VIENNE (Marie de -; ép. PONT-CARRÉ, q.v.). VIERGE [sc. Marie], 5. VILLÈLE (Jean-Baptiste de), n. 27. VILLAIN (Jules), n. 4. VILLENOUVET (Jean-Joseph, baron d'Hauterive, dit le marquis de -, ou Villeneuve), 59. VILLENOUVET (Marie-Rose de -, ou Villeneuve; née d'Amblard), 38, 40. VIVIE (Roger de), n. 8.

WATKINS (Geoffrey), n. 28, 89. WILLERMOZ (Jean-Baptiste), XIX, XXV, XXVI, 24, 27, 42, 43, 49, 50, 56, 61, 62, 68, 70. Voir aussi: CEN-SEUR ORDINAIRE. Wolff (Philippe), n. 23.

ZACHARIE, 8. ZÉBÉDÉE, 46.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS, par le Dr Philippe Encausse	VI	
PREFACE, par Eugène Susini	VII	
INTRODUCTION : « Aristosophie » ? « La délicieuse famille Du Bourg » Papiers en vrac Etat sommaire des archives de la famille Du Bourg De la présente édition Un fonds illuministe Notes		
LETTRES AUX DU BOURG		
I. A la présidente. [Toulouse], [août?] II. A la présidente. Toulouse, 3 septembre III. A la présidente. Magné près Niort, 21 septembre IV. A la présidente. Paris, 12 octobre V. Au conseiller. Paris, 29 octobre VI. A la présidente. Paris, 20 novembre VII. Au conseiller. Paris, 29 novembre VIII. Au chevalier. Paris, 28 décembre	1 1 2 3 6 7 9	
IX. A la présidente. Paris, 3 février X. A la présidente. Paris, 10 mars XI. Au chevalier. Paris, 28 mars XII. A la présidente. Paris, 23 mai XIII. A la présidente. Paris, 20 juin XIV. Au conseiller. Paris, 20 juin XV. A la présidente. Paris, 12 juin XV. A la présidente. Paris, 11 juillet XVI. Au présidente. Paris, 13 juillet XVII. Au conseiller. Paris, 29 juillet XVIII. Au conseiller. Toulouse (sic pour Lyon), 2 octobre XIX. Au conseiller. Lyon, 25 novembre	21 22 23 25 26	
XX. Au conseiller. Lyon, 12 février XXI. A la présidente. Versailles, 19 avril XXII. Au chevalier. Paris, 30 avril XXIII. Au conseiller. Paris, 3 juin XXIV. A la présidente. Paris, 1er août XXV. Au conseiller. Paris, 9 août XXVI. Au conseiller. Paris, 16 octobre XXVII. Au conseiller et au chevalier. Paris, 18 novembre XXVIII. A la présidente. Paris, 29 décembre	. 31 . 32 . 33 . 35 . 36 . 37	
XXIX. Au conseiller. Paris, 6 novembre	: 40 41	

1780			
	XXXII.	Au chevalier. Paris, 19 mars Au chevalier. Paris, 4 avril Au conseiller. Paris, 6 août	4 4 4
1781			
	XXXIV. XXXV. XXXVI.	Au conseiller. Paris, 13 janvier A la présidente. Paris, 6 février Au conseiller. Paris, 19 avril	4 4 4
1782			
	XXXVII. XXVIII. XXXIX. XL. XLI. XLII. XLII.	Au conseiller. Paris, 1er janvier Au conseiller. Paris, 18 mai Au conseiller. Paris, 3 juin Au conseiller. Paris, 26 juin Au conseiller. Paris, 18 juillet Au conseiller. Paris, 21 août Au conseiller et à la présidente. Paris, 10 novembre	4 5 5 5 5 5 5 5
1783			
	XLIV. XLV. XLVI. XLVII. XLVIII.	Au conseiller et à la présidente. Rouen, 26 janvier Au conseiller. Paris, 18 avril Au conseiller. Paris, 7 juin Au conseiller. Paris, 2 juillet Au conseiller. Paris, 31 juillet	5 6 6 6
1784			
	LI.	Au conseiller. Paris, 21 avril A la présidente. Paris, 1 ^{er} juin A B. de Mazade de Percin. Paris, 5 juillet Au conseiller. Abbeville, 7 août	63 63 64 66
1785			
	LIII. LIV.	Au conseiller. Paris, 5 avril Au conseiller. Paris, 8 mai	68
NOT	ES CRIT	IQUES	7
IND	EX NOM	INUM	81
Erra	ta et add	enda	89

ERRATA ET ADDENDA

Page XV, ligne 22, lire: oubliée.

Page XV, cinquième paragraphe: Des vérifications opérées sur mes instances à la B.M. de Toulouse, le résultat me parvient au moment du tirage, modifiant sur les points suivants les premières indications qui m'avaient été fournies: Il y eut trois achats à Tausky, l'un en septembre 1972, les deux autres en janvier et mars 1973; l'achat à Jeanjean intervint en juillet 1953; enfin « il ne s'agit pas d'un fonds Dupuy » (!).

Page XXXI, note 23, ligne 1, lire: naquit.

Page XXXI, note 25, ligne 3, lire: infra, p. XXII.

Page XXXII, note 27, ligne 8, lire: Desazars de Montgailhard.

Page XXXII, note 27, ligne 18, lire: Barante.

Page XXXII, note 28, dernière ligne, lire: Mr Geoffrey Watkins.

Page XXXII, note 31, ligne 3: la nouvelle adresse de Renaissance traditionnelle est la suivante: B.P. 277, 75160 Paris Cedex 04.

Hors-texte en regard de la page 1, remplacer la légende par celle-ci:

SAINT-MARTIN au CONSEILLER et au CHEVALIER lettre XXVII, f° 1, r°

L'Initiation

SOMMAIRE 1975

JANVIER - FEVRIER - MARS (64 pages) (Epuisé)

Editorial, par le docteur Philippe ENCAUSSE, Président de l'Ordre Martiniste.

Le Tombeau de la Chrétienne, par Jean-Pierre BAYARD. — Un Initié : Rabelais, par Henry BAC. — La Souffrance, par PAPUS. — Directives, par SEDIR. — Les Châteaux du Graal, par A. SAVORET. — Actualité de Comenius le Sage, par Pierre MARIEL. — Les « Maîtres Passés » : Constant CHEVILLON. — Théorie Kabbalistique (Inédit), par L'Esprit, par Constant CHEVILLON. — Théorie Kabbalistique (Inédit), par ELIPHAS LEVI. — Le Symbolisme de la Croix, par Maurice GAY (Ami-En). — Les Livres, par Pierre MARIEL, Richard MARGAIRAZ, Philippe ENCAUSSE. — Informations Martinistes et autres, par le docteur Philippe ENCAUSSE. — Pensées de Louis-Claude de SAINT-MARTIN.

AVRIL - MAI - JUIN (56 pages)

Prière à Dieu, par VOLTAIRE. — Nouveaux commentaires sur l'année 1975, par Gustave-Lambert BRAHY (Belgique). — La Volonté divine et les événements, par A. SAVORET. — In Memoriam : Eugène KOWALEYSKY, par MARCUS. — Patmos, l'île de Saint Jean, par Henry BAC. — A propos de la Cabale (suite), par SEFER (Montpellier). — De l'Amour, par Mgr. Louis-Paul MAILLEY. — Les Maîtres Passés : PELADAN, par Victor-Emile MICHELET. — La connaissance salvatrice chez Paracelse, par Serge HUTIN. — Réflexions sur le Martinisme, par Jean HUCK (Nice). — « Louis-Claude de SAINT-MARTIN et le Martinisme » (Quelques extraits d'une brochure (épuisée) de Robert AMADOU. — Liste des œuvres principales de Louis-Claude de SAINT-MARTIN. — Un document martiniste de l'époque de PAPUS. — Nos amis poètes : Quelques vers de Henri CANAL. — Les Livres, par Henry BAC, MARCUS, Philippe ENCAUSSE. — Informations martinistes et autres, par le docteur Philippe ENCAUSSE. — Pensées de Louis-Claude de SAINT-MARTIN.

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE (56 pages)

La Prière, par Paul SEDIR. — La Vierge Noire d'Einsiedeln, par Henry BAC. — A propos de la Cabale (fin), par SEFER (Montpellier). — Document concernant Joseph Balsamo dit CAGLIOSTRO. — La Magie et le Mysticisme, par PHANEG. — Hubert Forestier, par Pierre WILDENSTEIN. — Le Temps humain et la Réincarnation, par PAPUS. — Accès à la tombe de Papus au Père Lachaise. — ENTRE NOUS... La « Journée Papus » 1975. - Ordre Martiniste: Règlements généraux. - En relisant Papus (par Pierre RISPAL). - Nos amis poètes: Quelques vers de Lucia Mary BERTHELIN. — Les livres, par Henry BAC, Jean-Pierre BAYARD, MARCUS, Philippe ENCAUSSE. — Informations Martinistes et autres, par le Dr. Philippe ENCAUSSE. — Choix de pensées.

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE (72 pages)

A nos lecteurs, par le docteur Philippe ENCAUSSE. — Une pensée de MONTAIGNE. — Une pensée de PAPUS. — Analyse astrologique de l'année 1976, par Gustave-Lambert BRAHY (Bruxelles). — Bicentenaire du livre de Louis-Claude de Saint-Martin « Des Erreurs et de la Vérité ». — Louis-Claude de SAINT-MARTIN, le théosophe méconnu, par Robert AMADOU. — Puissance de la prière, par Henry BAC. — Dieu est Amour, par Constant CHEVILLON. — Les Monuments alchimiques de Paris, par PHILOPHOTES. — Etude, Persévérance, Confiance, Amour, par Pierre DOYEN (Avignon). — Chute et rédemption, par ESSA. — Soixante-douze étapes vers la Philosophia Perennis, par Pierre MARIEL. — ORDRE MARTINISTE: Entre Nous... Documentation. — La Chaîne d'Union, par Emilio LORENZO. — Les Livres, par Jean-Pierre BAYARD, Pierre TETTONI, Philippe ENCAUSSE. — Informations Martinistes et autres, par le Dr. Philippe ENCAUSSE (dont 10 pages de photographies du « banquet Papus »).

Le Directeur-Gérant : Dr. Philippe ENCAUSSE, 6, rue Jean Bouveri, 92100 Boulogne Billancourt
Cert. d'inscr. à la Csion paritaire du papier de presse du 21-9-70 n° 50.554
Imp. Bosc Frères, Lyon - Dépôt légal n° 6789 — 4° trimestre 1977

SOMMAIRE 1976

JANVIER - FEVRIER - MARS (56 pages)

L'éternité dévoilée. Vision de l'éternité dans l'état extatique, par Henri DELAAGE. — Nazareth, l'Universelle, par Henry BAC. — Unique Etoile, par A. SAVORET. — A propos de Louis-Claude de SAINT-MARTIN et du Palais de l'Elysée, par Mme Claude Pasteur. — Le Christianisme et le Catholicisme, par Louis-Claude de SAINT-MARTIN. — Qui a la Paix a la Joie, par Mgr. L.-P. MAILLEY. — Les Trois Grandes Lumières du Martinisme. — Louis-Claude de SAINT-MARTIN, le Théosophe Méconnu (A propos du livre « Des erreurs et de la vérité »), par Robert AMADOU. — Louis-Claude de SAINT-MARTIN: L'Œuvre au complet, liste par Robert AMADOU. — Réflexions sur le symbolisme de la Triple Enceinte, par Jean-PhaURE. — Les Livres, par Jean-Pierre BAYARD et Philippe ENCAUSSE. — Informations martinistes et autres, par le Dr. Philippe ENCAUSSE.

AVRIL - MAI - JUIN (64 pages)

Propos sur l'Occultisme, par Bertrand de MAILLARD. — Science et Esprit, par Jean CASAMAJOR. — L'Homme et l'Astrologie, par Jacqueline ENCAUSSE. — Les Trois Grandes Lumières du Martinisme. - Louis-Claude de SAINT-MARTIN, le Théosophe Méconnu (A propos du livre « Des Erreurs et de la Vérité »), par Robert AMADOU. — Louis-Claude de SAINT-MARTIN: L'Œuvre au complet, par Robert AMADOU. — Textes de Louis-Claude de SAINT-MARTIN disponibles en librairie. — L'accès de la Voie initiatique, par Jean PETERFALVI. — Les Livres, par Jean-Pierre BAYARD, Serge HUTIN, Victor BOUVIES, Philippe ENCAUSSE. — Sur le front de la Recherche, par Robert AMADOU. — Informations Martinistes et autres, par le Dr. Philippe ENCAUSSE.

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE (64 pages)

Hommage à Papus, par Yves-Fred BOISSET. — Des Sociétés Secrètes..., par Serge HUTIN. — Un Langage fraternel, par Henry BAC. — L'Institut Métapsychique Internoational, par le Professeur Robert TOCOUET. — Louis-Claude de SAINT-MARTIN, le Théosophe Méconnu, par Robert AMADOU; « Esotérisme de la Métempsycose ». — Comment faire un talisman d'amour, par PAPUS. — Le Bourdon et la Mérelle, par A. SAVORET. — Les Livres..., par MARCUS, Henry BAC, Robert AMADOU, SEDIR, Jean-Pierre BAYARD. — Informations martinistes et autres..., par le Dr. Philippe ENCAUSSE.

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE (56 pages)

A nos lecteurs, par le docteur Philippe ENCAUSSE. — Essai de prévisions pour 1977..., par G.-L. BRAHY (Bruxelles). — La Réincarnation, par PAPUS. — Où en est l'initiation chrétienne, par Mgr L.-P. MAILLEY. — Le lion ailé de Saint-Marc, par Henry BAC. — La Rose, la Croix et la Pierre, par PERCIVAL (Barcelone). — Prière pour la Paix, par Constant CHEVILLON. — Louis-Claude de SAINT-MARTIN, le Théosophe Méconnu, par Robert AMADOU. — Les Livres. — Informations martinistes et autres..., par le docteur Philippe ENCAUSSE. — Conseils au Nouveau-Venu désirant étudier l'Occulte, par PAPUS.

Numéros épuisés: 1953 (N° 2). — 1956 (N° 3-4). — 1957 (N° 2). — 1959 (N° 1). — 1968 (N° 1 et 2). — 1970 (N° 1). — 1971 (N° 1). — 1972 (N° 1). — 1973 (N° 1-2). — 1974 (N° 1). — 1975 (N° 1).

Nombre de numéros de la nouvelle série : 1953 (6). — 1954 (4). — 1955 (4). — 1956 (3). — 1957 (2). — 1958 (2). — 1959 (2). — 1960 (4). — 1961 (4). — 1962 (4). — 1963 (4). — 1964 (4). — 1965 (4). — 1966 (4). — 1967 (3). — 1968 (4). — 1969 (4). — 1970 (4). — 1971 (4). — 1972 (4). — 1973 (4). — 1974 (4). — 1975 (4). — 1976 (4), soit 90 numéros.

Le Ministère de l'Homme-Esprit, l'un des plus célèbres et des plus rares ouvrages de Louis-Claude de SAINT-MARTIN, a été reproduit intégralement dans les numéros suivants de l'INITIATION: 1954 (2-3-4). — 1955 (1-4). — 1956 (2-3-4). — 1957 (1). — 1960 (4). — 1961 (2-4). — 1962 (4). — 1964 (3). — 1965 (3-4). — 1966 (1-2-3).

* * *

● Tarot: Les « Arcanes majeurs » (22 Lames) ont été étudiés par Suzy VANDEVEN (Reims) dans les numéros suivants: 1969 (1-2-3-4). — 1970 (1-2-3-4). — 1971 (1-2-3-4). — 1972 (1-2-4). — 1973 (2).

Le prix d'achat de chaque numéro antérieur à l'année en cours est de 15 F.